

ISSN 0758 - 170 X

31^e année (2013) n° 1 (mars)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO -ALLEMANDE

de L'ATILF UNIVERSITÉ de LORRAINE & CNRS

Sommaire

Caroline Pernot	Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS) : <i>et comment !</i>	1-12
Martina Werner	Zur Entwicklung und Motivation der nominalen Suffigierung vor dem Hintergrund der deutschen Sprachgeschichte	13-26
Pascale Erhart	Le plurilinguisme alsacien au miroir de France 3 Alsace	27-40
Daniel Morgen	La langue régionale d'Alsace et des Pays mosellans dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école	41-42
Wolfgang Butzkamm	Paradigmenwechsel	43-44
Yves Bertrand	Le point sur les pronoms relatifs : coexistence, complémentarité, concurrence	45- 56
Yves Bertrand	Mots tendres et termes d'affection en allemand	57-67
Yves Bertrand	Traduire les noms composés français. De <i>ombre au tableau à perte du sommeil</i>	69-84
Amandine Robert	La langue allemande dans les communautés germanophones d'Argentine, à l'exemple de Villa General Belgrano et Eldorado	85-99

Comptes-rendus (101-118)

Schulz, Jochen : *Abtönungspartikeln – dargestellt am Beispiel des Ausdrucks wohl*. 2012 Tübingen : Stauffenburg Verlag, par R.Métrich ; **Müller**, Sonja. *(Un)informativität und Grammatik. Extraktion aus Nebensätzen im Deutschen*. 2011 Stauffenburg Verlag, par H.Winckel ; **Rispail** Marielle et alii, *Esquisses pour une école plurilingue, réflexions sociodidactiques* 2012 L'Harmattan, par Y.Rudio ; **Lahr-Kurten**, Matthias *Deutsch sprechen in Frankreich. Praktiken der Förderung der deutschen Sprache im französischen Bildungssystem*. 2012 Bielefeld: transcript-Verlag, par O.Schneider-Mizony ; **Mauro**, Cristina et Ruggieri, Francesca (dir.), *Droit pénal, langue et Union européenne*. 2012, = Droit de l'Union européenne n°21, Bruylant, par Ph.Gréciano ; **Schneider-Mizony**, Odile et Sachot, Maurice (sous la direction de) : *Normes et normativité en éducation entre tradition et rupture* 2011, L'Harmattan, Paris, par Y.Bertrand ; **Mussner**, Marlene : *Jedem Tierchen sein Pläsierchen, Phraseme mit Tierbezeichnungen im Komponentenbestand im Vergleich zwischen den Sprachen Deutsch, Französisch und Italienisch* 2012 Peter Lang, par Y.Bertrand ; **de Zarobe**, Leyre Ruiz & de Zarobe, Yolanda Ruiz (eds) : *Speech acts and politeness across languages and cultures* 2012 Peter Lang, par Y.Bertrand ; **de Langen-Müller**, Ulrike / Kauschke, Christina / Neumann, Katrin / Kiese-Himmel, Christiane / Noterdaeme, Michele (Hrsg.) : *Diagnostik von (umschriebenen) Sprachentwicklungsstörungen. Eine interdisziplinäre Leitlinie = Sprachentwicklung* 2012 Peter Lang, 94 p. par Dr Ch.Huber ; **Schäfer, Patrick** / Schowalter, Christine (Hrsg.): *In mediam linguam – Mediensprache – Redewendungen – Sprachvermittlung. Festschrift für Heinz-Helmut Lüger*. Verlag Empirische Pädagogik, Landau, 2011, par Julia Putsche-Fischer.

Liste des articles parus dans NCA 2012, classés par ordre alphabétique des noms d'auteur(e) : 68

Annonces : Communiqué de presse conjoint des associations ABIFA57, Culture et Bilinguisme de Lorraine et Lehrer (Association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue paritaire dans les académies de Strasbourg et Nancy-Metz) (100) ; Colloque pluridisciplinaire et international 13-15 mai 2013 *Chaque enfant peut réussir en langues* Université de Haute-Alsace, Mulhouse (119-120) ; Internationale Tagung Université Paris-Sorbonne 30./31.01.2014 Das 'Nachfeld' im Deutschen zwischen Syntax, Informationsstruktur und Textkonstitution (121-122)

Caroline Pernot

avec la collaboration des membres du GLFA
(coordination : M. Kauffer)

Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS)

Microstructure de *et comment*

PRESENTATION GENERALE

FORME ET SYNTAXE

Variantes : Pas de variantes. *Et comment* est un énoncé de forme indépendante qui peut, plus rarement, être intégré syntaxiquement sous la forme *et comment* + groupe conjonctionnel introduit par *que*.

Configurations syntaxiques : *et comment*, en tant qu'énoncé, est employé fréquemment de manière autonome et quelquefois placé en incise. Le plus souvent exclamatif, il peut néanmoins apparaître sous une forme déclarative.

SENS / FONCTIONS

Type d'acte : validation sans réserve.

Fonctions :

- *Et comment* apporte une réponse tranchée à une question en répondant par l'affirmative ; acte de validation témoignant d'une attitude résolue, il peut également véhiculer de l'exaspération, une menace ou encore de la moquerie face à l'interlocuteur dont on souligne ou raille l'ignorance ou la naïveté.
- Il peut également remplir la fonction d'une intensification et indiquer qu'une certaine valeur a atteint son maximum, d'où quelquefois un sentiment d'exaspération.

Concurrents :

- Acte de validation : *ah ça oui ; bien sûr ; ça va de soi ; évidemment ; je pense bien ; je ne vais pas me gêner/je vais me gêner !*(familier) ; *pardî* (vieilli) ; *plutôt deux fois qu'une ; tu m'étonnes ; un peu que* + GV.
- Acte d'intensification : *et pas (rien) qu'un peu ; ah ça tu peux le dire ; pour un N, c'est un N.*

USAGE

Registre : *et comment* : registre standard ; *et comment que* : registre familier.

Contraintes d'usage : *et comment* ne peut porter que sur des énoncés affirmatifs.

Partenaires privilégiés : aucun.

ÉQUIVALENTS

- habituels : *und wie!* ; *und ob!* ; *und wie + GV* ; *und ob + GV*.
- occasionnels : *(aber) klar (doch)* ; *allerdings* ; *das will ich meinen* ; *das kannst du laut sagen* ; *das kann man/das kannst du wohl sagen* ; *na klar* ; *natürlich* ; *selbstverständlich* ; *über und über* ; *und was für ein* ; *und zwar ordentlich* ; *voll und ganz*.

PLAN :

I. *ET COMMENT*

1. Validation

- a) *et comment* est suivi d'une justification
- b) *et comment* n'est pas suivi d'une justification

2. Intensification

- a) *et comment* apparaît à la suite de l'énoncé sur lequel il porte
- b) *et comment* apparaît en incise

II. *ET COMMENT QUE + GROUPE VERBAL*

1. Validation

2. Intensification

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES FONCTIONS ET EMPLOIS

I. *ET COMMENT*

1. Validation

a) *Et comment* est employé comme réponse affirmative à une question. L'assertion est sans appel. Vient ensuite la présentation d'un ou de plusieurs éléments venant justifier l'assertion.

- Petit-bourgeois ? dit-il. C'est quoi, de la modestie subite et totalement imprévue ? Si j'en crois ce que tu m'as raconté de ton enfance, tu ne serais pas plutôt un foutu fils de foutu grand bourgeois, non ?

Ils rient ensemble.

„Kleinbürgerlich?“ sagt er. „Ist das nicht eine plötzliche und völlig unerwartete Bescheidenheit? Wenn ich das glaube, was du mir von deiner Kindheit erzählt hast, wärst du eher der verdammte Sohn eines verdammten Großbürgers, oder nicht?“

Sie lachen beide.

- **Et comment !** dit Gérard. Il y a même plein de ducs et de duchesses parmi mes cousines et cousins. (SQB249/240)
Bastide [...] lui demanda si elle vivait seule.

- **Et comment !** Chaque fois que je me suis amourachée d'un gars, il les avait palmées, et il fallait que je le nourrisse, très peu pour moi ! (MLA 223/-)

Darnagas lui jeta un regard envieux qui la fit éclater de rire.

- Pas vrai que ça te botterait de faire un coup pareil ? lui dit-elle.

- **Et comment !** J'ai toujours rêvé de chourrer un gros paquet de pognon ! (MCC 148/-)

- [...] Te souviens-tu du concert des Sex Pistols ?

- **Et comment !** Quel groupe fabuleux ! Sais-tu que je les écoute encore ? (DVC 428/401)

- Vous croyez que vous pourriez vous arrêter d'écrire ?

L.-F. C. - **Et comment !** J'ai une balle dans la tête et j'ai le bras en morceaux. Je suis invalide à 75 %. Alors ça suffit. (MCM 204/215)

- Et tous ces meubles de ta grand-mère ?

- Je vais les bazarder en reprise justifiée, ça me fera un joli magot. Rien que l'armoire vaut une fortune.

- Tu crois ?

- **Et comment !** On pourrait y loger un régiment. (BBL 25/-)

„**Und ob!**“ sagt Gérard. „Es gibt sogar lauter Herzöge und Herzoginnen unter meinen Cousins und Kusinen.“

Bastide [...] fragte sie, ob sie allein lebe.

Das kann man wohl sagen. Jedesmal, wenn ich mich in einen Typ(en) verliebt habe, war der stinkfaul, und ich musste ihn ernähren, darauf konnte ich verzichten.

Darnagas warf ihr einen neidischen Blick zu, der sie zum Lachen brachte.

- Das würde dir gefallen, auch so einen Coup zu landen, oder? fragte sie.

- **Und wie!** Ich habe immer davon geträumt, einen großen Batzen Geld zu klauen.

„[...] Erinnerst du dich noch an das Konzert der Sex Pistols?“

„**Und wie!** Was für eine tolle Band! Weißt du, daß ich sie mir immer noch anhöre?“

- Glauben Sie, daß Sie mit dem Schreiben aufhören könnten?

L.-F. C. **Und ob!** Ich habe eine Kugel im Kopf und mein Arm ist in Stücken. Ich bin Invalide zu 75%. Also das reicht.

- Und diese ganzen Möbel deiner Großmutter?

- Ich werde sie im Rahmen einer Sachübernahme verscherbeln, das wird eine hübsche Summe ergeben. Allein der Kleiderschrank ist einen Haufen Geld wert.

- Glaubst du?

- **Aber klar doch!** Da würde ein ganzes Regiment reinpassen.

b) Et comment n'est pas suivi d'une justification. Le caractère tranché de l'assertion n'en ressort que plus nettement.

- [...] Garçon, une demi-bouteille de Moselle.

- Johannisberg-Langenberg, la bouteille entière, rectifie Valentin, en se tournant vers moi. Me feras-tu le plaisir d'en boire un verre ?

- **Et comment!**

„Kellner, eine halbe Flasche Mosel.“

„Johannisberger Langenberg, eine ganze Flasche“, korrigiert Valentin und wendet sich an mich. „Darf ich dich zu einem Glas einladen?“

„**Und ob!**“ erwidere ich.

„Halt!“ sagt Eduard. „Das war bestimmt

- Halte ! s'écrie Knobloch. Ce n'est plus dans nos conventions. La bouteille est uniquement pour Valentin.

- « [...] Je suis journaliste.

- Quel canard ?

- Le *Crépu*. »

Il avança une moue dédaignarde : « Moi, je lis *Le Soir*... Mais, enfin, pour cent balles, je veux bien oublier mes convictions politiques.

- Surtout, ricanai-je, en lui cloquant le billet promis, que le président du conseil d'administration du *Crépu* et celui du *Soir*, c'est le même grossium. Son intérêt bien compris lui ordonne de toucher deux clientèles.

- Ah ! merde ! fit le gamin. C'est vrai ?

- **Et comment !**

- On en apprend tous les jours. (MFM 36/31)

[...] elle ouvrit la chambre à coucher, dont elle poussa violemment la porte, en criant à pleine voix dans l'obscurité : « Venez donc voir, la bête est crevée ; elle est là par terre, tout ce qu'il y a de crevée ! » [...]

« Mort ? », dit Mme Samsa, en levant les yeux d'un air interrogatif vers la femme de peine, [...]. « **Et comment !** », dit la femme de peine, et, pour en administrer la preuve, elle déplaça encore d'un grand coup de balai le cadavre de Gregor.

- Tu as couché avec elle ? [...]

- Non.

- Tu le regrettes ?

- **Et comment !**

- Qu'est-ce qui t'a retenu ?

- [Elle] est une mangeuse d'homme. (JIC 257/212)

MARIE Je suis acceptée ?

BICHRO **Et comment !**

PIERRE Ça, ça reste à voir ! (JNF 14/-)

Lobel saisit un négatif de radio sur sa table et l'éleva vers le jour.

- Regardez ça, dit-il. Quand même, quelle

nicht in der Abmachung! Sie war nur für Valentin allein! (RSO 213-214/139)

„[...] Ich bin Journalist.“

„Von welcher Zeitung?“

„Vom *Crépu*.“

Verächtlich verzog er den Mund.

„Ich lese *Le Soir*... Aber na schön, für hundert Francs will ich mal meine politische Überzeugung vergessen.“

„Vor allem“, lachte ich und gab ihm den versprochenen Schein, „wenn der Verwaltungsratsvorsitzende vom *Crépu* und vom *Soir* ein und derselbe ist. Der wird schon wissen, warum er zwei Leserschichten erreichen will...“

„Scheiße! Wirklich?“

„**Klar!**“

„Man lernt immer noch dazu.“

[sie] riß die Tür des Schlafzimmers auf und rief mit lauter Stimme in das Dunkel hinein: „Sehen Sie nur mal an, es ist krepirt; da liegt es, ganz und gar krepirt!“

[...] „Tot?“ sagte Frau Samsa und sah fragend zur Bedienerin auf, trotzdem sie doch alles selbst prüfen und sogar ohne Prüfung erkennen konnte. „**Das will ich meinen**“, sagte die Bedienerin und stieß zum Beweis Gregors Leiche mit dem Besen noch ein großes Stück seitwärts. (FKV 70/144-145)

„Hat du mit ihr geschlafen?“ [...]

„Nein.“

„Bereust du es?“

„**Und wie!**“

„Was hat dich zurückgehalten?“

„[Sie] ist eine Männerfresserin.“

MARIE Bin ich angenommen?

BICHRO **Aber klar!**

PIERRE Das wird man noch sehen!

Lobel nahm eine Röntgenaufnahme vom Tisch und hielt sie gegen das Licht.

„Sehen Sie sich das hier mal an“, sagte er.

belle image !

- Qu'est-ce que c'est ? demanda Costals [...].

- Un cancer de l'estomac.

- Le type est perdu ?

- **Et comment !** Mais avouez que c'est une belle image. (MLL 1480/703)

« Yilmaz, il est déjà parti au travail, et Ilter, elle est à la mairie, pour les funérailles. On allait déjeuner, avec Aïcha. Vous prenez le café avec nous ? »

Et comment ! J'espérais qu'elle allait m'offrir un de ces petits pains fumants.

La liste des grâces : c'est Lenka qui lança l'idée. Chacun devait citer les grâces de sa vie. [...] « Manger » obtint une très bonne place sur la liste générale, aussi bien que « dormir » et « aimer ». (Lenka proposa de faire figurer le verbe « aimer » en tête de liste, « aimer » en tant qu'attitude, et non en tant qu'action ! Et tout de suite après : « haïr ». « Haïr », parmi les grâces? **Et comment !** Dans ce cas, qu'elle l'inscrive sur sa liste personnelle.)

(Monologue intérieur)

Et si la vraie coupable, la vraie responsable de l'écroulement du bonheur dans lequel je baignais avec mes deux mamans n'était ni la salope Mona qui avait tant menti, tant tout fait, ni la Babeth devenue folle furieuse ?

Si la plus tombée dans le péché, c'était leur fille bien-aimée [...] ?

Quel péché ?

Dans le péché [...] de confiance.

Un péché que [...] je n'avais pas cessé de commettre.

Un péché, la confiance ?

Et comment !(RFG 359/233)

„Trotz allem, welch schönes Bild!“

„Was ist es denn?“ fragte Costals [...].

„Ein Magenkrebs.“

„Ist der Betreffende erledigt?“

„**Natürlich.** Aber Sie müssen doch zugeben, daß es ein schönes Bild ist.“

„Yilmaz ist schon arbeiten gegangen, und Ilter ist auf dem Amt, wegen der Beerdigung. Ich wollte gerade mit Aysel frühstücken. Möchten Sie einen Kaffee?“

Und wie ich mochte! Noch mehr hoffte ich, sie würde mir auch eins der dampfenden Brötchen anbieten. (JAB 72/89)

Die Liste der Wohltaten: Lenka fing damit an. Jeder sollte seine Wohltatennennen. [...] „Essen“ bekam auf der allgemeinen Liste einen sehr guten Rang, ebenso „Schlafen“, „Lieben“. (Lenka beantragte, Lieben an die Spitze zu stellen, Lieben als Haltung, nicht als Tätigkeit! Und dicht dahinter: Hassen. Hassen als Wohltat? **Allerdings.** Das sollte sie dann auf ihre persönliche Liste setzen.) (CWK 378/493-494)

Und wenn weder die Schlampe Mona, die entweder derart viel gelogen oder derart viel gearbeitet hatte, noch die verrückt gewordene Babeth die wahre Verantwortliche für den Zusammenbruch des Glücks war, in dem ich mit meinen beiden Mamas schwelgte? Wenn ihre heißgeliebte Tochter [...] diejenige war, die die schwerste Sünde begangen hatte?

Welche Sünde? Die Sünde [...] des Zutrauens, der Zutraulichkeit. Eine Sünde, die ich [...] nie aufgehört hatte zu begehen.

Zutrauen - eine Sünde? **Und was für eine!**

2. Et comment fonctionne comme une intensification et indique que la valeur sur laquelle il porte est atteinte à son maximum. S'il est majoritairement placé à la suite de l'énoncé qui suscite la réaction exprimée par *et comment*, il peut également apparaître en incise.

a) *Et comment* est un énoncé autonome ou une partie d'énoncé autonome. Il apparaît à la suite de l'énoncé sur lequel il porte.

- Pas la peine d'ameuter la maison. Si tu crois qu' c'est agréable pour les gens [...] autour... Demain, la concierge viendra gueuler.

- J' m'en fous, dit Bébert.

- Oh ! tu t'en fous ! tu t'en fous !

- **Et comment !...** et puis quoi, gronda-t-il, après ? Tu m' cherches ?(FCP 118/-)

- [...] Pas de ça, Lisette ! Faut qu'il t'épouse, ou alors il y a pas de bon Dieu...

Elle écoutait, la tête basse. Tout ça, c'était raisonnable. Sûr et certain, Basquin voyait juste. Mais l'autre ne voulait rien entendre. Rien qu'à parler de mariage, il se foutait en colère. **Et comment !**

- C'est pas son idée, dit-elle. (GSN 276/260)

Qu'une demeure si modeste de taille puisse avoir autant de pièces, de coins et recoins, qu'elle soit si admirablement agencée, si coconneuse, dépassait l'entendement. [...]

- Ça te plaît ? Oui. Ça te plaît.

Et comment ! Il n'y avait aucun reproche à lui faire, à cette maison. (RFG 295-296/191-192)

- Dimanche nous irons tous à l'église et nous chanterons en chœur! Vous aussi, Adripur, bien que vous soyez brahmane.

- Si vous y allez, naturellement.

- J'y vais **et comment !** Je me mettrai au premier rang ! [...]

Hans Castorp demeura un instant recueilli, s'interrogeant sur la situation. [...]

- Suicidium ? demanda-t-il à mi-voix, avec un calme professionnel.

- Pardi! répondit Behrens avec un geste méprisante, et il ajouta : « **Et comment !**¹[...] »

- Kein Grund, das Haus aufzuschrecken. Wenn du meinst, dass das für die Leute drum herum angenehm ist ... Morgen wird die Hausmeisterin motzen.

- Ist mir scheißegal! sagte Bébert.

- Ach! Ist dir egal! Ist dir egal!

- **Und wie!**... und was überhaupt? meckerte er. Willst du mich anmachen?

„[...] Kommt nicht in Frage, Herzchen: Er muß dich heiraten, oder es gibt keinen lieben Gott...“

Sie hörte ihm mit gesenktem Kopf zu. Das alles war vernünftig. Gewiß, Basquin sah ihre Lage richtig. Aber Cripure wollte nichts davon hören. Sobald sie vom Heiraten sprach, geriet er in Zorn. **Und wie!** „Er geht nicht darauf ein“, sagte sie.

Unglaublich, daß eine Behausung von so bescheidener Größe so viele Zimmer haben konnte, so viele Ecken, Winkel und Nischen, daß sie so wunderbar gestylt und dabei behaglich wie ein Kokon sein konnte. [...]

„Das gefällt dir, was? Ja. Das gefällt dir.“

Und wie mir das gefiel! Nicht das mindeste gab es zu bemängeln an diesem Haus.

„Am Sonntag gehen wir alle in die Kirche und singen. Sie auch, Adripur, obwohl Sie Brahmane sind.“

„Wenn Sie gehen - natürlich.“

„Ich gehe. **Und ob** ich gehe! In der ersten Reihe werde ich sitzen. [...]"(KEV 179/194)

Hans Castorp verharrte eine Weile in Andacht, die sich über den Sachbestand unterrichtet [...], „Suicidium?“ fragte er gedämpft und fachlich ... „Na!“ antwortete Behrens mit wegwerfender Gebärde und fügte hinzu: „**Über und über.** [...]“ (TMZ 573/674)

¹ *et comment* ne porte pas sur *pardi*, qui est sémantiquement proche, mais sur la question de l'interlocuteur)

Il secoua la tête et s'étendit sur le dos, les mains croisées derrière la nuque.

- C'était le moment pour moi de me mettre à l'abri, et je l'ai fait ! **Et comment !...**[...] J'ai saisi ma chance au bon moment, ça, fais-moi confiance... Je suis pas d'accord pour me laisser entraîner au gré des vagues. Je suis pas leur jouet. (DVC 346/322)

- Je n'ai eu droit qu'à l'école primaire. A l'école primaire seulement ! disait Traps, les yeux humides [...].

- Significatif, vraiment significatif ! coupa le procureur. Pas plus loin que l'école primaire ? On peut dire, mon très cher, que vous vous êtes élevé à la force du poignet, vous, au moins !

- [...] **Et comment !** Il y a dix ans à peine, je n'étais guère encore qu'un simple démarcheur faisant du porte-à-porte avec sa petite mallette !

b) Et comment apparaît en incise dans l'énoncé et porte sur l'élément qui le précède

[...] depuis certaine élection présidentielle qui fut à deux doigts de l'échec, le parti au pouvoir, instruit par l'expérience, avait remis la gomme - **et comment !** - et la consigne en était à la risette aux électeurs, même les plus minables... (MEG 85/-)

Il faut s'en méfier énormément du cœur, on me l'avait appris **et comment !** à la guerre. Et je n'étais pas près de l'oublier. (LCV 63/65-66)

[...] mes heures passées devant le papier « que sa blancheur défend » - **et comment !** - n'avaient servi à rien d'autre qu'à me désespérer de moi-même, tandis que mon stylo, comme s'il se fût agi d'écriture automatique, passait son temps à gribouiller des phrases dont, à mesure, je décrétais l'inefficacité. (FGC 25-26/18)

Er schüttelte den Kopf und streckte sich auf dem Rücken aus, die Hände im Nacken verschränkt.

„Es war für mich der geeignete Augenblick, um meine Schäfchen ins Trockene zu bringen, und das habe ich getan! **Und zwar ordentlich!...**[...] Ich habe meine Chance im richtigen Augenblick genutzt, das kannst du mir glauben... Ich habe keine Lust, mich von den Wellen wegschwemmen zu lassen. Ich bin nicht ihr Spielzeug.“

„Nur die Primarschule durfte ich besuchen, nur die Primarschule“, stellte er fest, Tränen in den Augen [...].

„Eigenartig“, sagte der Staatsanwalt, „eigenartig. Nur die Primarschule. Haben sich aber mit Leibeskräften heraufgearbeitet, mein Verehrter.“

„[...] **Das will ich meinen.** Noch vor zehn Jahren war ich nichts als ein Hausierer und zog mit einem Köfferchen von Haus zu Haus.(FDP 39-40/26)

[...] aufgrund der Erfahrungen mit einer gewissen Präsidentschaftswahl, die beinahe verloren ging, legte sich die Regierungspartei wieder voll ins Zeug – **und wie!** –, und die Parole hieß: den Wählern zulächeln, selbst den Erbärmlichsten unter ihnen...

Dem Herzen muss man gewaltig misstrauen, das hatte ich gelernt im Krieg, **und wie!** So bald würde ich das nicht vergessen.

Diese Stunden, die ich vor dem Papier verbracht hatte, das sich dagegen wehrte, beschrieben zu werden - **und wie** es das tat! - hatten lediglich dazu geführt, an mir selbst zu verzweifeln, während mein Kugelschreiber, so als ob das Schreiben automatisch vonstatten ging, seine Zeit damit verbrachte, Sätze hinzukritzeln, deren Banalität ins Auge sprang.

II. ET COMMENT QUE + GROUPE VERBAL

1. Validation : *et comment* exprime l'acquiescement sans réserves des propos de l'interlocuteur.

- La police, elle a retrouvé Michaël. Dans les bois. Il était très mort.

Je savais qu'ils le cherchaient, mais je ne pouvais pas leur dire où il était sinon ils m'auraient demandé comment je le savais, tu comprends ? **Et comment que** je comprends ! (BAM 24/23-24)

- On va se baigner ?

- **Et comment qu'on** y va, dit Jacques. Je vais chercher les maillots. (DPC 144/-)

- Où allais-tu ?

- Ben... à Paris.

- Pourquoi à Paris ?

- Parce que j'y habite.

- Et tu allais laisser tout ça là ?

De sa main ouverte il balaye le tas de journaux et la librairie.

- **Et comment que** j'allais laisser tout ça là ! Il me fixe [...].

- Je crois que tu ne comprends pas bien la situation. (JJB 242)

„Die Polizei hat Michaël gefunden. Im Wald. Er war mausetot. Ich wußte, daß sie ihn gesucht haben, aber ich konnte ihnen doch nicht sagen, wo er war, sonst hätten sie mich gefragt, woher ich das weiß, verstehst du? “**Und wie** ich das verstehe!

- Gehen wir baden?

- **Na klar** gehen wir, sagte Jacques. Ich hole die Badeanzüge.

- Wohin wolltest du gehen?

- Na, nach Paris.

- Warum nach Paris?

- Na, weil ich dort wohne.

- Und du wolltest all dies hier lassen?

Mit der offenen Hand wies er auf den Stapel Zeitungen und den Buchladen.

- Ja, **selbstverständlich** wollte ich alles hier lassen!

Er schaut mir in die Augen [...].

- Ich habe das Gefühl, du verstehst die Situation nicht richtig.

2. Intensification : La proposition introduite par *que* reprend, explicitement ou implicitement, des informations qui viennent d'être énoncées et indique qu'elles ont une validité supérieure à ce qui a été présenté.

(il s'agit d'un dialogue imaginaire avec un chien)

- [...] Toi, le chien, je peux encore te prendre chez moi. Pas longtemps. Quelques jours en attendant de te caser. Te caser à qui ? Ça... Le jour de la distribution de la beauté, tu l'as loupé, ton tour. **Et comment que** tu l'as loupé ! Nous, nous le savons que tu es la plus brave des braves bêtes. Mais, te caser avec la bouille que tu as, la dégaine que tu as... En fait, je te vois un seul avenir possible : chien de non-voyant. [...] (RFG 204/132)

„[...] Du da, dich, den Hund, kann ich noch mit zu mir nehmen. Nicht lange, vielleicht ein paar Tage, bis ich dich untergebracht habe. Aber bei wem bloß ? An dem Tag, als die Schönheit verteilt wurde, hast du verpennt, als du an der Reihe warst. **Und wie!** Wir wissen ja, daß du das gutmütigste aller gutmütigen Tiere bist. Aber dich unterbringen mit deiner Visage, mit deinem komischen Gang... Also für dich sehe ich nur eine mögliche Zukunft: als Blindenhund. [...]“

Le tyran est dégoûté de la pièce qu'il joue bien avant les spectateurs. [...] Alors son compte est bon ! Le destin le laisse tomber en moins de deux ! Ce n'est pas de les massacrer à tour de bras, que les enthousiastes, lui font un reproche ! Que non ! ça c'est rien ! **Et comment** qu'on lui pardonnerait ! Mais d'être devenu ennuyeux tout d'un coup c'est ça qu'on lui pardonne pas. (LCV 436/462-463)

(*Sur le ton de la plaisanterie, un homme conseille à une femme d'assassiner sa famille qui la rend malheureuse*)

- [...] Une mitraillette ! Pour trois mômes et un mari, c'est ça qu'il vous faut ? Il vous restera même des balles pour flinguer votre bonne, votre concierge et son mari si elle en a un, avec une mitraillette. Alors n'hésitez pas.

- C'est impossible ! Impossible et inadmissible ! Il doit y avoir des règlements, des lois, il doit y avoir...

- **Et comment** qu'il y en a, des lois ! Vous voulez que je vous donne l'adresse de l'Ordre des médecins, de la Société de psychanalyse ? (RFG 345-346/224)

Schon lange vor seinen Zuschauern ist der Tyrann angewidert von dem Stück, das er spielt. [...] Dann ist sein Maß voll! Das Schicksal lässt ihn fallen, bevor er bis drei gezählt hat! Nein, die Begeisterten machen es ihm nicht zum Vorwurf, dass er sie mit Schwung massakriert! Nicht doch! Das macht doch nichts! Das würde man ihm doch **voll und ganz** verzeihen! Aber wenn er auf einmal langweilig wird, dann gibt es kein Pardon.

[...] Eine MP! Etwas für drei Blagen und einen Ehemann brauchen Sie, war's nicht so? Bei einer Maschinenpistole bleiben Ihnen sogar noch ein paar Schuß übrig, um Ihr Kindermädchen, Ihre Concierge und ihren Mann, wenn sie einen hat, auch noch umzunieten. Also greifen Sie zu!“

„Das ist doch unmöglich! Unmöglich und unzulässig! Es muß doch Verordnungen, Gesetze geben, es muß doch...“

„**Und ob** es Gesetze gibt: noch und nöcher! Soll ich Ihnen die Adresse der Ärztekammer, der Gesellschaft für Psychoanalyse geben?“

BILAN

SENS ET EMPLOIS :

a) La validation et l'intensification sont deux valeurs différentes de *et comment*. En tant que validation, *et comment* répond par l'affirmative à une question ; en tant qu'intensification, *et comment* renchérit et souligne que la valeur de l'élément sur lequel il porte est plus importante que ce qui a été indiqué ou suggéré.

b) Répondre par l'affirmative avec *et comment* est néanmoins un acquiescement qui ne se limite pas à une opération logique de validation : une certaine intensification est souvent présente dans la validation. Par ailleurs, le type exclamatif de l'énoncé – fréquent, mais non nécessaire – vient soutenir cette intensification. Dans les traductions, nous remarquons que le choix des équivalents vient révéler cette perméabilité entre la validation et l'intensification.

AMBIGUÏTES :

a) Il existe une séquence *et comment* qui n'est pas un ALS et demande une lecture littérale. L'équivalent standard est alors *und warum*, totalement exclu comme équivalent de la séquence *et comment* lorsqu'elle est idiomatique.

Elle pouvait, ça lui arrivait, rester jusqu'à des trois quatre heures du matin à bavarder avec Laurette [...]. Maman racontait à Laurette ses amours de gamine, [...] Laurette lui disait quel garçon l'avait embrassée et quand **et comment**. (FPM 142)

b) La séquence *et comment que* peut également ne pas être un ALS. Placé dans un énoncé interrogatif, elle est une variation familière de la forme standard *et comment*.

- Je reviendrai pas, décide Madeleine. Je reviendrai jamais. Je veux plus de Loïk. Même Maximou a peur de lui. [...]
- **Et comment** que vous vivrez ? siffle Flavie. Qui vous donnera à manger ? (BMT 277)

BILAN SUR LES EQUIVALENTS

a) *et comment* ayant pour fonction la validation

Les équivalents les plus fréquents sont *und ob* et *und wie*. Ces deux équivalents rappellent la proximité entre les deux fonctions respectives de validation (dont *und ob* est l'équivalent le plus direct) et d'intensification (pour lequel *und wie* est l'équivalent le plus direct).

Parmi les autres équivalents de la fonction de validation, on trouve la structure déterminative *und was für ein*, des énoncés autonymiques qui confirment la justesse des propos énoncés (*das will ich meinen, das kannst du laut sagen, das kann man wohl sagen*), des énoncés soulignant la justesse et l'évidence des propos (*klar, natürlich, selbstverständlich*) ou renforçant l'assertion (*allerdings*).

b) *et comment* ayant comme fonction l'intensification

L'équivalent le plus fréquent est *und wie* + sujet + verbe, ou sa forme elliptique *und wie*. D'autres équivalents sont fournis par des graduatifs (*über und über, voll und ganz*) et des qualificatifs de manière (*und zwar ordentlich*).

Und ob apparaît quelquefois comme un équivalent, mais son adéquation requiert un contexte particulier dans lequel les propos intensifiés par *und ob* sont proches d'une formulation interrogative. Dans le dialogue suivant (*cf. supra*), « - Il doit y avoir des règlements, des lois, il doit y avoir... - **Et comment** qu'il y en a, des lois ! », l'équivalent est « **Und ob** es Gesetze gibt » puisque l'énoncé précédent est proche d'un questionnement : « Es muß doch Verordnungen, Gesetze geben, nicht wahr/oder ? »

c) Dans les traductions, les formes elliptiques *et comment* – *und wie* / *und ob* peuvent correspondre aux formes *et comment* – *und wie* / *und ob* + groupe verbal, dans les deux sens de traduction.

Lorsque dans le texte-source, l'énoncé est elliptique, dans le texte-cible, le verbe de la subordonnée sera soit la répétition du propos sur lequel porte *et comment* (J'y vais **et comment** ! ; Ich gehe. **Und ob ich gehe!** ; cf. *supra*), soit un verbe générique, comme dans l'exemple suivant (cf. *supra*) :

[...] mes heures passées devant le papier « que sa blancheur défend » - **et comment** ! - n'avaient servi à rien d'autre qu'à me désespérer de moi-même [...]. (FGC 25-26/18)

Diese Stunden, die ich vor dem Papier verbracht hatte, das sich dagegen wehrte, beschrieben zu werden - **und wie** es das tat! - hatten lediglich dazu geführt, an mir selbst zu verzweifeln [...].

Références des sources

- BAM : Auber, B. : *La mort des bois*. Paris : Seuil, 1966. / Deutsch von E. Hagedorn u. B. Reit : *Im Dunkel der Wälder*. München : Goldmann, 2003.
- BBL : Beck, B. : *Une lilliputienne*. Paris : L.G.F., 1995.
- BMT : Boissard, J. : *Marie-Tempête*. Paris : Laffont, 1998.
- CWK : Wolf, C. : *Kindheitsmuster*. Darmstadt : Luchterhand, 1978. / Französisch von G. Riccardi : *Trame d'enfance*. Aix-en-Provence : Alinéa, 1987.
- DPC : Duras, M. : *Les petits chevaux de Tarquinia*. Paris : Gallimard, 1963.
- DVC : Djian, Ph. : *Vers chez les blancs*. Paris : Gallimard, 2000 / Deutsch von U. Wittmann : *Schwarze Tage, weiße Nächte*. Zürich : Diogenes, 2002.
- FCP : Carco, F. : *Perversité*. Paris : Ferenczi et fils, 1925.
- FDP : Dürrenmatt, F. : *Die Panne*. Zürich : Arche, 1956. / Französisch von A. Guerne : *La panne*. Paris : Albin Michel, 1958.
- FGC : Groult, F. : *Le coup de la Reine d'Espagne*. Paris : Flammarion, 1992. / Deutsch von B. Schenker : *Nichts widersteht der Liebe*. München : Knaur, 1994.
- FKV : Kafka, F. : *Die Verwandlung*. In : *Das Urteil und andere Erzählungen*. Frankfurt a.M. : Fischer, 1952. / Französisch von C. David : *La métamorphose*. Paris : Gallimard, 1990.
- FPM : Forlani, R. : *Papa est parti maman aussi*. Paris : Ramsay-RTL Edition, 1986.
- GSN : Guilloux, L. : *Le sang noir*. Paris : Gallimard, 1980. / Deutsch von K. Heinrich : *Schwarzes Blut*. Berlin : Verlag Volk und Welt (ehem. DDR), 1973.
- JAB : Arjouni, J. : *Happy birthday, Türke!*. Zürich : Diogenes, 1987. / Französisch von S. Kaempfer : *Bonne fête, le Turc !* Paris : Fayard, 1992.
- JIC : Izzo, J. : *Chourmo*. Paris : Gallimard, 1996. / Deutsch von K. Grän u. R. Voullié : *Chourmo*. Zürich : Unionsverlag, 2000.
- JJB : Joffo, J. : *Un Sac de billes*. Paris : Lattès, 1973.
- JNF : Fenwick, J.-N. : *Les Palmes de M. Schutz*. In : *L'Avant-Scène Théâtre*, n° 855-856, octobre 1989.
- KEV : Konsalik, H.G. : *Engel der Vergessenen*. München : Heyne, 1974. / Französisch von G. Marchegay : *L'ange des oubliés*. [= Edition Club France Loisirs]. Paris : Presses de la cité, 1974.
- LCV : Céline, L.-F. : *Voyage au bout de la nuit*. Paris : Gallimard, 1981. / Deutsch von H. Schmidt-Henkel : *Reise ans Ende der Nacht*. Reinbek : Rowohlt, 2003.
- MCC : Courbou, M. : *Les Chapacans*. Paris : Gallimard, 1994.
- MCM : Chapsal, M. : *Envoyez la petite musique...*, Paris : Grasset, 1984. / Deutsch von S. Gruber : *Französische Schriftsteller intim*. München : Matthes & Seitz, 1989. (Gespräche mit : F. Mauriac : 7-27 ; J. Lacan : 29-50 ; S. de Beauvoir : 51-71 ; M. Merleau-Ponty : 73-95 ; J.-P. Sartre : 97-124 ; R. Vailland : 125-138 ; J. Chardonne : 139-151 ; F. Sagan : 153-168 ; G. Bachelard : 169-176 ; J. Giono : 177-190 ; M. Leiris : 191-203 ; L.-F. Céline : 205-225 ; A. Breton : 227-238 ; G. Bataille : 239-252 ; J. Paulhan :

- 253-262 ; H. de Montherlant : 263-274 ; J. Prévert : 275-285 ; T. Tsara : 287-294 ; A. Malraux : 295-320.)
- MEG : Grancher, M.-E. : *Les Ballets roses de Mâchonville*. Paris : Rabelais, 1968.
- MFM : Malet, L. : *Fièvre au marais*. Paris : Edition Fleuve Noir, 1955. / Deutsch von H.-J. Hartstein : *3. Arrondissement*. Bühl-Moos : Elster, 1989.
- MLA : Lebrun, M.: *Autoroute*. Paris : Rivages, 1977/1993.
- MLL : Montherlant, H. de : *Les lépreuses*. Paris : Gallimard, 1962. / Deutsch von E. Sander : *Die Aussätzigen*. Darmstadt : Modernen Buch-Club, 1959.
- RFG : Forlani, R. : *Gouttière*. Paris : Gallimard, 1989. / Deutsch von W. Grommes : *Die Streunerin*. München : Goldmann, 1992.
- RSO : Remarque, E.-M. : *Der schwarze Obelisk*. Köln/Berlin, Kiepenheuer und Witsch, 1956. / Französisch von G. Floquet : *L'obélisque noir*. Paris : Le Club des éditeurs, 1958.
- TMZ : Mann, Th. : *Der Zauberberg*. Frankfurt a.M. : Fischer, 1956. / Französisch von M. Betz : *La montagne magique*. Paris : Fayard, 1985.
- SQB : Semprun, J. : *Quel beau dimanche*. Grasset & Fasquelle, 1980 / Deutsch von J. Piron : *Was für ein schöner Sonntag!* München : Süddeutsche Zeitung Bibliothek, 2004.

Martina Werner¹

Universität Wien

Zur Entwicklung und Motivation der nominalen Suffigierung vor dem Hintergrund der deutschen Sprachgeschichte.

Abstract

Im Bereich der nominalen Wortbildung unterscheiden sich das Deutsche und das Französische deutlich voneinander: Dies liegt zum einen an den komplexen, d.h. mehrgliedrigen Komposita (wie bspw. *Grundstücksverkehrsgenehmigungszuständigkeitsübertragungsverordnung*), zum anderen auch an der Vielzahl abstrakter Ableitungsbildungen des Deutschen (wie *Professorenhaftigkeit*). Solche ad hoc gebildeten Wortbildungsformen werden im Französischen bevorzugt mit (Neben-) Sätzen wiedergegeben. Im Zentrum der Betrachtung soll in diesem Artikel die Suffigierung des Deutschen vor dem Hintergrund seiner historischen Entwicklung und dem Zusammenhang mit der Kategorie Genus stehen.

1. Ausgangspunkt

Eine der Hauptschwierigkeiten beim Erwerb des Deutschen stellt das Genus der Substantive dar. Formal kann an den Substantiven kein Genuseintrag abgelesen werden. Die unmarkierten Substantive des Deutschen besitzen sog. inhärentes Genus. Beispiele hierfür wären *der Stuhl, das Sofa, die Couch*. Da keine formalen Markierungen existieren, aus denen sich zweifelsfreie Regeln ableiten ließen, müssen Sprachlerner des Deutschen das Genus des Substantivs in diesen Fällen mitlernen. Eine Ausnahme hiervon stellen die abgeleiteten Substantive des Deutschen dar, wie bspw. *die Schön-heit, der Bohr-er, die Schwanger-schaft*: Anhand der Suffixe ist der Genuseintrag ablesbar. WEGENER 2000 bezeichnet deswegen die Suffixe als sog. „Genusmarker“: So besitzen bspw. alle mit dem Suffix *-heit* abgeleiteten Substantive des Deutschen feminines Genus, so z.B. *die Klugheit/Dummheit/Weisheit/Christenheit*, usw.

Ein genauerer Blick auf die Suffixe des Deutschen zeigt jedoch, dass dies nicht für alle Suffixe gleichermaßen gilt: So bilden bspw. die Suffixe *-sal* und *-nis* Substantive mit femininem oder neutralem Genus, vgl. *die Trübsal*, aber *das Schicksal* bzw. *die Finsternis*, aber *das Gleichnis*. Noch prominenter bzgl. bekannter ‚Genus-Ausnahmefälle‘ ist das Suffix *-tum*, das Neutra bildet (wie *das Studententum, Professorentum*, usw.), im Neuhochdeutschen jedoch zwei Ausnahmen mit maskulinem Genus (*der Irrtum, der Reichtum*) besitzt. Dies wirft zwei Fragen auf:

¹ martina.werner@univie.ac.at

- a) Warum besitzen manche Suffixe eine Genuszuverlässigkeit, d.h. bilden Substantive mit nur einem Genus, während andere dies offenbar nicht tun?
- b) Zu welchem Zweck besitzt das Deutsche (u.a.) Suffixe?

Wie in dem vorliegenden Beitrag auszuführen sein wird, sind beide Fragen aufeinander bezogen. Den gemeinsamen Bezugsrahmen stellt die Kategorie Genus bereit (folgend LEISS 2005). Der Beitrag wird daher zunächst die Frage nach der grammatischen Motivation der Kategorie Genus beleuchten (Abschnitt 2). In Abschnitt 3 daraufhin soll der Frage nachgegangen werden, warum einige Suffixe „Genusmarker“ sind, während andere sich dieser Klassifikationsgrundlage entziehen und wie beide voneinander abzugrenzen sind. Wie auszuführen sein wird, hat sich in der Sprachgeschichte des Deutschen ein sog. Grammatikalisierungsprozess vollzogen: Die produktiven Suffixe des Neuhochdeutschen dienen der Konstitution der Kategorie Genus (LEISS 2005), während in früheren Sprachstufen des Deutschen keine Relation zwischen Genus und Suffixen herstellbar ist (WERNER 2012). Wie dieser Grammatikalisierungsprozess vonstatten ging, widmet sich Abschnitt 4.

2. Der grammatische Inhalt von Genus

Die Versuche der Erforschung der Kategorie Genus reichen bis in das 19. Jahrhundert zurück (für weitere Details vgl. WEBER 2001 sowie die Aufsatzsammlung von SIEBURG 1997). Innerhalb der neueren Genus-Forschung hat sich die Unterscheidung zwischen Sexus, der Kategorie des natürlichen Geschlechts, und Genus, der Kategorie des grammatischen Geschlechts, durchgesetzt (vgl. zum Überblick BECKER 2008). Der Versuch, das Genus auf den Sexus zurückzuführen, kann als gescheitert betrachtet werden. Grund dafür ist die Identifikation der Richtung dieses Sprachwandelprozesses: Diese verläuft von Genus hin zu Sexus, nicht umgekehrt. Dies ist v.a. daran zu ersehen, da Substantiven mit Sexus-Lesart (wie bspw. *Ärztin*) keine weitere semantische Modifikation widerfährt (LEISS 1994) und dass Abstrakta sekundär die Sexuslesart annehmen können (wie bspw. in dem Satz *Die Schönheit geht die Straße entlang*), nicht jedoch umgekehrt movierte Substantive eine abstrakte Lesart ; WERNER 2012, Kapitel 3 sowie S. 190 ff.).

Die gegenwärtig am weitesten verbreitete Forschungsrichtung zur Funktion von Genus ist die Hypothese der Kongruenzerzeugung (cf. CORBETT 1991). Durch Kongruenz, so die Hauptargumentation, ließen sich syntaktische Zusammenhänge innerhalb der Konstituente leichter erkennen, so bspw. *ein gut-es Buch* bzw. *ein-e gut-e Schallplatte*. Insbesondere die germanischen Sprachen sind jedoch in jüngerer Zeit Zweifel laut geworden, ob die Funktion von Genus tatsächlich ausschließlich in der Erzeugung von Kongruenz besteht. Dies wird insbesondere durch den Verweis auf Genus-Sprachen ohne Kongruenz (was

bspw. das Arabische in Bezug auf die fehlende Kongruenz beim Adjektivattribut zeigt) begründet (für weitere Details vgl. WERNER 2012, Kapitel 2). Darüber hinaus wird einzig die Kategorie Genus über Kongruenz definiert, obgleich letztere auch durch die anderen nominalen Kategorien (Numerus, Kasus) zustande kommt (zur weiteren Kritik vgl. WEBER 2001). Übereinzelsprachlich ist bekannt, dass Flexionsformen von Numerus und Genus bevorzugt zusammenfallen (synkretisieren). Daraus ist abzuleiten, dass eine funktionale Motivation zwischen Genus und Numerus existiert. Auch aus dem Sprachvergleich ist in diesem Zusammenhang seit längerem bekannt, dass die Kategorie Genus nur in Sprachen existiert, die die Kategorie Numerus besitzen (vgl. Greenbergs Universalie # 37, siehe GREENBERG 1963: 117). Vor diesem Hintergrund rückt somit der Zusammenhang von Genus und Numerus, d.h. die Theorie der nominalen Quantifikation, in den Vordergrund der Betrachtung.

Übereinzelsprachlich lassen sich Substantive in der Logik der Teil-Ganzes-Relationen (sog. *Mereologie*) auf Basis der Merkmalsopposition von Homogenität versus Inhomogenität beschreiben: Massennomina sind bezüglich ihres Vorstellungsbildes teilbar und rufen ein homogenes Vorstellungsbild auf, zu dem etwas hinzugefügt oder abgetrennt werden kann (Kriterien [+ ADDITIV] sowie [+ TEILBAR]), ohne dass diese Hinzufügung oder Abtrennung grammatisch angezeigt würde. Ein Beispiel für ein typisches Massennomen ist das Substantiv *Milch*. Massennomina sind infolgedessen nicht pluralisierbar (**Milche*).



Abb. 1: Konzeptualisierung eines Massennomens

Parallel dazu gibt es die zählbaren Nomina, welche sich ihrem inhomogenen Vorstellungsbild nach durch die mereologischen Merkmale [– TEILBAR] bzw. [– ADDITIV] beschreiben lassen. Ein zählbares Substantiv ist eines, das hinsichtlich seines Vorstellungsbildes mit dem Merkmal [+ ZÄHLBAR] charakterisiert werden kann (wie etwa das Substantiv *Haus*). Die Technik, aus bspw. einem zählbaren Substantiv ein nicht-zählbares zu machen bzw. umgekehrt, bezeichnet man als *nominale Quantifikation* bzw. im Deutschen auch *Quantifizierung*. Nur bei zählbaren Substantiven ist eine Pluralisierung möglich (*Haus* – *Häuser*), was in Abb. 2 graphisch dargestellt wird.

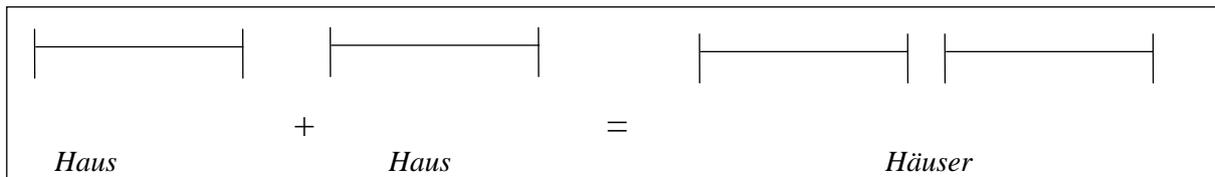


Abb. 2: Konzeptualisierung eines zählbaren Substantivs

Wird ein Massennomen entgegen seiner grammatischen Grundeinstellung dennoch pluralisiert, kann eine Nebenlesart des Plurals, der sog. Sortenplural (auch: sortaler Plural), zustande kommen, wie etwa in der Wortform *Sände* ‚Sorten von Sand‘.

Die Unterscheidung von zählbaren und nicht-zählbaren Substantiven ist in den germanischen Sprachen funktional in der Kategorie Genus abgebildet, wie die jüngeren und jüngsten Forschungen auf dem Gebiet der germanischen Sprachen zeigen (WERNER 2012, Kapitel 2, mit weiterführenden Literaturangaben). Damit ist die Kategorie Genus funktional verwandt mit der Kategorie Numerus, d.h. die Genera lassen sich entsprechend anhand von Pluralisierbarkeit den Konzepten Zählbarkeit bzw. Nicht-Zählbarkeit zuordnen.

Im Neuhochdeutschen ist das Genus als eine teilmotiviert Kategorie zu bezeichnen, dessen Funktionalität vom Wortbildungstyp der genusspezifischen Suffigierung sowie der Pseudokomposition (wie bspw. *Laubwerk*) getragen wird (LEISS 2005). Zählbare, d.h. pluralisierbare Substantive (sog. Individuativa, wie etwa dt. *der Huster*) stellt dem Sprachsystem das suffigierte Maskulinum bereit, während das Neutrum – v.a. in Form der substantivierten Infinitive – nicht-zählbare, nicht-pluralisierbare Massennomina (wie etwa dt. *das Husten*) beisteuert. Nur zählbare Substantive können pluralisiert werden (*der Huster* – *die Huster*), nicht aber Massennomina (*das Husten* – **die Husten*). In der Genussystematik befindet sich das suffigierte Femininum zwischen den beiden Polen dieser Konzeptualisierung. Auch das Französische hat Relikte dieser bis ins Indoeuropäische zurückverfolgbaren Quantifikationsstrategie erhalten, vgl. bspw. *le jour* – *la journée* oder *le soir* – *la soirée*. Während in diesem Fall beim Maskulinum die Totalität im Vordergrund der Konzeptualisierung steht, ist beim Femininum der Schwerpunkt der quantifizierenden Konzeptualisierung auf den Verlauf (Kontinuität, s.o.) gelegt (für weitere Beispiele vgl. bspw. BALDINGER 1950).

Das suffigierte Femininum des Deutschen dient (folgend LEISS 2005) der Bereitstellung von grammatischen Kollektiva (wie etwa *Burschenschaft*) und Kollektivabstrakta (wie etwa *die Schreierei* ‚einzelne Schreie zusammengenommen‘; *Schönheit* ‚alle Vorkommnisse von *schön* zusammengenommen‘). Die Quantifikationskonzepte der einzelnen Genera können damit folgendermaßen visualisiert werden:

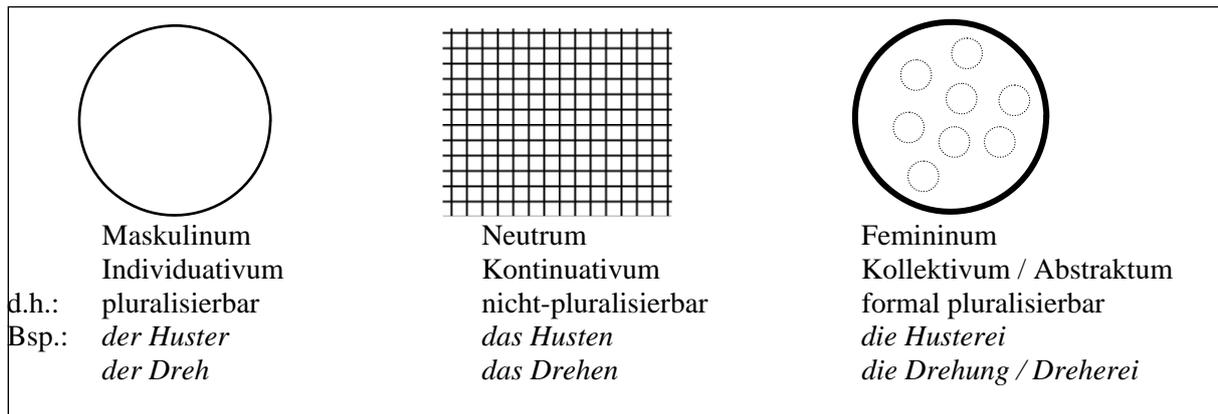


Abb. 3: Quantifikationskonzepte der Kategorie Genus (in Anlehnung an Bittner 2002: 211)

Formal gesehen muss das Femininum zum Konzept der Zählbarkeit geordnet werden, da die von ihm durch produktive Suffigierung kodierten Bildungen des Gegenwartsdeutschen prinzipiell pluralisierbar sind (*die Hustereien* – *die Hustereien*). Semantisch betrachtet jedoch ist es bei der Pluralisierung mit einem Massennomen zu parallelisieren: Werden Massennomina (wie etwa das Stoffnomen *Mehl*) in den Plural gesetzt, kommt es zur Lesart des Sortenplurals (wie etwa *Mehle* ‚Arten von Mehl‘). Dies ist auch beim Femininum der Fall (wie etwa *Schönheiten* ‚Arten, Vorkommnisse von Schönheit‘).

Das Femininum ist im Deutschen jedoch nicht das einzige Genus zur Kodierung von Kollektiva. Innerhalb der Nichtpluralisierbarkeit (sog. Kontinuität) des Neutrum ist die neutrale Kollektivität in Form der Zirkumfigierungen (wie *Gelache*) eingebettet, die mit der Kontinuität das primäre Merkmal der Nicht-Zählbarkeit bzw. Nicht-Pluralisierbarkeit teilt. Feminine und neutrale Kollektiva lassen sich gerade diesbezüglich unterscheiden (vgl. einen Satz wie *Die vielen Hustereien/*Gehuste während des Konzerts trübten den Genuss*). Die deverbale Zirkumfigierung des Neuhochdeutschen ist ebenso wie der substantivierte Infinitiv nicht pluralisierbar (**die Gehuste/Gelache/Herumgelaufe*). Dasselbe gilt auch für die neutralen Bildungen des Suffixes *-tum*, das im Neuhochdeutschen noch zur Ableitung von Personenbezeichnungen produktiv ist: Okkasionell gebildete *-tum*-Derivationen sind nicht pluralisierbar (*Studententum* – **Studententümer*, *Professorentum* – **Professorentümer*, *Ärztetum* – **Ärztetümer*). Lexikalisierte Bildungen des Suffixes *-tum* sind dagegen ohne weiteres pluralisierbar (*Herzogtum* – *Herzogtümer*), dies gilt auch für denominale Zirkumfigierungen, die im Neuhochdeutschen unproduktiv sind (wie *das Gebirge* – *die Gebirge*). Die unterschiedlichen Konzeptualisierungsverhältnisse sind in Abbildung 4 wiedergegeben.



Abb. 4: Feminine Kollektivum vs. neutrales Kollektivum

Zu beachten ist, dass nicht jedes beliebige, suffigierte Substantiv des Deutschen der gerade skizzierten Systematik gerecht werden kann, d.h. auch sein Pluralisierungsverhalten im Verlauf der Sprachgeschichte sich ändern kann, da im Einzelfall eine Lexikalisierung vorliegen kann. Abstrakta können bspw. auch durch Einbettung in einen Situationskontext konkretisiert worden sein. Grammatische ‚Kontexte‘ sind z.B. die syntaktischen Leerstellen in einem Satz (ITURRIOZ 1982: 51 ff.). Das erklärt auch, warum Abstrakta im Verlauf der Sprachgeschichte dazu tendieren, entsprechend ihrer frequentesten syntaktischen Verwendung zu lexikalizieren, etwa als Nomina instrumenti (> Instrumentaladverbiale, wie etwa *Decke* ‚x, mit dem man deckt‘), Nomina loci (> Lokaladverbiale, wie etwa *Ausfahrt* ‚x, wo man ausfährt‘) oder als Konkretum im Sinne eines Resultats oder eines Zustands eines Vorgangs (> Temporaladverbiale, Subjekt; Objekt; wie etwa *Blüte* ‚x, das blüht‘).

Als Zwischenfazit lässt sich vor dem Hintergrund der bisherigen Ausführungen festhalten: Das Genus des Deutschen stellt im Bereich der abgeleiteten Substantive des Deutschen eine ausdifferenzierte Quantifikationstechnik bereit, das im Gegenwartsdeutschen durch die Suffixe getragen wird (Leiss 2005). Da nicht alle derivierten Substantive des Deutschen wegen Lexikalisierung die dargestellte Systematik abbilden, ist die Frage nach der gegenwartssprachlichen Motiviertheit und historischen Entwicklung der Suffixe aufgeworfen. Der Beantwortung dieser Frage ist der nächste Abschnitt gewidmet.

3. Die Diachronie der Suffigierung

Um einer im vorherigen Abschnitt angesprochenen, funktional-semantischen Motivation des Genus näher zu kommen, muss, wie gegen Ende des vorherigen Abschnitts angeschnitten, zwischen produktiven, d.h. im Neuhochdeutschen reihenbildenden, Suffixen und nicht (mehr) produktiven Suffixen unterschieden werden, um in einem nächsten Schritt semantische Ähnlichkeit der abgeleiteten Substantive desselben Genus zu ermitteln. Als nicht (mehr) produktive Suffixe sind also solche zu klassifizieren, die entweder im früheren Deutschen einmal

reihenbildend waren (wie etwa die Suffixe *-nis* und *-sal*), im Neuhochdeutschen jedoch keine Substantive mehr produktiv bilden können. Indizien für (angehende) Unproduktivität sind zum einen zunehmende Unfähigkeit, Lexeme bestimmter Wortarten abzuleiten, zum anderen, nur noch bestimmte morphologische Klassen innerhalb einer Wortart ableiten zu können. Ein weiterer, semantischer Aspekt darf nicht unberücksichtigt bleiben: So müssen die mit demselben Suffix produktiv gebildeten Substantive dieselbe grammatische (nicht lexikalische) Semantik zum Ausdruck bringen. Der Anteil an Lexikalisierungen bei suffigierten Substantiven darf nicht unterschätzt werden. Um der Gefahr zu entgehen, ein bereits lexikalisiertes Substantiv anstelle eines produktiv gebildeten, vollmotivierten Substantivs als Beispiel anzuführen, empfiehlt es sich für den vorliegenden Fall, ein gesamtes Bildungsmuster eines Suffixes sowie dessen kontextunabhängige Semantik zu betrachten. Bezogen auf die *-ung*-Suffigierung könnte also beispielsweise ein Wort wie bspw. *Wohnung* als Nomen loci ausgeschlossen und damit als lexikalisiert klassifiziert werden, da es inkompatibel mit dem durch das Femininum vorgegebene Konzept der Abstraktheit bzw. Kollektivität (vgl. *Drehung*, *Umfahrung*, *Unterschlagung*, etc., vgl. Abschnitt 4) ist. Das bedeutet jedoch nicht, dass die betreffende Bildung stets mit dem Konzept der Abstraktheit inkompatibel war (so bedeutete *Wohnung* einst ‚Tätigkeit, Art und Weise des Wohnens‘, vgl. KLUGE 2011). Ob und inwieweit das Suffix im Gegenwartsschwedischen produktiv ist, ist innerhalb der Literatur umstritten. DEMSKE (2000) plädiert für die Klassifikation als synchron unproduktives Suffix. Anhand der Beobachtungen, dass die Ableitung von Simplizia und Präfixverben als auch von Partikelverben zunehmend vermieden und durch den substantivierten Infinitiv ersetzt wird (**Fernsehung* > *das Fernsehen*, *?Hereinkommung* > *das Hereinkommen*, **Abwaschung des Geschirrs* > *das Abwaschen des Geschirrs*, **Abhustung* > *das Abhusten*) und parallel dazu entsprechende Derivationsbildungen zu Lexikalisierung tendieren (vgl. *?Abschreibung* vs. *das Abschreiben*; *?Einkaufung* (Prozesslesart) vs. *das Einkaufen*; *Bestattung* (Prozesslesart) vs. *das Bestatten*; in Analogie zu *Salbung* vs. *das Salben*), ist dem zuzustimmen. Am Beispiel des Suffixes *-ung* wird jedoch offenbar, dass wir es mit morphologischen Umwälzungen beträchtlichen Ausmaßes zu tun haben, welche die Landschaft morphologischer Prozesse stetig umorganisieren. Doch nicht nur eine Suffixbildung selbst, sondern gesamtes suffixales Derivationsmuster kann bekanntlich unproduktiv werden. In Bezug auf das Suffix *-ung* ist gegenwärtig die Ableitung verbaler Simplizia bereits nicht mehr produktiv (vgl. **Hustung*, **Lachung*, **Weinung*). Lexikalisierte Bildungen aus früheren Epochen des Deutschen sind dagegen weiterhin vorhanden (wie etwa *Füllung*), doch werden sie zunehmend durch den substantivierten Infinitiv ersetzt (WERNER 2010).

Produktiv ist in diesem Beitrag für Suffixe verwendet, die reihenbildend, desemantisiert sowie auf die Ableitung bestimmter Wortarten festgelegt sind. Als in diesem Sinne produktiv sind folgende Suffixe des Gegenwartsdeutschen aufzuführen (vgl. DRAEGER 1996): *-er*, *-heit*, *-keit*, *-igkeit*, *-(er)ei/-elei* sowie *-ung*, allerdings mit Restriktionen, s.o.). Die Suffixe *-schaft* und *-tum* sind eingeschränkt auf die Ableitung von Personenbezeichnungen und somit nur beschränkt produktiv. Da nicht-native Suffixe ausschließlich zur Ableitung nicht-nativer Stämme dienen (**Schön-ness*, **Regier-ment*, vgl. jedoch dagegen *Cool-heit*), werden sie von der folgenden Betrachtung ausgeklammert. Eine ‚Nativierung‘ von nicht-nativen Suffixen ist demnach dann erfolgt, sobald diese zur Ableitung nativer Stämme fähig sind (wie etwa *-(er)ei* aus französisch *-(er)ie*, vgl. *Husterei*, *Schlägerei*, etc.). Nicht-native Suffixe sind teilweise ebenfalls produktiv: Dies bezieht sich v.a. auf die Suffixe *-(i)tät* sowie *-ion*. Aufgrund der Tatsache, dass nicht-native Suffixe sich nur mit nicht-nativen Stämme kombinieren, während native Suffixe sich auch mit nicht-nativen Stämme kombinieren (vgl. bspw. *Absurdität/ Absurdheit*; *Cool-ness / Cool-heit*, s. auch CORBIN et al. 1997), sollen diese in der weiteren Betrachtung unberücksichtigt bleiben.

Vor dem Hintergrund der gerade getroffenen Aussagen ergibt sich folgende Distribution der produktiven Suffixe des Gegenwartsdeutschen (Tabelle 1):

<p><i>-er</i> (mit Varianten <i>-ler/-ner</i>) <i>-erei/elei</i>: produktiv (allerdings pejorativ) <i>-heit</i> bei nicht-suffigierten Adjektiven und Part. II <i>-igkeit</i> bei desubstantivischen Adjektiven suffigiert auf <i>-haft</i> (wie in <i>Knabenhaftigkeit</i>) <i>-keit</i> bei suffigierten und pseudosuffigierten Adjektiven <i>-schaft</i> (bildet Kollektiva, nur zu Personenbezeichnungen) <i>-tum</i> (nur zu Personenbezeichnungen) <i>-ung</i> (zunehmend unproduktiv, vgl.: <i>*Chattung</i>, <i>*Malung</i>, <i>?Abschlagung</i>)</p>
--

Tabelle 1: Produktive Suffixe mit spezifischer Derivationsleistung

Es finden sich relikthaft im Wortschatz des Deutschen Ableitungsmuster von ein paar Suffixen, die im Gegenwartsdeutschen gar nicht oder nur noch eingeschränkt produktiv sind (wenn sie auch in vielen Bildungen des Wortschatzes erhalten sind). Es handelt sich z.B. um die Suffixe *-ling* wie in noch erhalten in dem Substantiv *Liebling* und *-sal* wie noch erhalten in *Schicksal*. Ihre jeweilige Unproduktivität kann man durch morphologische Distributionsproben testen, so bspw. bei dem Suffix *-ling*: **Cool-ling*, **Hässlich-ling*, **Klug-ling*, **Fahrling*, aber *ein Cooler / Hässlicher/ Kluger / Fahrer* (zur Unproduktivität vgl. auch KLUGE 2011). Ein Blick auf die im Neuhochdeutschen unproduktiven Suffixe zeigt, dass in früheren Sprachstufen offenbar mehr Suffixe zur Bildung von Substantiven zur Verfügung standen, als dies im Gegenwartsdeutschen der Fall ist. In den Kontext einer diachron gewachsenen morphologischen Artenvielfalt muss auch die Beobachtung eingeordnet werden, dass das Althochdeutsche im

Vergleich zum Neuhochdeutschen wesentlich weniger Suffixe besaß (GRIMM 1831/1890: 3):

Die wurzelreichste ältere sprache erfreut sich lebendiger namen und wörter, für deren nothwendige und geheime beziehungen ihr eine fülle von ablauten und flexionen zu gebote stehen. Die spätere, indem sie wurzeln aufgibt, ablaute fahren läßt, strebt durch förderung der ableitungen und zusammensetzungen beweglichkeit und deutlichkeit des ganzen zu vervollkommen.

Das Deutsche tendierte demzufolge in seiner sprachhistorischen Entwicklung zu einer bevorzugten Etablierung von substantivischen Suffixen. Vor dem Hintergrund der obigen Ausführungen in Bezug auf den (möglichen) Einfluss historischen Bedeutungswandels und der Genusschwankung bei Suffixen (wie *-nis* und *-sal*) wird nicht nur deutlich, dass nicht jedem Wortbildungssuffix der Status als ‚Genusmarker‘ zukommt bzw. zukommen kann, sondern auch, dass die Festlegung eines Suffixes auf ein bestimmtes Genus und die Abnahme der Suffixe die Interpretation eines Grammatikalisierungsprozesses der Kategorie Genus durch die Sprachepochen hindurch nahelegt.

4. Grammatikalisierung des Genus

Prozesse der Grammatikentstehung, d.h. Grammatikalisierungsprozesse, durchlaufen bekanntlich bestimmte Stufen, die nicht willkürlich, sondern regelgeleitet aufeinander aufbauen. Der Grammatikalisierungsprozess des Genus kann in diesem Zusammenhang anhand folgender Charakteristika identifiziert werden, die mithilfe konkreter Beispiele für den vorliegenden Untersuchungsbereich illustriert werden sollen (zum Forschungsüberblick vgl. WERNER 2012, Kapitel 4 und 5):

- Layering (Überlagerung): Alte und neue Realisierungen können sich innerhalb einer Funktionalität überlagern, so zum Beispiel zwei synonyme Bildungsmuster von Substantiven mit ehemals produktivem versus neuem produktivem Suffix, wie etwa *Kält-e* vs. *Schön-heit*.
- Splitting (Divergence): Hierbei handelt es sich um die Aufspaltung eines gleichlautenden sprachlichen Elements in eine lexikalische sowie auch in eine grammatische Form, vgl. zum Beispiel: *Mut*, aber Suffix *-mut* (wie bspw. in *Anmut*, *Demut*).
- Spezialisierung: Aus den verschiedenen, miteinander funktional konkurrierenden Formen, die spezifische semantische Nuancen aufweisen, wird mit der Zeit eine präferiert. Im vorliegenden Fall wäre hierfür als Beispiel das Maskulina bildende Suffix *-er* anzuführen, das in früheren Sprachstufen mit dem Suffix *-ling* in funktionaler Konkurrenz stand (vgl. bspw. *Pfifferling* / *Pfiffer* zu *Pfeffer*, vgl. KLUGE 2011), oder die Nullsuffigierung vs. die *-er*-Suffigierung wie bspw. noch frühneuhochdeutsch *beck/bæcker* oder vgl. auch *Zimmermann/Zimmerer* (zu Details vgl. WERNER 2012, Abschnitt 5.1).

- Dekategorisierung: Die ursprüngliche Wortartenzugehörigkeit sowie die damit verbundenen semantischen Merkmale gehen verloren. Ein Beispiel für einen solchen Fall ist das Suffix *-heit*, das ehemals ein Substantiv war. Nicht einher geht bei der Dekategorisierung der Verlust des Genus. So war das Suffix *-heit* zwar noch im Althochdeutschen als Maskulinum und Femininum belegt (vgl. KLUGE 2011 mit weiterführenden Literaturangaben). Das Prinzip der Dekategorisierung funktioniert offensichtlich selektiv, es werden nur solche grammatischen Inhalte abgelegt, die für das Grammatikalisierungsziel redundant sind. Je häufiger eine bestimmte Form, desto wahrscheinlicher ist ihre Bevorzugung im Grammatikalisierungsprozess. Beim Suffix *-heit* kann man vermuten, dass die maskulinen Belege diachron deutlich niedriger frequent waren. Denkmöglich hätte also das Suffix *-heit* durchaus als Marker für das Genus maskulinum eingehen können. Wie eingangs bereits ausgeführt, waren Suffixe in früheren Sprachstufen nicht auf die Bildung von Substantiven eines einzigen Genus festgelegt. Suffixe, die diachron unterschiedliche Genera kodierten (wie *-nis* oder *-sal*) tendieren dazu, abgebaut zu werden.

In Bezug auf die Herkunft der Suffixe lassen sich bei der sprachstufenübergreifenden Grammatikalisierung zwei Quellen erkennen: Zum einen lässt sich die Entwicklung aus einem Substantiv wie bspw. das Suffix *-heit* > althochdt. *heit(i)* ‚Art und Weise (als Femininum); sowie ‚Person‘ (als Maskulinum) nachweisen. Zum anderen lässt sich die Verschmelzung (sog. Reanalyse) von zwei bereits bestehenden gebundenen Morphemen wie bspw. *-schaft* > mittelhochdt. *-schaf* + *-t* zu *-schaft* (vgl. WERNER 2012, Kap. 4) beobachten. Im ersten Fall ist eine sog. Desemantisierung des (einstigen) Lexems während des Grammatikalisierungsprozesses zu beobachten: Die lexikalische Bedeutung geht also verloren, während die grammatische Bedeutung (in diesem Sinne die Kernbedeutung) bleibt.

Das entsprechende Morphem ist als grammatikalisiert (Kriterium der Paradigmatizität, vgl. auch C. LEHMANN 1995) zu bezeichnen, sobald das Morphem obligatorisch auftritt (Kriterium der Obligatorik) und sobald es kompatibel mit dem ganzen Spektrum an lexikalischen Bedeutungen ist, d.h. wenn seine Selektionsrestriktionen in Bezug auf die Ableitung einer bestimmten Wortart (z.B. Verben) aufgegeben sind. Das Paradigma kommt durch Oppositionsherstellung zustande: In diesem Fall lässt sich in Bezug auf die Markierung des Genus femininum im Gegenwartsdeutschen feststellen, dass das Suffix *-heit* unmarkierte, Adjektive (d.h. adjektivische Simplizia wie bspw. *schön*, *cool*) ableitet, das Suffix *-keit* dagegen suffigierte Adjektive (wie bspw. *gesellig*). Das Suffix *-igkeit* leitet dagegen desubstantivische Adjektive des Suffixes *-haft* ab (wie bspw. *laienhaft*). Das Suffix *-ung* leitet Verben ab, obgleich es sich gegenwärtig im Zustand der Inproduktivwerdung befindet (DEMSKE 2000): Verbale

Simplizia, Präfigierte Verben und zunehmend auch Partikelverben können zunehmend nicht mehr mit dem Suffix *-ung* abgeleitet werden (vgl. **Lachung; *Verfahrung; *Auslachung*), obgleich zahlreiche Lexikalisierungen erhalten sind (WERNER 2010); Beispiele hierzu wären *Wohnung, Entsorgung, Einberufung*. Damit stellt das Suffix *-heit* zusammen mit den Suffixen *-keit* und *-igkeit* die Feminin-Markierungen bereit, im Gegensatz zum Motionssuffix *-in*, das Sexus (Motion), nicht Genus markiert. Das Genus maskulinum wird im Neuhochdeutschen ausschließlich durch das Suffix *-er* markiert (mit den Varianten *-ler/-ner*; zur historischen Konkurrenz mit anderen Suffixen, so z.B. mit dem Suffix *-ling*, s.o.). Das nicht-pluralisierbare Neutrum wird derzeit produktiv durch den substantivierten Infinitiv kodiert (wie *das Lachen, das Verstehen, das Beladen*).

Eine Sonderform innerhalb des Neutrums ist das kollektive Neutrum (vgl. 2.), das durch die nicht-pluralisierbare Zirkumfigierung zu Verbstämmen (Typ *das Ge-...-e* wie *das Gehuste, das Gelache*) und Suffixoide *-werk* und *-wesen* (wie *Laubwerk; Fahrwerk*) bereitgestellt wird. Die Zirkumfigierung bleibt dabei auf verbale Simplizia und Partikelverben beschränkt (vgl. *das Ge-sitz-e, das Herum-ge-sitz-e*); Präfixverben sperren sich gegen diese Form der Derivation (vgl. **das Ver-ge-steh-e*), weshalb an dieser Stelle eine eingeschränkte Produktivität des Wortbildungsmusters, auch aufgrund der pejorativen Konnotation und damit einhergehender pragmatischer Einschränkung auf spezifische Kontexte festzuhalten ist. Die Suffixe *-schaft* (für Feminina) und *-tum* (für Neutra) bilden im Neuhochdeutschen ausschließlich Kollektiva zu Personenbezeichnungen, d.h. sind aufgrund dessen ebenfalls nicht als Genus-Grammeme anzusehen; trotzdem bleibt die Fähigkeit zur Pluralisierung alleine dem Femininum vorbehalten (vgl. *die Studentenschaft – die Studentenschaften* (z.B. *aus aller Welt*), jedoch *das Studententum – *die Studententümer*). Zu beachten ist an dieser Stelle, dass aufgrund von Lexikalisierung (wie bspw. bei *Herzogtum – Herzogtümer* in der gegenwartsdeutschen Bedeutung ‚Reich, Herrschaftsgebiet eines Herzogs‘) einzelne, nicht aber reihenbildende Fälle von Pluralisierung möglich sind (zu Details vgl. WERNER 2012: 159).

Vor dem Hintergrund der deutschen Sprachgeschichte zeigt sich darüber hinaus, dass die Suffixe sich allmählich auf ein bestimmtes Genus festlegten. Einige Relikte sind im Neuhochdeutschen in Form unproduktiver Suffixe erhalten, die, wie bspw. die Suffixe *-nis* und *-sal*, keine eindeutige Genuszuweisung erzeugten. Dem gegenüber steht das Neuhochdeutsche, dessen produktive Suffixe alle Substantive eines Genus (nicht mehrerer) erzeugen.

Unabhängig davon lässt sich bei allen Suffixen auch eine gemeinsame, genusunabhängige Entwicklungsrichtung hinsichtlich der Derivationsbasis erkennen: So leiteten alle Suffixe zunächst Nomina (im weiten Sinne des Terminus) ab. In der Folge differenzierten sich die Suffixe aus: die eine Gruppe leitete aus-

schließlich Adjektive, die andere ausschließlich Verben ab. Dies deckt sich mit der Ergebnis IACOBINIS 2000, wonach die Entwicklung der Derivation stets von Substantiven zu Nicht-Substantiven (z.B. Verben) verläuft. Das Deutsche beschreitet somit in Bezug auf die historische Entwicklung der Basen der nominalen Derivation Pfade, die sich auch im übereinzelsprachlichen Vergleich nachweisen lassen.

5. Fazit und Ausblick

Im Gegenwartsdeutschen ist die Ausdifferenzierung der Ableitung von Adjektiven einerseits und Verben andererseits erhalten in Form der femininen Adjektivabstrakta auf *-heit* bei unmarkierten Adjektiven wie *Schönheit*, auf *-keit* bei abgeleiteten Adjektiven wie *Geselligkeit* sowie auf *-igkeit* bei Adjektiven des Suffixes *-haft* wie bspw. *Professorenhaftigkeit*, während die Verbalabstrakta zunehmend durch den substantivierten Infinitiv realisiert werden d.h. die femininen *-ung*-Nominalisierungen verdrängen (wie bspw. *?Chattung* > *das Chatten*; **Laufung* > *das Laufen*). Solche Neubildungen des substantivierten Infinitivs sind nicht pluralisierbar (entgegen aus dem Althochdeutschen erhaltenen, lexikalisierten Gerundiven wie *Leben* oder *Essen*). Von der Ersetzung durch den substantivierten Infinitiv sind auch die Ableitungen des Suffixes *-erei* betroffen, vermutlich auch aufgrund der konnotativen Bedeutung des Suffixes und der dadurch eingeschränkten Verwendungsmöglichkeiten. Der substantivierte Infinitiv wurde erst ab mittelhochdeutscher Zeit durch Einfluss des Französischen produktiv (KLOOCKE 1974). Im Französischen ist dieses Bildungsmuster dagegen nicht mehr produktiv (vgl. bspw. **le lire*, vgl. aber dt. *das Lesen*), obgleich einige Lexikalisierungen erhalten geblieben sind (wie bspw. *le sourire*). Das Gegenwartsfranzösische benutzt stattdessen die Umschreibung mit Nebensätzen (wie *quand on lit*, ...).

Damit lässt sich vor dem Hintergrund der bisherigen Ausführungen zusammenfassen: Die Kodierung genusspezifischer Suffixe ist im Deutschen durch eine jahrhundertlange Grammatikalisierung von Morphemen (gebundenen sowie nicht-gebundenen) zustande gekommen (WERNER 2012). Für das Sprachsystem funktional relevant ist die Eingliederung von Zeichen in ein Paradigma (Oppositionserzeugung) bei gleichzeitiger Aussonderung funktionaler Äquivalenten bzw. die Ausdifferenzierung von Suffixen bei der Kategorie Genus femininum. Genusunabhängig, aber für das Voranschreiten des Grammatikalisierungsprozesses von höchster Wichtigkeit ist die übereinzelsprachlich beobachtbare Erweiterung von Derivationsbasen (Richtung: Nomen zu Nicht-Nomen). Durch den Grammatikalisierungsprozess, der, sofern keine weiteren Entwicklungen (z.B. ein Genusschwund) eintreten, als mehrheitlich abgeschlossen bezeichnet werden kann (zu Details vgl. Abschnitt 3), konstituieren die Suffixe die grammatische

Kernfunktion der nominalen Quantifikation (Dimension der (Nicht-)Zählbarkeit, vgl. Abschnitt 2). Sie bilden damit einen motivierten Teilbereich innerhalb der Kategorie Genus. Obgleich diesbezügliche Ähnlichkeiten mit verwandten Sprachen bekannt und auch historisch dokumentiert sind (vgl. z.B. lat. *caesus* ‚Käse‘ vs. *caesum* ‚Käsemasse‘), muss die Frage nach einer Systematizität, wie etwa im Französischen, mit Verweis auf ein wichtiges und noch zu erbringendes Forschungsgebiet, offen bleiben.

Literatur:

- BALDINGER, Kurt (1950): *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff. Ein Beitrag zur Bedeutungslehre im Französischen mit Berücksichtigung der Mundarten*. Berlin: Akademie.
- BECKER, Thomas (2008): *Zum generischen Maskulinum: Bedeutung und Gebrauch der nicht-movierten Personenbezeichnungen im Deutschen*. *Linguistische Berichte* 213, 65–75.
- BITTNER, Dagmar (2002): Semantisches in der pronominalen Flexion des Deutschen. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21/2, 196–233.
- CORBETT, Greville G. (1991): *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
- CORBIN, Danielle et al. (1997): Mots possibles et mots existants. *Sillexicales 1 (Université de Lille)*.
- DEMSKE, Ulrike (2000): Zur Geschichte der *-ung*-Nominalisierungen im Deutschen. Ein Wandel morphologischer Produktivität. *PBB* 122, 365–411.
- DRAEGER, Kerstin (1996): *Die semantische Leistung der suffixalen Wortbildungsmorpheme der deutschen Gegenwartssprache*. Aachen: Shaker.
- EBERT, Robert Peter et al. (1993) (Hrsg.): *Frühneuhochdeutsche Grammatik*. Hrsg. von Robert Peter, Oskar Reichmann, Hans-Joachim Solms und Klaus-Peter Wegera. Tübingen: Niemeyer.
- GREENBERG, Joseph H. (1963): Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. In: Greenberg, Joseph (ed.): *Universals of language*. Cambridge, Mass., London: MIT Press, 73–113.
- GRIMM, Jacob (1831/1890): *Deutsche Grammatik*. 3. Theil, 3. Buch: Von der Wortbildung. Neuer vermehrter Nachdruck. Göttingen: Dieterich.
- IACOBINI, Claudio (2000): Base and direction of derivation. *HSK 17/1. Morphologie/Morphology*. Berlin, New York: de Gruyter, 865–876.
- ITURRIOZ, José L. (1982): Abstraktion: Kategorie und Technik. In: Seiler, Hansjakob, Lehmann, Christian (Hrsg.): *Apprehension. Das sprachliche Erfassen von Gegenständen. Teil 1: Bereich und Ordnung der Phänomene*. Tübingen: Narr, 49–65.
- KLOOCKE, Hella (1974): *Der Gebrauch des substantivierten Infinitivs im Mittelhochdeutschen*. Göttingen: Kümmerle.
- KLUGE, Friedrich (2011): *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. Bearbeitet von Elmar Seebold. 25., durchgesehene und erweiterte Auflage. Berlin, New York: de Gruyter.
- LEISS, Elisabeth (1994): Genus und Sexus. Kritische Anmerkungen zur Sexualisierung von Grammatik. *Linguistische Berichte* 152, 281–300.
- LEISS, Elisabeth (2005): Derivation als Grammatikalisierungsbrücke für den Aufbau von Genusdifferenzierungen im Deutschen. In: Leuschner, Torsten, Mortelmans, Tanja, De Groot, Sarah (Hrsg.): *Grammatikalisierung im Deutschen*. Berlin, New York: de Gruyter, 11–30.

- LEHMANN, Christian (1995): *Thoughts on Grammaticalization*. München/Newcastle: Lincom.
- SIEBURG, Heinz (Hrsg.) (1997): *Sprache – Genus/Sexus*. Frankfurt am Main: Lang.
- WEBER, Doris (2001): *Genus. Zur Funktion einer Nominalkategorie, exemplarisch dargestellt am Deutschen*. Frankfurt am Main: Lang.
- WEGENER, Heide (2000): German gender in children's second language acquisition. In: UNTERBECK, Barbara, RISSANEN, Matti (eds.), 511–544.
- WERNER, Martina (2010): Substantivierter Infinitiv statt Derivation. Ein ‚echter‘ Genuswechsel und ein Wechsel der Kodierungstechnik innerhalb der deutschen Verbalabstraktbildung.“ In: Bittner, Dagmar, Gaeta, Livio (Hrsg.): *Kodierungstechniken im Wandel. Das Zusammenspiel von Analytik und Synthese im Gegenwartsdeutschen*. Berlin, New York: de Gruyter, 159–178.
- WERNER, Martina (2012): *Genus, Derivation und Quantifikation. Zur Funktion der Suffigierung und verwandter Phänomene im Deutschen*. (Studia Linguistica Germanica, 114) Berlin, Boston: de Gruyter.

Le plurilinguisme alsacien au miroir de France 3 Alsace

L'Alsace a de tous temps été une terre de passage, de rencontres, de contacts entre différents peuples. À partir de 1870 et durant le XX^{ème} siècle, ces contacts ont été marqués notamment par les conflits nationaux opposant la France et l'Allemagne, qui ont dès lors influencé et agi sur la dynamique linguistique, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier après, avec le rattachement définitif de l'Alsace à la France. Cette évolution aboutit à une « situation linguistique complexe » (Tabouret-Keller, 1985 : 13), où les langues historiques de la région, dialectes alsaciens et allemand standard, subissent la concurrence du français, désormais langue nationale et officielle.

Cette région constitue dès lors un lieu privilégié pour l'observation des phénomènes de contacts de langues, qui induisent une situation de plurilinguisme de fait, dans la mesure où la plupart des locuteurs dialectophones alsaciens disposent de plusieurs variétés dans leur répertoire linguistique. Ces phénomènes impliquent également un plurilinguisme social, au sens où des communautés parlant des langues différentes sont amenées à entrer en contact dans cette région frontalière. Cependant, ce plurilinguisme n'a rien d'officiel dans la région, son institutionnalisation se heurtant aux difficultés inhérentes à la définition de la « langue régionale » particulièrement délicate dans le contexte alsacien.

Si le terrain alsacien a déjà fait l'objet de nombreuses études, nous proposons de l'aborder sous un angle nouveau, par le biais de la petite lucarne que représente la télévision. Il s'agira, dans cette contribution, d'étudier l'articulation des notions de « langue régionale » et de « télévision régionale » dans l'espace alsacien, et d'en observer les effets dans les productions des locuteurs alsaciens participant aux émissions télévisuelles régionales.

Dans quelle mesure les médias, et plus spécifiquement les médias audiovisuels, peuvent-ils constituer un miroir de ce plurilinguisme ? Comment est-il pris en compte dans la production des émissions régionales ?

Nous commencerons par faire le point sur les variétés linguistiques composant le répertoire verbal des locuteurs dialectophones alsaciens, en insistant sur la complexité des rapports entre dialectes alsaciens et allemand standard. Dans une deuxième partie, nous étudierons les effets de ces rapports complexes sur le contenu des programmes de *France 3 Alsace*, avant de présenter dans une dernière partie les résultats de l'analyse de corpus que nous avons menée dans le cadre de notre recherche doctorale.

1. Les variétés linguistiques en présence et leur dénomination

Dans un premier temps, nous cherchons à déterminer les composantes spécifiques de la situation linguistique en Alsace, autrement dit, les langues, ou plutôt les variétés linguistiques avec lesquelles les locuteurs alsaciens sont en contact. Nous focalisons notre étude sur les locuteurs alsaciens dialectophones et ne prenons dès lors pas en compte les langues dites « de l'immigration », également très présentes dans l'espace alsacien, et qui constituent un champ de recherche particulier.

Comme le propose Bothorel-Witz (2007 : 44),

« En abordant le paysage sociolinguistique alsacien sous l'angle de variétés en contact et d'un plurilinguisme complexe, nous sommes amenés à faire une place particulière aux représentations que les locuteurs ont des pratiques, des langues, de leurs normes et statuts, des relations entre soi et les autres, etc ».

Nous verrons par la suite que ces représentations sont déterminantes dans la manière dont les locuteurs nomment les variétés qu'ils utilisent.

1.1. Pratiques linguistiques en Alsace depuis 1945

À l'heure actuelle, on pourrait postuler que le répertoire verbal des locuteurs dialectophones alsaciens est constitué de trois variétés principales, réparties de manière différente en fonction des locuteurs : le français, les dialectes alsaciens et l'allemand standard.

En effet, depuis 1945, la pratique du français, en tant que langue nationale et officielle, s'est imposée à l'ensemble des locuteurs comme la langue légitime. Par conséquent, la pratique des dialectes, encore majoritaire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a accusé une forte baisse à partir des années 1970. Par « dialectes alsaciens », nous désignons les différentes variétés de francique et d'alémanique parlées dans la région depuis le V^{ème} siècle.

En 1946, « 85,80 % de la population déclarent savoir parler le dialecte, 79,84 % de la population déclarent savoir parler l'allemand et 62,70 % de la population déclarent savoir parler le français » (Huck, 2007 : 27). Les années 1960 marquent le début du déclin de la pratique dialectale, déclin qui va aller en s'intensifiant, puisque, entre 1962 et 1992, on observe une baisse d'environ 25% de la connaissance déclarée du dialecte (Huck, 2007 : 30). La dernière enquête « Chiffres pour l'Alsace » menée par l'INSEE (Duée, 2002) recense ainsi 500 000 personnes qui « parlent alsacien » sur 1 200 000 habitants, soit 4 personnes sur 10. La part des locuteurs dialectophones en Alsace, estimée à 39% en

1999 (Duée, 2002 : 1), reste cependant élevée par rapport à d'autres régions françaises. Plus récemment, une enquête réalisée par un institut privé en 2012 sur un échantillon de 801 personnes contactées par téléphone à la demande de l'Office pour la Langue et la Culture Alsacienne (OLCA)¹, révèle que 43% des personnes interrogées savent « bien parler » le dialecte, 33% déclarent « savoir parler ou comprendre un peu », tandis que 25% « ne comprennent pas ». Ces chiffres semblent indiquer un maintien de la pratique des dialectes, mais dans la mesure où le français s'est substitué aux dialectes pour répondre à l'ensemble des besoins de la communication, on assiste malgré tout à la disparition de leurs fonctions vernaculaires. On peut dès lors s'interroger sur le sens du maintien de la pratique du dialecte pour des locuteurs qui restent nombreux alors qu'ils n'en ont plus un réel besoin. Le dialecte serait alors investi d'une fonction culturelle, voire identitaire, correspondant à ce qu'Adrien Finck (1994) appelle sa « langue de plaisir ».

Remarquons que l'allemand, tout du moins dans sa forme orale, a quasiment disparu de la vie sociétale en Alsace depuis 1945, et se trouve aujourd'hui

« exclu du répertoire verbal social des locuteurs (ensemble des répertoires individuels) et d'un continuum de pratiques dont les polarités extrêmes sont désormais représentées par le français standard et la variété lococlectale des locuteurs ancrés dans la tradition de la pratique dialectale » (Bothorel-Witz, 2007 : 39-44).

Il joue néanmoins un rôle périphérique, en tant que langue étrangère « de proximité », enseignée à l'école, mais aussi par une présence plus endogène, notamment dans la presse bilingue régionale, ainsi que dans les médias audiovisuels allemands écoutés en Alsace. Se pose alors la question de la distance (linguistique ? idéologique ?) séparant les dialectes et l'allemand standard, qui varie d'un locuteur à l'autre : comment les liens entre ces deux variétés sont-ils envisagés ? De cette difficulté à déterminer les liens entre les deux variétés découle la difficulté à définir la notion de langue régionale en Alsace, dont l'incidence sur la politique linguistique à mener, notamment dans le domaine éducatif, est directe.

1.2. La question de la « langue régionale » en Alsace

Étant donnée la complexité des rapports entre ces variétés, leur catégorisation ne va pas sans poser problème. La dénomination des parlers dialectaux en Alsace a en effet connu des changements significatifs quant aux représentations

1. Étude réalisée par EDInstitut sur la base de 801 personnes résidant en Alsace interrogés par téléphone selon la méthode des quotas entre le 1er et le 9 mars 2012.

que s'en font leurs locuteurs. Ainsi, si le terme « alsacien » n'apparaît guère dans les textes officiels – ce qui montre d'ailleurs, selon Bothorel-Witz (1997 : 129-131), que l'autorité, notamment scolaire, refuse aux dialectes le statut d'un code en soi – il est aujourd'hui prédominant dans le répertoire symbolique, comme l'ont montré les enquêtes sur la conscience linguistique menées par Bothorel-Witz et Huck (1995).

Huck (1999 : 50) rappelle cependant que le glottonyme « alsacien » (ou auto-désignatif : « Elsassisch ») est d'un usage récent, puisqu'il apparaît au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. Avant lui, le glottonyme désignant ce qui est parlé en Alsace renvoyait à une catégorie englobante « allemand » (« ditsch »), ou à une variété d'allemand locale dénommée « elsasserditsch » (« allemand alsacien »). À partir du XX^{ème} siècle, le glottonyme qui désigne ce qui est parlé en Alsace commence à changer pour des raisons politico-idéologiques : la seule autonomie que l'Alsace arrivera à acquérir dans le giron de l'empire allemand (depuis 1870) ne sera pas vraiment politique, malgré la Constitution spécifique de 1911, mais bien linguistique et culturelle.

Les liens entre les dialectes alsaciens et l'allemand standard sont au cœur du débat autour de ce que serait la « langue régionale ». En France, ce terme est une création de l'Etat qui s'applique plus spécifiquement au domaine de l'éducation, et relève ainsi des politiques linguistiques éducatives. En Alsace plus particulièrement, cette notion est éminemment complexe et très chargée politiquement, dans la mesure où elle s'inscrit dans une politique visant à légitimer à nouveau l'enseignement de l'allemand dans la région. Le discours du recteur Pierre Deyon en 1985 détermine en effet l'ensemble des politiques linguistiques à l'égard des dialectes alsaciens et de l'allemand jusqu'à nos jours. Dans ce discours, il définit la « langue régionale » de la manière suivante :

« Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand (...) » (Huck, 1999 : 55)

Ainsi, tout en étant la langue d'un grand pays voisin, l'allemand, sous une double forme écrite (standard) et orale (dialecte), devient « langue régionale ». Deux codes sociolinguistiquement différents représentent dès lors les deux faces, écrite et orale, d'une même entité dont est exclu l'allemand standard parlé. De ce point de vue, la notion de « langue régionale » relève donc d'une invention terminologique qui n'est pas opérationnelle dans le domaine de la linguistique.

2. Quelle(s) « langue(s) » pour les médias audiovisuels régionaux ?

La situation linguistique spécifique à l'Alsace conduit à s'interroger sur la place qu'occupent les variétés évoquées ci-dessus dans les médias régionaux. Contrairement à l'espace éducatif, l'espace médiatique ne connaît pas de définition précise de la langue régionale.

2.1. Les destins croisés de la radio et de la télévision en Alsace

En raison du grand nombre de stations locales de radio et de télévision, nous avons concentré nos recherches sur les émissions produites par le service public, par *Radio- et Télé-Strasbourg*, aujourd'hui *France Bleu Alsace* et *France 3 Alsace*. Nos observations empiriques nous ont d'ailleurs permis de constater que ces deux stations sont largement identifiées par la population alsacienne comme la radio et la télévision régionales. En tant que médias audiovisuels, elles se distinguent de la presse écrite (qui connaît également des caractéristiques spécifiques en Alsace que nous ne présenterons pas ici), puisqu'elles constituent des supports mieux adaptés à la diffusion des variétés orales des dialectes alsaciens. Le choix de la variété retenue comme « régionale » dans ces médias sera dès lors d'autant plus intéressant à commenter.

Dès son apparition en 1930, à une période où l'Alsace est française, *Radio-Strasbourg* diffuse les informations en français, mais aussi en allemand, dans un souci de compréhension par une population qui ne maîtrise encore que très peu le français. Il est remarquable que dès le départ, les responsables de la station proposent des soirées en dialecte alsacien (*Elsaesser Owe*) qui connaissent un franc succès.

En 1944, Martin Allheilig, chargé de cours à Paris, est rappelé en Alsace et chargé de remettre sur pied la station régionale. Dès son arrivée, il s'attache à proposer des émissions en dialecte, qui permettent dans un premier temps de soutenir la politique de francisation à l'œuvre dans la région, en diffusant des leçons de français (*E Paar Minute Franzeesch*) pour familiariser la population encore majoritairement dialectophone avec des mots simples comme « la pomme », « la poire », « bonjour Madame », etc (Hirlé, 2007). L'alimentation de la grille des programmes de la télévision régionale, qui apparaît en 1954 sous le nom de *Télé-Strasbourg*, est également confiée à M. Allheilig. Jusque dans les années 1960-1970, les programmes régionaux connaissent la concurrence rude des émissions des stations allemandes, plus puissantes et souvent mieux réceptionnées sur les postes alsaciens que les stations françaises. Les résultats du sondage mené en 1967 par le magazine *Télérama*, d'après lequel « 50% des téléspectateurs alsaciens suivent les émissions de la Télé allemande » (Metz, 1967 : 12-13), confirment la vivacité de cette concurrence.

Dans le contexte global de contestation de la fin des années 1960, les revendications spécifiquement alsaciennes en faveur d'un bilinguisme français - dialecte sur l'antenne régionale viennent se greffer sur le mécontentement général du pays face à l'excessive centralisation de l'ORTF. Ainsi, dans le journal *Élan* (1968 : 6), on peut lire :

« Les programmes de l'ORTF ne reflètent pas la vie réelle du pays. Ils ne sont en grande partie que le reflet des mondanités de la capitale et de la civilisation standardisée des grands ensembles. Les stations régionales ne sont sollicitées que pour apporter un indispensable complément folklorique ».

À partir des années 1980, suite à l'arrivée de la gauche au pouvoir, un réel mouvement de décentralisation est enclenché. Les programmes produits et diffusés par la station alsacienne de la chaîne, qui s'appelle désormais *FR3 Alsace*, connaissent alors une sorte d'âge d'or. De 1983 à 1990, la station strasbourgeoise fournit en effet trois heures de programmes régionaux quotidiens, dont une demi-heure d'émissions en dialecte alsacien dans un créneau spécifique accordé à la station. Cet âge d'or de la télévision alsacienne s'accompagne du déclin de la radio régionale. *Radio France Alsace* connaît cependant encore le succès avec l'émission humoristique en dialecte *Arrache-moi la jambe*, proposée et animée par Roger Siffer, fondateur du cabaret de la Choucrouterie à Strasbourg, de 1984 à 1989.

En 1990, la station régionale n'échappe pas à la crise que connaît l'audiovisuel français et subit dès lors une « recentralisation » sensible à toutes les échelles. Tandis que les programmes en dialecte de la radio sont relégués sur les ondes moyennes de *France Bleu Elsass*, les programmes en dialecte de *FR3 Alsace* qui sont maintenus sont désormais diffusés uniquement le week-end. Les responsables de la station disposent cependant encore d'une certaine marge de manœuvre et peuvent diffuser des créations originales, comme l'adaptation de la bande dessinée *Tintin* en alsacien, ou encore proposer des émissions de qualité, comme le talk-show *Redde m'r devon*, de 1992 à 1998. À partir de 2000, la centralisation vient à bout des dernières émissions en dialecte, pourtant plébiscitées par le public. En 2008, l'émission culinaire *Sür un Siess* disparaît après 13 ans de diffusion hebdomadaire, laissant seuls sur l'antenne régionale les six minutes d'informations régionales quotidiennes en dialecte de *Rund Um* et le talk-show dominical *Gsunt'heim* présenté en dialecte par le comédien Christian Hahn. Les autres programmes régionaux sont tous diffusés en français.

Ce n'est qu'en 2010 qu'apparaissent de nouveaux programmes en dialecte, intitulés *A gueter*, émission culinaire itinérante, et *Bàbbelplätz*, talk-show autour de l'actualité de la région, tous deux présentés par d'anciens journalistes de *Rund Um*, et dont les multiples rediffusions alimentent désormais la grille.

2.2. Les enjeux autour de la « langue régionale » dans l'audiovisuel alsacien

Tout comme l'espace éducatif, *FR3 Alsace*, en tant que chaîne du service public, a également été concernée par le mouvement de régionalisation des années 1980.

Force est de constater la question de « langue régionale » ne s'y est pas posée de la même manière, voire pas du tout, puisque ce sont les dialectes alsaciens qui ont immédiatement été investis par les responsables de la station du rôle de « langue régionale ». Le nombre important d'émissions en dialecte diffusé à partir de 1983 le démontre, alors qu'aucune émission en langue allemande n'est diffusée durant la même période. Au contraire, la diffusion de ces programmes en dialecte est considérée par la station comme un moyen de concurrencer les programmes des stations voisines allemandes, toujours très regardés en Alsace. Il est d'ailleurs remarquable que les cahiers des charges des chaînes françaises fournis par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA, 2006), contiennent bien l'expression « émission en langue régionale », mais ne la définissent pas pour autant. L'analyse du détail de ces documents révèle cependant que ce sont bien les émissions en dialecte alsacien qui sont désignées par ce terme, au même titre que le corse, le basque, le breton, etc.

Il semblerait ainsi que, de réforme en réforme, le sort des émissions en dialecte de *France 3 Alsace* ait été lié à la politique menée par la direction de la chaîne à l'échelle nationale. Or, depuis ses débuts, les orientations suivies par *France 3*, chaîne du service public, s'inscrivent dans le cadre plus large des politiques linguistiques et culturelles nationales.

Dans un premier temps, la diffusion d'émissions en dialecte est clairement considérée par l'administration française comme un obstacle à la politique de francisation de la population alsacienne, ce qui explique le faible nombre d'émissions en dialecte produites jusque dans les années 1970. Quand le dialecte est présent, il l'est dans des émissions bilingues français-dialecte, souvent de variétés, qui semblent être faites pour accompagner en douceur le mouvement de familiarisation de la population avec le français. La retransmission ou l'adaptation télévisuelle des spectacles de cabaret (*Cabaret Bonjour* et *Barabli*) à partir des années 1970 semblent, quant à elles, s'inscrire plutôt dans une logique de « décomplexation » et de réconciliation des Alsaciens avec leur langue et leur identité, lancée par les artistes, après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Germain Muller, en plus des revues de son *Barabli*, ne cessera en effet de proposer, à partir de cette période, des programmes en dialecte mettant en valeur la richesse de la langue et cherchant à dépasser tout aspect folklorisant.

L'introduction du programme « Langue et culture régionales » dans le champ éducatif au début des années 1980 s'accompagne parallèlement d'un foisonnement de programmes en dialecte sur l'antenne régionale à partir de sep-

tembre 1983. Alors que l'effervescence autour de ce mouvement de régionalisation retombe assez rapidement dans la plupart des domaines de la vie publique, les émissions en dialecte s'imposent dans le créneau exceptionnel qui leur est accordé sur *FR3 Alsace* jusque dans les années 1990. Tandis qu'à l'école, les dialectes ne sont utilisés (quand ils le sont) que pour favoriser l'apprentissage de l'allemand, considéré depuis la définition du Recteur Deyon en 1985 comme l'expression écrite de la langue régionale, ils trouvent un support de diffusion approprié et puissant, puisque la télévision est entre-temps venue s'installer dans la plupart des foyers alsaciens.

Ce n'est donc finalement qu'à partir du moment où l'objectif de francisation totale de la population semble atteint (dernier sondage sur le taux de pénétration du français en 1979) que les producteurs régionaux sont libres de proposer des programmes en dialecte. La diffusion massive d'émissions en dialecte à partir de cette période peut d'ailleurs être perçue comme une tentative de sauvetage d'un patrimoine qui n'avait pas pu être préservé et entretenu auparavant par le biais des médias. Les efforts des irréductibles défenseurs des dialectes au sein de l'équipe de production de la 3^{ème} chaîne vont ainsi à contre-courant de ce qui se passe dans le domaine scolaire alsacien, où l'allemand standard est privilégié. En effet, celui-ci est très rarement présent dans les émissions de l'antenne régionale (uniquement dans les émissions à vocation transfrontalières), ce qui n'est pas surprenant quand on sait que les programmes en allemand des chaînes d'outre-Rhin représentent depuis toujours une concurrence sérieuse aux programmes de *France 3 Alsace*. Tandis que dans le champ éducatif, c'est l'allemand standard, en tant que version écrite de la « langue régionale » qui prime, ce sont bien les dialectes, envisagés comme son expression orale, qui sont mis en valeur sur l'antenne régionale. Cet écart peut s'expliquer par le support audiovisuel lui-même, qui, contrairement à l'école, peut se passer de l'écrit, et dépasser ainsi le problème que pose l'hétérogénéité des dialectes quand il s'agit de les écrire et de proposer des supports d'enseignement. Peut-on dès lors considérer les productions régionales en dialecte comme une force de résistance aux orientations fortement centralisatrices des politiques nationales ? Cela reviendrait à confirmer le statut de quatrième pouvoir que l'on attribue régulièrement aux médias.

Alors que la Maison de la Radio (qui n'en porte plus que le nom) a fêté ses cinquante ans en 2011, l'implantation de *France 3 Alsace* en tant que « LA » chaîne régionale est incontestable. Au-delà de ce constat, il faut se demander dans quelle mesure les émissions en dialecte y ont contribué et quels autres facteurs ont pu jouer en faveur de cette évolution. Nous émettons l'hypothèse qu'une analyse fine du contenu linguistique des émissions pourra apporter des éléments de réponse à ces questions.

3. Analyse linguistique des émissions en dialecte de *France 3 Alsace*

Dans le cadre de notre recherche doctorale (ERHART, 2012) qui a abouti en 2012 et dont le sujet était le suivant : Les dialectes dans les médias : quelle image de l'Alsace véhiculent-ils dans les émissions de la télévision régionale ? nous avons travaillé sur les productions discursives des participants aux émissions de *France 3 Alsace* diffusées entre 1968 et 2008, en étroite coopération avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Nous avons sélectionné une dizaine d'émissions, réunies dans un corpus restreint, auxquelles nous avons appliqué une grille de lecture définie en fonction de notre problématique centrale, celle de l'image véhiculée par les dialectes dans ces émissions, entre tradition et modernité.

3.1. Etude de la mise en œuvre de ressources plurilingues dans les émissions de télévision

La notion de répertoire verbal, élaborée par J. Gumperz, est pour nous centrale dans l'analyse des pratiques des locuteurs dialectophones. Celui-ci regroupe en effet « l'éventail de variétés linguistiques que possède un groupe social », et permet de « détailler les aspects « fluides » ou « compartimentés » qui caractérisent les rapports qui s'établissent entre ces variétés » (Bachmann, 1984).

Dans les situations d'interaction verbale, les interlocuteurs optent pour des stratégies communicationnelles selon leurs présupposés respectifs et leur compétence inégale dans les différentes variétés présentes dans la conversation. Nous pouvons faire l'hypothèse que les locuteurs dialectophones, lorsqu'ils sont amenés à s'exprimer dans une émission dont la contrainte principale est l'utilisation des dialectes, mettent en œuvre des stratégies communicationnelles variées, en piochant dans les différentes ressources de leur répertoire.

C'est dans cette perspective que nous étudions les pratiques plurilingues et les stratégies linguistiques à l'œuvre dans ces émissions. La grille de lecture que nous avons élaborée pour l'analyse des émissions en termes de tradition/modernité permet de repérer les indices linguistiques situant les participants aux émissions sur un axe reliant ces deux pôles. La principale difficulté à laquelle nous avons été confrontée a été celle de la classification des marques transcodiques en tant qu'indices de modernité.

Les contacts des dialectes avec les autres variétés en présence dans la région sont en effet des phénomènes anciens, de sorte que bon nombre d'emprunts au français, par exemple, ont été intégrés phonétiquement dans l'usage des locuteurs dialectophones inscrits par ailleurs dans la tradition (Matzen, 1985). Il peut s'agir d'emprunts directs (ex : « d'r Schändàrm », fr. « gendarme ») ou indirects, comme les formes verbales en -iere (ex : « funktionniere », fr. « fonctionner »),

ou encore de rites de la conversation (ex : « Märsi », fr. « merci ») . Certains emprunts plus récents, plus ou moins intégrés (ex : « Babillon », fr. « papillon ») ne peuvent plus non plus fonctionner comme des indices de modernité.

En revanche, on repère certaines formes de convergence envers les standards français ou allemand qui semblent relever clairement de la modernité, ainsi que des néologismes, des calques ou encore des formes de bricolage dont on ne saurait dire vers quoi elles convergent, et qui relèvent dès lors de productions idiolectales. Les phénomènes d'alternance codique, ou code-switching, comptent également parmi les occurrences de contacts de langues renvoyant à la modernité.

3.2. Principaux apports de l'analyse du corpus

L'analyse linguistique des émissions fait apparaître une nette rupture dans les pratiques linguistiques des locuteurs alsaciens à partir des années 1990. Notre analyse montre en effet, de manière très empirique, que jusque dans les années 1980, l'utilisation des dialectes renvoie à une pratique usuelle, remplissant des fonctions vernaculaires, comme on peut le constater dans les émissions de divertissement, comme *Làch d'r e Scholle*, ou de cuisine, comme *Kichespring*.

À partir de 1990, l'aspect très réfléchi, voire artificiel, des dialectes employés par les journalistes présente de forts contrastes avec les pratiques de leurs invités, qui mettent en œuvre une diversité de stratégies linguistiques (calques, néologismes, bricolages) pour s'adapter à la contrainte de s'exprimer uniquement en dialecte. Alors que les journalistes Jean-Marie Boehm (*Redde m'r devon*) et Simone Morgenthaler (*Kichespring, Sür un Siess*) cherchent à se rapprocher de ce qui serait pour eux une norme dialectale, donc une forme de tradition, les bricolages auxquels ils procèdent à partir de leurs ressources linguistiques les inscrivent souvent directement dans la modernité, en contradiction avec leur objectif initial.

Dans l'émission *Sür un Siess* du 14 juin 2008, Simone Morgenthaler tient par exemple à tout prix à employer le terme « Håsepfatter », qui renvoie à la façon traditionnelle de cuisiner le lapin, or elle décompose ce mot qu'elle considère comme un calque du français « civet de lièvre », et n'utilise dès lors que le référent « Pfaffer », qui serait alors pour elle « le civet », mais qu'un locuteur dialectophone ne comprendra que dans son sens premier de « poivre ». La stratégie adoptée présente donc un paradoxe avec la référence traditionnelle à laquelle veut renvoyer la locutrice.

L'émission *Redde m'r devon* du 2 janvier 1996 permet quant à elle de repérer une grande variété de stratégies adoptées par les participants, en raison de son format particulier. Il s'agit en effet d'une rétrospective des émissions de

1995, composée d'extraits des interviews des personnes que J.-M. Boehm a recues sur son plateau. Nous commenterons deux passages à titre d'exemples.

Exemple 1 : Roger Hemmerlé, architecte

« **Ûn diss isch fer mich e Choc gewa**, ich hàb d'Gelajehaat ghàt, fer ìn e, e kàtholische, in e orthodoxische **Culte** ze kùmme, mìt de Musik, wà m'r kàtholisch ùffgezoche wore isch, isch m'r a e bissele **sensible ùff** dìss². »

Malgré des marques de dialectalité, liées principalement à la prononciation du francique rhénan méridional parlé par le locuteur, on sent le malaise qu'éprouve celui-ci à s'exprimer en dialecte. Il semble réfléchir en français et transposer ses réflexions en dialecte, ce qui l'amène à produire des calques (ex : *dial.* « diss isch fer mich e Choc gewa », *fr.* « ça a été un choc pour moi ») ou encore à procéder à des emprunts (« culte », « sensible »), qui relèvent parfois presque de l'alternance codique dans la mesure où leur réalisation phonétique est très proche du français. L'utilisation de la rection prépositionnelle « uff » relève en même temps d'un véritable bricolage idiolectal, qui montre à la fois la compétence dans les deux variétés et l'inventivité pour trouver une forme de « pontage » entre deux rections prépositionnelles différentes (*fr.* « être sensible à quelque chose »).

Exemple 2 : Marie-Thérèse Krieger, conseillère d'éducation

« Ich bìn schon **mìt ihm inverstånde**, wàs er do sòjt, ìwer die Probleme, **wü'n** jetz die Demokratie erlaawe, denn will diss Modell jetz ajentlich euh merickt, dàss àlles wàs ìn Gàng gsetzt ìsch nimm làngt, dàss vieli Litt ùssgschiede wore, no sìn's die wü'n àrwait-slos sìn, die wü'n **kenn Dàch ìwer'm Kopf hàn**, diss sìn die jùnge Litt, diss sìn **die wü'n Sidakrànk sìn**.³ »

Cette locutrice semble influencée par les structures du français et de l'allemand, que l'on retrouve dans plusieurs de ses expressions. Elle produit surtout des calques de l'allemand (ex : *dial.* « die wü'n kenn Dàch ìwer'm Kopf hàn », *alld.* « Ein / Kein Dach über dem Kopf haben », mais aussi *fr.* « avoir un toit au-dessus de la tête ») qu'un locuteur dialectophone ancré dans la tradition n'emploierait pas spontanément. Elle procède également à une création idiolec-

2. Notre traduction : « Pour moi, ça a été un grand choc. J'ai eu l'occasion de participer à un culte orthodoxe, avec de la musique, et quand on a été élevé dans la religion catholique, on est un peu sensible à ça. »

3. Notre traduction : « Je suis d'accord avec ce qu'il dit, sur les problèmes que connaissent les démocraties, car ce modèle se rend compte que tout ce qui a été mis en place ne suffit pas, que beaucoup de gens sont exclus, que ce soient les chômeurs, ceux qui n'ont plus de toit au-dessus de leur tête, les jeunes, les malades du sida. »

tale avec le néologisme « Sidakrànk » (*fr.* « malade du SIDA »), dont le mode de composition est calqué sur l'allemand, et par ailleurs courant en dialecte (« narvekrànk », « harzkrànk », etc.), mais avec un emprunt au français « SIDA » (*alld.* « AIDS »). La formation du pluriel « Probleme » avec le morphème « -e » indique également une convergence vers l'allemand standard, dans la mesure où en dialecte, le pluriel des substantifs neutres se forme plutôt avec « -er ». Cette participante semble cependant à l'aise avec les différentes variétés qui composent son répertoire et s'en sert pour rendre son discours fluide, d'où probablement l'absence de phénomènes de code-switching dans sa production.

Ces phénomènes sont en grande partie liés au changement repéré dans les pratiques, qui conduit à une multiplication des stratégies adoptées par les locuteurs. L'analyse du corpus montre en effet à quel point la part idiolectale s'est développée dans la production des locuteurs dialectophones, de sorte que la variation ne s'observe plus seulement dans l'espace, mais aussi d'un locuteur à l'autre. Le caractère imprévisible de ces phénomènes rend la catégorisation de plus en plus difficile, certes, mais d'autant plus intéressante.

Conclusion

De manière générale, nous pouvons retenir que jusqu'à la fin des années 1980, la télévision reflète une pratique dialectale qui apparaît comme spontanée, naturelle, en somme « normale ». Les interférences avec les autres langues connues par les participants aux émissions sont rarement significatives en termes de tradition ou de modernité, et constituent des manifestations « classiques » dans des situations de contacts de langues. La question de la langue utilisée ne semble pas se poser du côté des instances de production de ces émissions (administration, journalistes, présentateurs). Si, pour les responsables d'antenne locaux, la diffusion d'émissions en dialecte alsacien sur l'antenne régionale est « normale », celle-ci est tout à fait exceptionnelle pour la direction nationale de la chaîne, en raison du caractère centralisé du réseau de la télévision française. Ce malentendu entre les deux directions nationale et régionale explique le tollé suscité par la suppression du créneau dialectal quotidien de la chaîne en 1990.

À partir de cette date, une rupture définitive semble s'opérer dans la représentation du sens de la présence des émissions en dialecte sur l'antenne de *France 3 Alsace*. Leur caractère exceptionnel semble désormais acquis, intégré par les instances de production, et se traduit par un volume réduit de ces émissions. Le format des émissions produites est résolument moderne, ne laissant plus de place aux éléments folkloriques comme les colombages, costumes et autres géraniums. Dans ces dernières émissions, la langue reste dès lors le seul élément qui permet de ramener une émission dans la sphère de la tradition.

Or, ces changements ont lieu au moment de la prise de conscience du réel déclin de la pratique dialectale au sein de la population régionale, de sorte que la présence des dialectes à l'antenne deviendra un enjeu important pour certains acteurs de la télévision régionale, comme Jean-Marie Boehm ou Simone Morgenthaler. Dans un souci de préservation de la langue et de la richesse qu'elle représente à leurs yeux, ces deux journalistes s'évertuent à mettre en valeur le dialecte dans leurs émissions, alors que les compétences de leurs invités sont de plus en plus contrastées. Alors que les présentateurs, motivés par une volonté de préservation des dialectes, sont amenés à produire des formes qu'ils veulent traditionnelles et qui apparaissent souvent comme artificielles, les participants à leurs émissions présentent des compétences variées en dialecte mais ont tous des difficultés à s'exprimer uniquement dans cette variété. Avec le temps, le contraste entre les productions dialectales des journalistes-présentateurs et celles de leurs invités est de plus en plus flagrant.

Assurément, jusque dans les années 1980, le contenu linguistique des émissions en dialecte reflétait principalement les normes en usage au sein de la population dialectophone. À partir des années 1990, on observe une multiplication des phénomènes d'interférence avec les autres variétés composant le répertoire verbal des locuteurs. Cette rupture dans le contenu linguistique des émissions, qui accompagne la rupture institutionnelle de la « recentralisation » des programmes de *France 3*, semble dès lors refléter un changement plus global dans les pratiques linguistiques des locuteurs alsaciens dialectophones.

Bibliographie

- ABEL, Andrea, STUFLESSER, Mathias & VOLTMER, Leonhard (Eds.), 2007, *Aspects of Multilingualism in European Border Regions, Insights and Views from Alsace, Eastern Macedonia and Thrace, the Lublin Voivodeship and South Tyrol*, Eurac Research, Change on borders, Interreg IIC. Europäische Akademie Bozen: EURAC.
- BACHMANN, Christian, 1984, « John J. Gumperz ou le langage dans la diversité ethnique ». *Mots N°8. Numéro spécial. L'Autre, l'Étranger, présence et exclusion dans le discours*, 199-201.
- BOTHOREL-WITZ, Arlette & HUCK, Dominique, 1995, « Des variétés dialectales aux locuteurs dialectophones alsaciens : état d'une recherche géo- et sociolinguistique », in BONNOT, J-F (dir.). *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 45-96.
- BOTHOREL-WITZ, Arlette, 1997, « Nommer les langues en Alsace », *Le nom des langues I : les enjeux de la nomination des langues*. Tabouret-Keller A. (Ed). Louvain-la-Neuve : Peeters, 117-145.
- BOTHOREL-WITZ, Arlette, 2007, « Le répertoire verbal potentiel des locuteurs dialectophones », in ABEL, A. ; STUFLESSER, M. & VOLTMER, L. (Eds.), 2007, 39-44.
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), 2006, *Statuts et Cahiers des missions et des charges des chaînes publiques nationales hertziennes terrestres et des radios du service public*. Paris : Les Brochures du CSA.

- DUEE, Michel, 2002, « L'alsacien, deuxième langue régionale de France », in : Insee – Chiffres pour l'Alsace n°12, décembre 2002.
- ÉLAN spécial (1968). *Décentralisons l'ORTF*.
- ERHART, Pascale (2012), *Les dialectes dans les médias : quelle image de l'Alsace véhiculent-ils dans les émissions de la télévision régionale ?* Thèse en Études germaniques, sous la direction d'Arlette BOTHOREL-WITZ. Université de Strasbourg, novembre 2012.
- FINCK, Adrien (1994). *La Stratégie du lierre : essai sur l'identité alsacienne*. Strasbourg : Le Drapier.
- HIRLÉ, Ronald & FAUST, Dinah, 2007, *Le Barabli, histoire d'un cabaret bilingue*. Strasbourg: Editions Hirlé.
- HUCK, Dominique, 1999, « Quelle langue régionale en Alsace », *LIDIL n°20: Les langues régionales, Enjeux sociolinguistiques et didactiques*. Grenoble : Université Stendhal, 43-60.
- HUCK, Dominique, 2007, « Dispositions légales, aspects historiques et sociaux », in ABEL, A. ; STUFLESSER, M. & VOLTMER, L. (Eds.), 2007, 39-44.
- IRJUD, Alphonse, 1985, « Presse », *Encyclopédie de l'Alsace*. Volume 10 (5765-6400), Strasbourg : Publitotal, 6149-6157.
- MATZEN, Raymond, 1985, « Les emprunts du dialecte alsacien au français », *Le français en Alsace*. Paris-Genève : Champion-Slatkine, 61-70.
- METZ, Paul (1967). L'ORTF et le marché commun, in *Élan*, octobre-novembre 1967, 12-13.
- TABOURET-KELLER, Andrée, 1985, « Classification des langues et hiérarchisation des langues en Alsace », *Le français en Alsace*. Paris-Genève : Champion-Slatkine, 11-17.

DANIEL MORGEN

LA LANGUE REGIONALE D'ALSACE ET DES PAYS MOSELLANS
DANS LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR L'ECOLE.

À notre grand étonnement, le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école – diffusé dans les universités – ne fait aucune référence aux langues vivantes régionales de France. Plus grave est, à notre avis, le fait que l'article 27 de ce projet, consacré à l'enseignement des langues à l'école élémentaire, ne cite que les langues vivantes étrangères.

Une telle disposition, qui fait disparaître les langues régionales de France des missions de tout le système éducatif, de l'école maternelle au lycée, pourrait avoir deux conséquences, toutes aussi graves à notre avis l'une que l'autre pour l'enseignement de l'allemand dans nos régions.

- Celle d'entraîner la disparition, à l'école primaire, de cette langue. Or celle-ci, qui est aussi la langue régionale d'Alsace et des Pays mosellans, est enseignée, depuis la « Réforme Holderith », sous des formes diverses mais relativement voisines. Dans l'académie de Nancy-Metz, la « Voie spécifique mosellane » a évolué vers le « Dispositif d'Enseignement Approfondi de l'Allemand (DEAA) » ; dans celle de Strasbourg, on parle plus simplement d'enseignement de l'allemand à 3 heures par semaines ou d'enseignement extensif, dans toutes les écoles.

- Celle de compromettre le statut et la survie de l'enseignement bilingue dans le premier et second degré. C'est tout un édifice, patiemment construit depuis ses fondations au début des années quatre-vingt-dix et rehaussé d'année en année, qui est menacé de déconstruction.

Les apports de la loi Fillon de mai 2005, intégrés dans le Code de l'Education à l'article 312-10, confient effectivement, tout comme l'article 75 de la Constitution, le dossier des langues régionales aux Collectivités territoriales. Nous voyons dans le projet de loi d'orientation les conséquences de cette dévolution : l'Etat considère que le dossier n'est plus de sa compétence.

Que se passera-t-il si cette situation perdure ?

Selon l'article L 312-10,

« [l'] enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage. »

Or, l'Etat ne fait rien pour créer des conventions là où elles n'existent pas encore – comme en Moselle – ou rechigne à les appliquer dans leur intégralité là où elles existent – comme en Alsace. En quelque sorte, l'État assure souvent un service minimum et n'assume pas ses responsabilités.

En effet, les langues vivantes régionales de France font bien partie du patrimoine national. Les textes actuels qui en régissent l'enseignement sont des textes publiés au Bulletin officiel, signés par le ministre de l'éducation nationale ou en son nom. Ces textes s'appliquent à toutes les académies où ces langues sont en usage. La France est historiquement multilingue et il serait du devoir et de l'intérêt de nos gouvernants de maintenir et de développer cette richesse.

Les inquiétudes que nous exprimons ne nous semblent ni vaines ni infondées. Un cadre national, comme celui de la loi d'orientation, l'emporte toujours, dans l'esprit de l'éducation nationale, sur des conventions régionales. Or, l'une et l'autre partie du dispositif actuel – l'enseignement extensif et la voie bilingue à parité horaire – reposent sur la reconnaissance nationale de la langue régionale d'Alsace et des Pays mosellans, sous ses formes dialectales et sous sa forme standard, l'allemand. Seule cette reconnaissance, démentie par la référence unique aux langues vivantes étrangères, confère à la langue le droit à un enseignement reconnu par l'éducation nationale. La non-mention des langues vivantes régionales de France compromet à terme leur enseignement, surtout là où elles sont le plus fragilisées.

On peut donc craindre que les rédacteurs du projet de loi ne veuillent éliminer les langues régionales de l'enseignement primaire et secondaire. La porte est ouverte à une harmonisation par généralisation et à la suppression progressive de la diversité régionale. Cela nous paraît à la fois dangereux pour l'avenir des politiques linguistiques alsacienne et mosellane et pour la formation des jeunes, l'allemand étant plus qu'un simple atout dans les promesses d'embauche, mais bien une réalité économique. C'est aussi totalement contre-productif, puisqu'il est avéré et attesté que l'apprentissage précoce de l'allemand, surtout sous sa forme immersive partielle, dynamise l'apprentissage d'une deuxième langue de la même famille de langues, l'anglais, puis éventuellement d'une troisième, voire d'une quatrième langue.

Interpellé sur ce dossier à l'Assemblée nationale¹, le ministre de l'éducation nationale se dit "prêt à ce que les conventions entre l'Etat et les régions, qui permettent de traiter ces sujets, soient étendues". La France devrait aussi se montrer favorable à la ratification de la charte des langues régionales, "sachant qu'il y aura des conséquences, peut-être législatives, à prendre en compte".

Le ministre a annoncé un débat dans le cadre de l'examen de la loi d'orientation.

Dans l'attente de ce débat, il est de notre devoir d'alerter les enseignants et les chercheurs sur les menaces qui planent encore sur les dispositifs alsaciens et mosellans de la langue régionale.

¹ www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130118.asp#INTER_29

Wolfgang **Butzkamm**

Paradigmenwechsel

1978

Dodsons bilingualer Ansatz “verlässt den Grund, auf dem die bisherige Sprachlehrmethodik ruhte. Ein ‘Paradigmenwechsel’ hat stattgefunden.“
(W. Butzkamm, *Aufgeklärte Einsprachigkeit...* ²1978, 184.)

2002

„Es ist ein Trauerspiel, mit ansehen zu müssen, wie noch immer die traditionelle Einsprachigkeit in Richtlinien und Lehrbüchern verankert ist. Die Muttersprache gilt weiterhin als der Störsender, den man möglichst abschalten sollte. Dass sie auch der stärkste Verbündete der Fremdsprachen sein kann, wird nicht gesehen und nicht genutzt...Meinetwegen kann ja die Wahrheit warten, denn, so tröstet Schopenhauer, ‚sie hat ein langes Leben vor sich‘. Aber was ist mit den Schülern von heute? Ihretwegen sollte sich die *scientific community* endlich von einem fundamentalen Irrtum befreien und die mehr als zweitausendjährige Allianz von Muttersprache und Fremdsprache wieder herstellen.“ (W. Butzkamm, *Psycholinguistik des Fremdsprachenunterrichts*, ³2002, S.XIV)

2004

„Die Zeit ist reif für eine neue Synthese...die bilinguale Revolution findet statt.“
(W. Butzkamm, *Lust zum Lehren, Lust zum Lernen*, 2004, S. 2)

2009

“Making the mother tongue the corner stone in the architecture of FLT is a true paradigm shift.” (Butzkamm & Caldwell, p. 15)

2012

„If their proposals are implemented, it will be a true paradigm shift.“ P. Scheffler, in his review of Butzkamm & Caldwell (*ELT Journal* 66/1, 2012. p. 119).

2012

„The way is open for a major paradigm shift in language teaching and learning“.
G. Hall & G. Cook, *state-of-the-art article*: „Own language use in language teaching and learning“ (*Language Teaching*, 45/2012, p. 299). Die Zeitschrift *Language Teaching* wird sowohl im *Arts & Humanities Citation Index* als auch im *Social Sciences Citation Index* gelistet.

Damit scheint die Zeit „der Zugeständnisse und der kleinen Korrekturen“ (Karl Popper) endgültig vorbei. Das Prinzip der Einsprachigkeit muss vom Kopf auf die Füße gestellt werden. Denn nur auf dem festen Untergrund einer gewachsenen Sprache können wir uns einer Fremdsprache nähern.

Caveat: Der bilinguale Ansatz ist kein Freibrief für die hemmungslose Verwendung der Muttersprache. Es geht immer um die Kombination zielführender bilingualer Arbeitsformen mit bewährten einsprachigen in einem prinzipiell fremdsprachig geführten Unterricht. Der Anteil bilingualer Arbeitsformen geht zurück, je kompetenter die Sprecher werden - so wie alle methodische Raffinesse sich schließlich selbst überflüssig macht.

Yves BERTRAND

LE POINT SUR LES PRONOMS RELATIFS : COEXISTENCE, COMPLÉMENTARITE, CONCURRENCE

L'idéal serait le serait le *Pronomen Universale* :

Als Pronomen universale bezeichnet man ein *Pronomen*, das indeklinabel (das heißt in einer einzigen Form) für alle grammatischen Geschlechter, Fälle etc. eingesetzt werden kann. Oft steht es mehreren alternativen Formen (der Standardsprache) gegenüber (http://de.wikipedia.org/wiki/Pronomen_universale)

Ce pronom polyvalent existe outre-Rhin :

Ein Beispiel in der deutschen Sprache ist das Wort *wo*, das im süddeutschen Raum statt der deklinierten Formen der standardsprachlichen Relativpronomen *der, die, das* eingesetzt wird. Beispiele: *Der Mann, wo da läuft.* statt *Der Mann, der da läuft.* *Das Kind, wo da steht.* statt *Das Kind, das da steht.* (http://de.wikipedia.org/wiki/Pronomen_universale)

J'ajoute (d'après *Google*) :

die Frau, die Küsschen gibt : die Frau, wo ich liebe, glücklich zu machen

et pour montrer que ce *wo* peut se combiner avec une préposition : *Damit alle gut legen riet nun die Frau, von wo sie die Hybriden her haben, dass das Lichtprogramm geändert werden muss!*

Malheureusement, cette solution n'est pas celle de l'allemand standard. Retenons pourtant l'influence des dialectes sur les germanophones, même quand (ce n'est pas le cas dans les exemples ci-dessus) ils s'efforcent de parler *Hochdeutsch*.

A défaut d'un « pronom universel » la langue allemande se sert de plusieurs pronoms relatifs. Ils ont quelques particularités communes qu'il convient de citer :

1. Tous sont empruntés à d'autres classes de mots : démonstratifs et interrogatifs. Il n'existe pas de pronom relatif allemand qui ne serait, à l'origine, que pronom relatif. C'est la place finale du verbe qui distingue le relatif du démonstratif ou de l'interrogatif (du moins dans l'interrogation directe).

2. Tous les pronoms relatifs allemands, à une exception près, ont une double fonction : ils sont à la fois translatifs, ce qui permet d'intégrer un groupe verbal - celui de la relative- dans un groupe nominal- celui de l'antécédent, et ils remplissent une fonction grammaticale dans la subordonnée relative. Ce n'est pas le cas dans toutes les langues : le relatif arabe n'est que translatif. L'arabe dit (traduit mot à mot) : « la maison que j'habite dans elle ».

A vrai dire, l'allemand du Nord connaît cette possibilité, dont *Duden Grammatik* (2009, §1660) fait état : „die Konstruktion ist so verbreitet, dass sie mindestens in gesprochener Sprache als allgemein akzeptiert angesehen werden muss“ :

Oma hat nämlich nicht, wo sie drauf schlafen kann; (...) eine Sache, wo ich generell dagegen bin.

3. Aucun des relatifs allemands ne sert à distinguer relatives sélectives et relatives descriptives. À la différence de l'anglais, où *that* ne s'emploie que dans les restrictives.

Cela posé, le but de cette étude est triple :

1. rappeler la coexistence de ces pronoms relatifs ;
2. montrer dans quelle mesure ils sont complémentaires ;
3. préciser dans quelle mesure ils sont concurrents, une concurrence qui menace de mettre à mal la complémentarité, voire de réduire la coexistence, bref de faire évoluer le système des pronoms relatifs.

I. COEXISTENCE DES PRONOMS RELATIFS

A. D'origine démonstrative :

Le démonstratif *der*

L'adverbe démonstratif *da* : *Am Tage, da einer alles weiß, lass ihn ruhig sterben!*

B. D'origine interrogative¹

welcher, was, wie, wo et ses composés

wann Pour J. Feuillet (*Grammaire structurale de l'allemand*, p.405) : « dans un état de langue plus ancien, il (*wann*, Y.B.) pouvait servir de vrai relatif » :

Im Herbst, wann die Trauben glühen (Geibel)

En fait, il sert encore de relatif véritable, mais dans un registre restreint : *Universalwörterbuch* : „leitet einen Relativsatz ein, durch den ein Zeitpunkt näher bestimmt od. angegeben wird: den Termin, w. die Wahlen stattfinden sollen, festlegen“

Google :

der Termin: *Kennt jemand den Termin, wann das Oktoberfest 2012 in München stattfindet?*

das Datum: *Gibt es ein genaues Datum, wann die Aufklärung 18.Jhd begann...* (www.gutefrage.net)

der Zeitpunkt: *Der Zeitpunkt, wann Folsäure einzunehmen ist, ist wichtig beim Kinderwunsch*

¹ E. Faucher (communication personnelle) : « Quand j'enseignais la grammaire capes, je disais que dans "*der Grund, warum*", *warum* est interrogatif, au motif de la paraphrase : "la cause qui répond à la question : pourquoi..?" et je décrivais l'ambiguïté de *wer die besseren Argumente hat, weiß, wer recht hat* en disant que soit *weiß* a pour sujet ce qui le précède, et alors le premier *wer* est relatif et le second interrogatif (=connaît la réponse à la question "qui a raison?", soit *weiß* a pour sujet ce qui le suit, et alors le second *wer* est relatif et le premier interrogatif (celui qui a raison connaît la réponse à la question "qui a les meilleurs arguments?"). Ce qui amène à poser un pronom indéfini *wer* susceptible d'emplois interrogatifs ou relatifs, à la demande. ». Comme Maître Jacques, car si la langue n'est pas aussi avare qu'Harpagon elle est des plus économes.

et bien sûr, avec *die Frage* : *die Frage, wann Spaß zuviel wird*

Frage peut être d'ailleurs suivi de tout interrogatif, y compris *ob* : *Die Frage, ob es einen Gott gibt.*

Ob est bien aussi un relatif puisqu'il intègre un groupe verbal dans le groupe nominal : *die Frage nach der Existenz Gottes*. Toutefois, à la différence des autres (*wann, warum, wie, etc.*), il n'occupe pas de fonction grammaticale dans la relative. C'est l'exception que j'ai évoquée.

C. Divers :

So, qui a disparu : *das süße Gift, so mich verwundet*" (Opitz, vertont Schütz)

D. Une absence :

Pas de pronom relatif Ø, à la différence de l'anglais, dans les relatives sélectives : *the girl I love is sweet and tall ; the sweetest girl I know.*

Les possibilités sont donc nombreuses. Il faut distinguer entre celles qui peuvent éventuellement être complémentaires ou concurrentes dans beaucoup de domaines (par exemple, *der/welcher*) et les autres, pour lesquelles la complémentarité ou la concurrence sont limitées à des champs sémantiques très restreints. Par exemple, le temps : *der Tag, wo/an dem*, le lieu : *die Stadt, wo/in der*, la manière : *die Art und Weise, wie/auf die*.

II. COMPLÉMENTARITÉ

C'est le domaine où les grammaires normatives (scolaires) font leur travail en donnant des règles. Je vais donc être le plus bref possible sur ce point, mais il faut d'abord dresser un état des lieux, exposer la norme, avant de montrer où, en quoi et pourquoi les germanophones l'enfreignent.

La complémentarité prend la forme d'une répartition des rôles. Cette distribution s'effectue selon certains critères :

1. la nature de l'antécédent (groupe nominal ou non) ;
2. dans le cas où l'antécédent est un groupe nominal, la présence ou non d'une préposition dans la relative ;
3. dans le cas d'une préposition : l'opposition animé/non animé.

A. L'ANTÉCÉDENT EST UN GROUPE NOMINAL

- sans préposition : *der* et *welcher*

- avec préposition :

avec les animés et non animés : *der/welcher*

avec les inanimés : *der/welcher* et les composés de *wo*

Cas particuliers :

1. Avec les substantifs de temps : *wo* et *da*

Am Tage, da die schöne Welt für uns begann, begann für uns die Dürftigkeit des Lebens

Si la date est précise : *wann* (cf. ci-dessus)

2. Avec les substantifs de lieu : *wo* (*woher/wohin*)

3. Avec les substantifs de manière (au sens général) : *wie*

Auch eine Methode wie man Gelder aus dubiosen Quellen blütenweiß bekommen kann

Hier ein Trick wie ihr 4000 Euro im Monat machen könnt!

RFC 2440 beschreibt ein Verfahren, wie diese Zertifikate mit dem Schlüssel verbunden und mit einer Wertung versehen werden

Ich brauche ein Programm oder eine Lösung wie ich die Musik auf meinem iPhone auf den PC ziehe ?!!

Dieser Begriff beschreibt die Technik wie Emails unter verschiedenen Anbietern, vom Adressaten zum Empfänger gelangen

Plus généralement, selon « la notion » -terme que propose J. Feuillet (op.cit. p.406)- le relatif qui convient. Ainsi, pour la cause : *warum* et *wieso*

Der Grund warum: Du bist der Grund warum ich nachts nicht schlafen kann!

Der Grund wieso : Du bist der Grund, wieso ich nicht mehr lach

Erstmal danke Mathias für deine logische Erklärung warum es den Weihnachtsmann nicht gibt!!!

Hast du eine Erklärung, wieso du zu spät gekommen bist

Meine Theorie wieso die Dinosaurier wirklich ausgestorben sind

Meine Theorie, warum schlaue Gymnasiasten so viel können..

ich suche nach einer hypothese warum die beatles so starken einfluss hatten auf die kultur und die musik des 20. jahrhunderts.

Eine vielversprechende Hypothese, wieso es in den romanischen Sprachen, nicht aber im Englischen zur Herausbildung von VNK gekommen ist (VNK = Verb-Nomen-Komposita)

B. L'ANTÉCÉDENT N'EST PAS UN GROUPE NOMINAL (sauf 2. ci-dessous)

C'est le domaine de *was* et des composés de *wo*.

1. L'antécédent est un pronom neutre : *etwas, einiges, vieles, manches, etc..*

a) sans préposition : *was : das, was ich immer sage*

b) avec préposition : composé de *wo* : *das, worauf, ich mich freue*

2. L'antécédent est un adjectif substantivé neutre non animé :

a) sans préposition : *was*

b) avec préposition : composé de *wo* :

freu dich doch über das Schöne, was du hier hast

Das Schönste, was ein Mensch hinterlassen kann, ist ein Lächeln im Gesicht derjenigen, die an ihn denken

Berührungen sind wohl das Schönste, womit sich Menschen gut tun können

3. L'antécédent est la proposition entière

Là encore, toujours la même répartition des rôles et donc la même complémentarité :

Sans préposition : *was* : *sie hat ihn geküsst, was mir nicht gefallen hat*

Avec préposition : composé de *wo* : *Dazu gehört auch das Erlernen der klassischen tibetischen Sprache, worauf ich mich sehr freue*

Il y a donc une nette dichotomie entre le groupe nominal (à l'exception de l'adjectif neutre substantivé) et le reste : pronom neutre, adjectif neutre substantivé, proposition entière. Le neutre apparaît alors comme ce qui est pas marqué quant au sexe.

C'était donc le résumé de l'enseignement de l'allemand. Mais d'un autre côté apparaissent des phénomènes de concurrence, dont certains se situent certes dans le cadre grammatical établi, mais dont d'autres sont perçus comme des violations. Des violations qui ne font que prospérer et qui correspondent à des tendances précises, derrière lesquelles se profilent des principes généraux. On aboutit ainsi, pour reprendre le terme de Frei, à une « grammaire des fautes. »

III. CONCURRENCE

Il y a là deux types de concurrence :

1. celle qui s'exerce dans le cadre de plusieurs possibilités existantes et reconnues, c'est le cas de la synonymie, où l'un des synonymes l'emporte sur l'autre ;

2. celle qui bouleverse le système et peut le remettre en cause.

Le premier type est l'expansion de *der* aux dépens de *welcher* et des composés de *wo* et même aux dépens de *was* ; le second est l'expansion de *was* aux dépens des composés de *wo* et même aux dépens de *das*.

A. EXPANSIONNISME DE *DER*

1. Par rapport à *welcher*. Toutes les grammaires le notent et il est donc inutile d'y insister. *Welcher* se trouve alors réduit à la portion congrue : langue écrite soignée et ne remplit plus qu'une fonction stylistique : éviter une succession de *der*. Schanen/Confais : (*Grammaire de l'allemand*, p.400) : „der Präsident, welcher der Sitzung beiwohnte“

Toutefois il ne faut pas enterrer *welcher* trop vite. *Google* (nov. 2012) en donne de nombreuses occurrences : 137 000 pour *das Werkzeug, welches* et 155 000 pour *das Werkzeug, das*.

2. Par rapport aux composés de *wo*. Donc *der* neutralise l'opposition animés/non animés.

Là aussi, les grammaires actuelles l'admettent, alors que J Fourquet, (*Grammaire de l'allemand*, 1952, p.67) jugeait encore préférable la construction avec le composé de *wo* pour les non-animés, comme le rappelle Feuillet (op.cit. p.407) avec l'exemple : *Der Stuhl, worauf ich mich setzte*

J. Poitou renchérit : «On ne dit plus *der Stuhl, worauf du sitzt*, mais : *der Stuhl, auf dem du sitzt*». (j.poitou.free.fr/pro/pdf/fiches/relative.pdf)¹

Mais *wo*, *da*, *wie* résistent bien. Par exemple :

« *Stadt, wo* » : 546.000 occurrences, « *Land, wo* » : 931 000, « *Ort, wo* » : 2 380 000.

(On ne peut se fier à la séquence « *Stadt, in der* », car *Google* ne distingue pas la séquence où *in der* est une relative de celle où *in der* est un groupe prépositionnel.)

Ces relatifs en *w* (*wo*, *wie*) ou *d* (*da*) sont bien spécialisés et d'autre part, *der* n'apporte aucune économie : *wo*, *da* et *wie* sont plus courts (en phonèmes).

C'est qu'en effet, par rapport à *welcher* et aux composés de *wo*, la raison avancée pour cet empiètement est le principe d'économie : *der* est plus bref. Cette raison ne vaut pas pour la concurrence avec *was*.

3. Par rapport à *was*

Cet empiètement sur le domaine de *was* est admis avec *etwas* par les grammaires d'aujourd'hui. Ainsi, D. Bresson, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, § 174), et *Duden Die Grammatik* (2009, § 1656).

Mais il suffit de consulter *Google* pour voir que cet emploi de *das* (pour *was*) ne se borne pas à *etwas*. Et d'ailleurs, à tout prendre, pourquoi se limiterait-il au seul *etwas*, créant ainsi une exception inutile ?

a) avec les quantificateurs

Einiges (110 000 occurrences. Toutes ne sont pas pertinentes, mais suffisamment le sont pour qu'on ne puisse rejeter le phénomène pour cause de rareté)

Es gibt einiges, was wir besser machen könnten/das du wissen sollst

In gewissem Maße wiederholen wir zwar das damals Gesagte, wir sagen aber auch Einiges, das eher stärker ist

Et pas seulement dans *Youtube*, *Facebook*, *Twitter* et les blogs :

Ich komme gegen meinen Willen dazu, mich zu beobachten ... und merke dann Einiges, das ich früher nicht gemerkt habe (<http://www.lyrikwelt.de/gedichte/kerralfredg2.htm>)

¹ En fait il suffit de demander à *Google* « *Stuhl, worauf* » et il nous donne des occurrences, dont des récentes...

Ich, der Schriftsteller Clemens Teck, suche mir in diesen Blättern klar zu werden über Einiges, das ich tat - oder tun wollte

Ich müßte lieber sagen: über Einiges, das mit mir geschah

Manches (91 400, dont beaucoup de pertinents)

Manches, das nach Absicht aussieht, ist dann doch nur menschliches Unvermögen

"Es gibt wohl manches, das man annehmen muss, ohne zu Dank verpflichtet zu sein." - Von den Wohltaten (De beneficiis), 1, 15. Seneca d.J. ... zitate24.eu)

Manches, das am Morgen noch Utopie gewesen ist, ist zu Mittag bereits Science-fiction und am Abend schon Wirklichkeit. (Jerry Lewis, citation traduite de l'américain)

Manches, das längst vergessen schien, kommt dann plötzlich in der Erinnerung wieder hoch

Es gibt Manches, das wir nicht verhehlen können

Du wirst Manches, das dir bislang als richtig erschienen war, als Irrtum erkennen. Und so soll es auch sein

Vieles (beaucoup de pertinents dans les 148 000 'Treffer' de Google)

Vieles, das geändert werden muss"

vieles, das Ihren künftigen studentischen Alltag an der FernUniversität bestimmt, ist Ihnen inzwischen schon bekannt (on notera le site : babw.fernuni-hagen.de/)

Es gibt Vieles, das nicht illegal ist und das von einer freien Gesellschaft toleriert werden sollte, das aber dennoch für einige schädlich sein kann

Ich mach mir Gedanken, ich denke vieles das ich gar nicht will, alles in mir (kurier.at/ donc aussi l'Autriche)

b) avec *alles* et *nichts*, les exemples sont plus rares. Néanmoins :

Freiheit ist alles, das anderen nicht schadet (www.focus.de)

Perfektes aromatisches Salz für alles, das herzhafte geräuchert schmecken soll

Ich kenne nichts (das so schön ist wie du)

Nichts, das sich zu haben lohnt fällt einem in den Schoß

Die Stimmung der Angst ist nichts, das man bewusst hervorrufen könnte

(de.wikipedia.org/wiki/Was_ist_Metaphysik)

L'analogie a-t-elle jouée à partir de *etwas* ? C'est possible, mais c'est surtout le principe d'économie : une seule solution pour tous les cas.

Non seulement *das* empiète sur *was* avec les quantificateurs mais aussi avec les adjectifs substantivés.

c) avec les adjectifs substantivés

537 000 occurrences de *das Schönste*, *das*, même si, là encore, toutes ne sont pas pertinentes :

Das Schönste, das ein Mensch hinterlassen kann, ist ein Lächeln im Gesicht derer, die an ihn denken. (Bien sûr, was l'emporte sans conteste avec cette citation attribuée à Fontane)

nur einmal die Zeit zurückdrehen wäre das schönste das es gibt

Die Schriftstellerin, Asta Scheib, verwendet ihn im Originalwortlaut für ihre Biographie des Malers Giovanni Segantini: „Das Schönste, das ich sah“

*Das ist das Beste, das ich je zu Wikis in der Schule gelesen habe
Dich zu kennen ist wie das Beste das ich hab
Denn du bist einfach das BESTE das mir passieren könnte
Diese Verletzung ist das Beste, das mir je passiert ist"
das Beste, das uns in Analusien (sic) passiert ist*

Là aussi, le phénomène s'explique aisément : les adjectifs substantivés comme *das Schönste, Beste*, etc. constituent un groupe nominal au même titre que les autres groupes nominaux. Pourquoi leur faire un sort spécial en leur imposant *was* ? Ils sont une exception qui n'a pas lieu d'être : l'économie veut la même règle pour tous.

Donc Feuillet a raison d'écrire : « La caractéristique de la langue moderne est l'extension du relatif *der*, qui s'impose de plus en plus aux dépens de *welcher*, et des relatives invariables *was* et *wo(r)-* » (p.407). Mais il ne l'a guère montré pour *was*, se contentant de : « *was* perd du terrain avec *etwas* et *nichts* » (p.403). Cela posé, un domaine résiste : quand l'antécédent est la proposition toute entière.

B. EXPANSIONNISME DE WAS

1. Aux dépens des composés de *wo*

La tendance est d'employer la préposition suivie de *was* au lieu du composé de *wo*, seul admis :

Schanen/Confais (*Grammaire de l'allemand* §632) « *Was* ne s'emploie guère après une préposition (d'autant qu'il n'a pas de forme de datif) ». De même, *Duden Grammatik* (2009, §1657) : „Nach Präpositionen steht *was* allerdings selten.“

En réalité, on n'a pas de mal à trouver des exemples :

a) quand la préposition régit l'accusatif :

etwas, auf das man keinen Einfluss hat und das nicht vorhersehbar ist (z.B. Naturkräfte, Handlungen Dritter) (exemple tiré de www.redensarten-index.de, donc d'un site de linguistique !!!)

alles, von was ich keine Ahnung habe

alles von was wir damals geträumt haben

Liebe ist etwas, auf das man keinen Einfluss hat, sondern etwas, das einen findet

Etwas, auf das du in den letzten Tagen stolz warst

Essen ist immer etwas, auf das man sich freuen kann

b) quand la préposition régit le datif :

Ich selber spiele die Elfenflöte, weiß vielleicht, von das ich spreche:

denn merkt sie nischt von das Du noch keine Ahnung hast

nun du kannst sie "selber" bauen im sinne von das du deine waffe selber zusammen stellen kannst

Dann irgendwas von das du bei ihr bleiben musst, weil sie es nicht verkraftet

du kannst höchstens versuchen, ihm zu zeigen wie wichtig er dir ist, im sinne von das du dich bemühst und immer wieder auf ihn zugehst

da es mir aber sonst soweit echt gut geht, ist das das einzige mit das ich mich zur zeit rumschlagen muss

Das einzige mit das ich mich nicht anfreunden kann sind die weissen Heckleuchten. Denn das einzige mit das man solch einen Panzer loswerden kann ist ein schöner NK-Sturmtrupp!

Energy-Drinks war das Einzige von das ich mich ernährte

Das Einzige von das die Ahnung haben, sind irgendwelche läppischen PC-Spiele...

Das problem von das oben beschrieben ist unterscheidet sich doch stark von meinem

B. Au détriment de *das*

F. Müller (*Grammaire de l'allemand*, p.92) *was* : (l'antécédent n'est) « jamais un nom ».

Et pourtant :

1. Avec un antécédent inanimé

Eine Träne tropf auf das Buch, was ich gerade in der Hand halte

Ist mir möglich, das Bild, was andere von mir haben zu ändern?

Wie kann man bei MP3's das Bild, was in der Datei mit drin ist, entfernen

Das Bild was ich gemalt habe hat den gleichnamigen Titel wie das heutige BarCamp: „Dialog von Kultur und Wirtschaft.“

Das Bild, was sich zusammensetzt, ändert sich im Laufe der Zeit

Das Collier was ihr euch hier anschauen könnt, besteht in der Kette aus 16-fach geschliffenen Glasperlen in schönem Lila

Das Collier, was ich vorgestern anfing und gestern eigentlich schon fast beendet hatte, werde ich auch wieder aufräufeln müssen

Und ich mein das Collier, was sie am Anfang zu dem schwarzen Kleid trägt

Un dann noch das Decor was ich im Kopf hab

Angeführt wird das Ensemble, was die Darstellkunst angeht, von Maria Horrichs als Hausmagd Schnüerterkes Bertau

das Kleinod, was man anders nicht erwürbe

(Notons bien le site : www.sonett-archiv.com/gh/Huebner/1859). Cette citation montre que cet emploi de *was* n'est pas réservé à l'allemand familier. Le spectateur assidu des émissions de qualité de la télévision allemande que sont *Kunst und Krempel*, *Lieb und Teuer* et *Planet-Wissen* l'entend dans la bouche d'universitaires et c'est d'ailleurs ce qui m'a incité à écrire cet article.

Du reste :

"denn das Haus, was wir bewohnen, [...] ist ein Spukhaus": Fontanes 'Effi Briest' und Fassbinders Verfilmung in der Tradition des 'Female Gothic' (<http://ub-madoc.bib.uni-mannheim.de/5639/>)

(Vérification faite, Fontane a écrit *das Haus*, *das*. Mais ce remplacement par des germanophones cultivés est révélateur de la tendance)

En citation aussi dans <http://ub-madoc.bib.uni-mannheim.de/5639/> *The Germanic Review: Literature, Culture, Theory* Volume 79, Issue 2, 2004, sous la plume de Silke Arnold De-Simine (p.83).

L'évolution n'est pas récente : en 1813, l'impératrice d'Autriche, Maria Ludovica, écrit à son époux, l'empereur donc :

„Früh um 7 Uhr verließ ich Dernberg und kam über Baaden hierher; ich besah das Haus was wir bewohnen sollen „ (*Kaiserliche Interieurs: die Wohnkultur des Wiener Hofes im 19. Jahrhundert und die Wiener Kunstgewerbereform* Eva B. Ottillinger, Lieselotte Hanzl, p.249)

2. Avec un antécédent animé :

Avec *was*, « Tout antécédent de type animé est exclus » (Feuillet, op.cité, p.402). Mais avec sa prudence habituelle, il précise : « normalement ». De même, Schanen/Confais (op.cit., §632) « *Was* ne peut s'employer qu'avec des antécédents de genre neutre désignant des inanimés et au contenu indéterminé ».

Et pourtant les exemples sont légion :

a) animaux :

*Das Tier das ich meine, hat ganz lange Beine
Gibt es ein Tier, was nur ein Auge hat
Ich bin ein Tier, was schon war, bevor der Mensch war, und noch is
Reiherente, ein Tier was sicher gern hier auf dem Kanal ist
Das Tier was ich auszeichnen würde ist das Pferd
Das Tier, was ich einschläfern ließ, war mein Hund
jeder hat das Pferd, was er verdient*

b) humains

*Das Kind, das nicht älter wird
das Mädchen, was mit den Tieren sprechen kann/mit Vögeln spricht
das Mädchen was ich nicht vergessen kann
Das Mädchen was Ich meine Beste Freundin nennen darf
Ich habe mich mit einer (sic) Mädchen was ich liebe gestritten
Du bist das Mädchen was mich verzaubert hat
Du bist das Mädchen, was als Einzige vom Herzen fühlt
Für das Schönste Mädchen, was ich Kennengelernt habe
Für das wundervollste Mädchen was ich kennen lernen durfte!
Jedes Mädchen was sich an ihn ranmacht, ist in Lebensgefahr
Ich bin das mädchen was du nie verlieren wolltest
das Mädchen, was getötet wurde
Küsse das Mädchen was du liebst bevor es jemand anderes tut
Das Mädchen was mich so glücklich macht
denn sie ist das mädchen, was ungeschminkt hübsch ist
Der Herr Chevalier also, ein höflicher Mann, machte ihr Komplimente, und das Fräulein,
was ein wenig eitel war, war sehr zufrieden (Nicolas Edmonde Rétif de la Bretonne,
Zeitgenössinnen - Kapitel 18)
Das Fräulein, was die Schlüsselübergabe machte, versicherte uns natürlich, dass es bei der
Rückgabe gar keine Probleme geben würde
Es war das Fräulein was ihn zuvor bediente*

und zur nächsten Gracht war es gerade auch zu weit, sonst hätte ich dieses Weib, was sich ganz zu Unrecht meine Freundin schimpft, dann doch versenkt!

Das Weib was gegen ihn battlet ist mir plötzlich ein wenig sympathisch

ist es das Weib, was damals die große Longola gekillt hat?

Darauf wird sich Adam gewahr und sagt: "Das Weib, was du mir zugesellt hast, das hat mir von dem Baume gegeben,

Et même :

Du bist die Frau was ich immer im Herzen habe!!! (Youtube)

Du bist die Frau was ich immer Lieben werde (Youtube)...

Phrases qu'il faut interpréter, non pas comme « tu es la femme que j'ai toujours dans mon cœur », mais comme « tu es la femme, ce que je garde toujours au cœur /tu es la femme, l'être que j'aimerai toujours ». L'allemand emploie volontiers le neutre pour les personnes qu'on aime, comme Goethe : « Du bist mein Liebstes auf der Welt » (ce que j'ai de plus cher) (*Briefwechsel Goethe-Christiane Vulpius: Amazon.de: Michail Krausnick*)

En donnant à *was* un groupe nominal pour antécédent, n'encourt-on pas le risque d'une confusion avec une interrogative indirecte (*Eines der Kinder fragte das Mädchen, was mit ihm los war.*) ou avec une relative dont l'antécédent est la proposition toute entière (*mein Mann hingegen hätte gern noch ein Mädchen, was überhaupt niemand verstehen kann.*) ? En fait, le contexte est clair : dans le premier cas, l'interrogative indirecte est introduite par *fragen* ; dans le second, d'abord on ne voit pas pourquoi le mari voudrait une fille totalement incompréhensible et ensuite, quand l'antécédent est la proposition toute entière, l'intonation est celle d'une incise et non celle d'une subordonnée sélective. On remarque en effet, dans tous les exemples où *was* est employé après un groupe nominal, qu'il introduit une relative sélective, non une descriptive. S'il introduisait une relative descriptive, l'intonation serait celle de l'incise, donc la même que lorsque *was* reprend une proposition entière. Je n'ai pas eu de mal à distinguer les relatives où le groupe nominal était antécédent de *was* et les autres cas de figure. Donc le risque n'est pas grand.

La caractéristique de ce *was* (par rapport à *das*) est précisément d'introduire une relative sélective, ce qui constitue une innovation dans le fonctionnement des pronoms relatifs allemands, par rapport à ce que je rappelais ci-dessus. De plus, l'emploi de *was* après un groupe nominal neutre simplifie le système en établissant une dichotomie entre *der/die* masculins et féminins, et *was* avec tout ce qui est neutre. C'est l'opposition de genre qui est déterminante, non l'opposition animé/non animé ou sexué/asexué.

En tout cas, *Duden Grammatik* (2009, §1658) n'ignore pas cet emploi de *was* pour *das* : „die in manchen Regionen übliche Verwendung von *was* ist nicht standardsprachlich“. On retient de cette phrase que *in manchen Regionen*, élimine l'hypothèse du dialecte et de l'habituelle opposition *Norddeutscher Sprachraum/Süddeutscher Sprachraum*. Surtout, les exemples que j'ai donnés

montrent que c'est un fait interculturel. Je ne cite pas uniquement ce qu'on trouve dans *Facebook* et dans *Youtube*, mais aussi ce qu'on lit sous la plume d'une impératrice et ce qu'on entend dans la bouche de *Doktoren* et de *Professoren* (mais jusqu'à présent pas avec des *Germanistikprofessoren*). D'où la question : quand cet emploi deviendra t-il *standardsprachlich* ?

Il faut bien voir que les deux tendances : l'expansionnisme de *der* et celui de *was* ne sont contraires qu'en apparence. D'abord, tous les deux font l'économie des composés de *wo* dans le groupe nominal. Ensuite, *das* ne mord sur *was* que pour intégrer dans le groupe nominal ce qui jusqu'à présent en était exclu : les pronoms indéfinis et l'adjectif neutre substantivé, mais non l'ensemble de la proposition. *Was* n'empiète sur *das* qu'avec le groupe nominal neutre et pour introduire une relative sélective. Autrement dit, ce qui n'était pas dans le groupe nominal y entre grâce à *das* et ce qui est déjà dans le groupe nominal, à l'exclusion des masculins et féminins, passe à *was*, créant ainsi une dichotomie selon le genre neutre/non-neutre. On parvient ainsi à une redistribution des rôles et, sur cette base nouvelle, à une nouvelle complémentarité.

Je suis donc parti d'une description de l'allemand où tout est réglé, codifié, avec des rôles bien établis, fixant la coexistence complémentaire des divers pronoms relatifs. Mais la réalité de la langue oblige à voir que ce modèle est en pleine évolution. Le but de cette étude était alors de montrer et de tenter d'expliquer où cette évolution se produit et où, selon toute vraisemblance, elle aboutira. Il va de soi qu'il n'est pas question d'enseigner cette double évolution (de *das* et de *was*) à des élèves et même à des étudiants de premier cycle. Mais avec des germanistes plus avancés, on peut considérer qu'il est nécessaire de montrer la richesse et la diversité des faits. Et si, en plus nous avons la chance d'avoir un élève ou un étudiant curieux qui s'étonne d'entendre outre-Rhin un *das* là où on lui enseigne *was* et un *was* là où on lui inculque *das*, il faut être en mesure de satisfaire son désir de savoir et de comprendre et de lui expliquer le comment et le pourquoi. C'est là précisément que la grammaire devient intéressante. Et même divine. Ce n'est pas moi, bien entendu, qui l'affirme, c'est le poète anglais Ben Jonson : « Grammaire, Chère sainte, Fortune, Déesse muette qui fais parler tous les hommes, qui ne peux rien faire et qui rends chacun capable de tout entreprendre ; toi qui es le prix des âmes, avec qui l'enfer même vaut le ciel ! tu tiens lieu de vertu, d'honneur, de renommée et de tout au monde. Quiconque peut t'obtenir sera noble, vaillant, honnête, sage.¹ »

¹ (www.citations.com/citations-motcle-grammaire/ben-jonson/grammaire)

MOTS TENDRES ET TERMES D’AFFECTION EN ALLEMAND

(À H. pour nos noces d’émeraude)

La langue servant à tout, elle sert aussi à exprimer des sentiments, que ce soit pour insulter (*Fluch- und Schimpfwörter*) ou pour louer. Les mots tendres (*Kosewörter*) et les termes d’affection (*Kosenamen*) sont un universel du langage, mais qui ont des caractéristiques particulières selon les langues et les cultures. Ainsi, l’allemand a un terme d’affection pour le frère (*Bruderherz*) ou la soeur (*Schwesterherz*), qui n’ont pas d’équivalents en français. Le but de cette étude est donc d’analyser les caractéristiques générales (qui relèvent de l’universalité) et particulières (qui relèvent de la spécificité) de la langue de nos voisins, en matière d’affection et de tendresse. Précisons qu’un mot tendre (*Kosewort*) est un terme de tendresse existant (par exemple : *lieb*) tandis qu’un terme d’affection (*Kosenamen*) est un substantif qui donne à la personne aimée un autre nom ou prénom que le sien, soit en le modifiant par un diminutif hypocoristique : *Lene* pour *Helene*, *Fritz* et *Fritzchen* pour *Friedrich*, soit en le remplaçant par un autre terme porteur d’affection : *Schatz*, *Liebling*. Bref, on décide d’appeler ou d’interpeller la même personne autrement.

Il convient d’examiner successivement ce qui est commun entre *Kosewörter* et *Kosenamen*, puis d’analyser les caractéristiques particulières de chacune des deux possibilités et enfin de faire apparaître l’évolution dans l’emploi de ces mots, tant par la langue en général que pour un même individu au cours de son existence.

I. GÉNÉRALITÉS

A. Universalité

Le premier point qu’il importe de souligner est que ces *Kosewörter/namen* peuvent s’adresser, non seulement aux humains (ce que relèvent les divers sites

d'*internet* consacrés à ces termes) mais à tous les êtres ou toutes les notions que le locuteur est susceptible d'aimer.

1. Divinités et êtres surnaturels : *lieber Gott ; O Jesulein süß¹, O Jesulein zart, dein Kripplein ist hart ; liebe Venus ; liebe Nymphe*

2. Astres : *Guter Mond, du gehst so stille, Liebe Sonne* (noms de nombreux hôtels !)

3. Mois, saisons, phénomènes météorologiques : *Komm, lieber Mai, und mache die Bäume wieder grün ; lieber Frühling, komm doch bald ; Lieber Regen geh weg, lieber Regen geh weg*

4. Lieux : *Ach, du mein liebes Vaterland ; lieb Heimatland, ade ; lebe wohl, du schöner Wald! ; Dich, teure Halle, grüß ich wieder.*

5. Institutions : *Danke lieber Vater Staat, Ich werde in Zukunft sicher gerne auf alle deine Wohltaten zurückgreifen.* De même : *lieber Fiskus.* Ceci n'est pas forcément ironique (et d'ailleurs le problème de l'ironie, tout comme celui de la sincérité, ne peuvent être pris en compte ici) : je peux dire en effet, avec toute la sincérité dont je suis capable et en parodiant Mathias Claudius : *Lieber Fiskus, Verschon uns doch mit Strafen/Und lass uns ruhig schlafen/Und unseren armen Nachbar auch.*

6. Animaux : *Katze, Liebe Katze ; Mein liebster Hund, bitte bleib' gesund ; Kuckkuck, trefflicher Held*

7. Plantes : *Ich liebt' dich durch Stunden und Monde, War es in Trauer, war es in Scherz, Liebe Rose, Blume der Rosen, Nun gib mir zurück mein Herz*

8. Objets et instruments : *Lieber Computer, liebes Internet. Bleib bei mir mein lieber Computer ; Mein liebes Auto, ich wollte dir schon immer mal sagen, wie gerne ich dich habe.*

J'en oublie sans doute, mais peu importe : l'essentiel est de bien voir que tout locuteur peut employer mots tendres et termes d'affection avec tout ce qu'il aime et tous ceux qu'il aime.

B. Priorité à l'Homme

Cela posé, l'Homme vivant en société et s'intéressant donc surtout à l'humain, c'est à des humains que s'adressent le plus souvent les *Kosewörter/namen*.

Ce sont :

- la personne aimée (les personnes aimées pour les coeurs d'artichaut)
- la famille (surtout parents, grands-parents et enfants)

¹ C'est le titre d'une cantate de Bach. Beaucoup de mes exemples seront empruntés à des textes littéraires ou à des *Volkslieder*. Le lecteur pourra aisément retrouver la référence dans *Google*, en accompagnant le texte de guillemets, donc : « *O Jesulein süß, O Jesulein zart, dein Kripplein ist hart* »

- les ami(e)s.
 - les relations de travail (*Lieber Herr Kollege, geneigter Leser*)
- Et n'ayons garde de l'oublier :
- soi-même (que l'on adore plaindre et consoler, par exemple : *ich armer Tropf*)

Sur ce sujet, différentes études ont été publiées, dont des listes comme :

www.beliebte-vornamen.de/289-kosenamen-top

<http://www.kosenamen-verzeichnis.de/>

www.rockundliebe.de/liebe/kosenamen.php

<http://www.planet-liebe.de/threads/welche-kosew%C3%B6rter-gebt-ihr-eurem-freund.719/>

kosenamen.sradonia.net/list.php?

et des livres comme :

Ariane Grundies, Daniel Mursa: *Muschi, Puschi, Schnurrdiburr: Das Lexikon der prominenten Kosenamen.*

II. MOTS TENDRES ET TERMES D'AFFECTION

A. Mots tendres :

Deux procédés, d'ailleurs associés d'ordinaire :

1. Des adjectifs, simples ou composés, seuls ou accumulés, employés comme épithètes ou substantivés¹.

Il y a surtout les adjectifs d'affection : *lieb, geliebt, teuer, traut, angebeten.*
Ainsi : *liebes Herz ; teurer Geliebter ; mein teurer Freund ; mein trautes Herz*

Ils sont souvent employés au superlatif en *-est* ou bien avec *aller* : *teuerstes Mädchen ; mein teuerstes Wesen ; Liebstes ; Mein Liebstes ; mein teuerstes Mädchen ; teuerstes Herz ; allerliebste, innigst geliebte Adele ; herzallerliebster Mann ; o teuerstes aller Geschöpfe ; mein'Allerliebste*

On souligne la douceur de l'être aimé : *mein süßes Mädchen ; liebe süße Helene*
sa bonté : *meine gute Marie ; liebstes, bestes Weibchen*

sa beauté : *mein schöner herrlicher Aar*

sa grandeur : *mein großmächtiger schwarzer Löwe*

son unicité : *mein einzig geliebter Junge ; liebstes einziges Herz ; mein Einziges ; einzig liebes, teures Wesen ; Du auserwähler, einz'ger Trost ; du Einziger*

sa divinité : *die ewige Sonne bist du ; ewig Geliebter, meine unsterbliche Geliebte ; himmlisches Mädchen ; du göttliches, einziges Herz ; mein lieber heiliger Engel.*

¹ Ces exemples sont tirés de « *ich küsse dich von Kopf bis Fuß... " Liebesbriefe berühmter Männer und Frauen, Diana Taschenbuch Nr 62/0130* ou de recueils de *Volklieder.*

L'allemand a la particularité de pouvoir désigner l'être aimé par un neutre. *Mein Liebes, mein Liebstes*. Il est vrai que *Weib* est de ce genre, sans que ce soit pour autant décisif. Goethe : « Du bist mein Liebstes auf der Welt » (ce que j'ai de plus cher) (*Briefwechsel Goethe-Christiane Vulpius, Michail Krausnick*)

2. La comparaison ou l'identification à un être ou un objet précieux.

Les exemples précédents contiennent cette comparaison ou identification. Comme c'est un procédé cher au *Volkslied*, j'emprunte ces exemples à ce type de textes.

Un exemple de comparaison :

ei du hübsche, ei du Feine, ei du Bild wie Milch und Blut (auf der Lüneburger Heide)

Un exemple d'identification :

*Ännchen von Tharau ist 's, die mir gefällt,
Sie ist mein Leben, mein Gut und mein Geld. [...]
Ännchen von Tharau, mein Reichtum, mein Gut,
Du meine Seele, mein Fleisch und mein Blut.
(Ännchen von Tharau)*

B. Termes d'affection

On peut opérer différents types de classement :

1. Par sexe : termes d'affection pour femmes, hommes, homme ou femme, enfants

par exemple (en se limitant à la lettre b)

Pour les femmes : *Babe , Baby, Babygirlo, Babylic, Babymaus, Babymöhrchen, Backfisch, Ballerina, Backfisch, Bambina, Baux, Bauseli, Beber, Bebegim, Bebü, Beckschneck, Bella ; Bettmaus, Bettmausi, Bibimaus, Bettchen, Biene, Blasihasi, Blondwarzennäschen, Blümchen, Bobesje, Bommel, Bonita, Boobsi, Brummimaüschen, Brunzerl, Buddelfinchen, Bumsebiene, Bunniez, Bunny, Butterblume, Butterböhnchen, Butterflöckchen.*

Pour les hommes : *Bäar, Babybär, Babyboy, Babypuffin, Bacierto, Ballettänzer, Balu, Balubärchen, Bambi, Bärtiger, Bärchen, Bärchi, Bärenherz, Bärenküsschen, Bärenmaus, Bärle, Bärlein, Bärli, Bärlibär, Bäertle, Bauzi, Bäbibohase, Bear, Blubsibär, Bobbele, Bobersocke, Bobo, Bobolino, Bock, Böckel, Bockerl, Bogibaumelchen, Bonobo, Bonsaia-donis, Borstel, Brumbär(chen), Brummel, Brummer, Bubelmann, Bubenzahn, Bummel, Buzzele, Buzziman*

Communs aux deux sexes : *Baazie, Babsi, Babsy, Babyfrosch, Bärli, Bauzi, Behaarli, Betthupferl, Bettkissenzerwähler, Bienensticherl, Biffifant, Birchermüsli, Bitanem, Blauauge, Blauäuglein, Blomchen, Bonobo, Bubu, Bummel, Bürstenschmuckelchen, But-schi, Butterbirne, Butzi-Wackel, Buuzl, Buzibu (kosenamen.sradonia.net/list.php?)^{ooo}*

Il s'agit de listes ouvertes, que l'on peut donc accroître. En tout cas, ces listes, quelles qu'elles soient, sont plus des instantanés que des catalogues, car beaucoup de ces termes sont éphémères. Donc, il convient de bien différen-

cier ce qu'on pourrait appeler les valeurs sûres et d'autre part les étoiles filantes ou les roses d'un matin, qui naissent et meurent avec l'humeur ou la mode.

Ce nombre impressionnant soulève tout de suite une question : quelle est la fréquence relative, ou plus exactement, quels sont les *Kosenamen* préférés ?

2. Par fréquence

Top 10 der Kosenamen

1. Schatz (37 %)
2. Schatzi (9,6 %)
3. Hase (3,9%)
4. Liebling (3,5%)
5. Schuckel, Schnucki (3,1 %)
6. Mausi (2,8 %)
7. Bar, Bärchen, Bärli (2,2%)
8. Papa, Papi, Papilein (2,0 %)
9. Abkürzung, Verniedlichung des Vornamens (1,5%)
10. Kleiner, Kleines, Kleine (1,7 %)

(www.beliebte-vornamen.de/289-kosenamen-top-10.htm)

on a d'autres listes :

Frauen	Männer
1. Schatz	1. Schatz
2. Süße	2. Liebling
3. Engel	3. Süßer
4. Liebling	4. Bärchen
5. Maus	5. Hase
6. Honey	6. Engel
7. Hase	7. Maus
8. Baby	8. Honey
9. Bärchen	9. Baby

(<http://www.presseportal.de/pm/37604/1376660/schatz-suesser-und-liebling-sind-die-beliebtesten-kosenamen>)

Cette diversité –et donc ces différences –entre les listes montre bien le caractère peu fiable de telles enquêtes, malgré ce qu'affirment les auteurs. Il faut retenir d'un côté un foisonnement, une mine inépuisable, de l'autre quelques

favoris, ceux des classements par fréquence. Mais là, un phénomène se produit : plus un *Kosename* est usité, plus il perd sa valeur affective pour devenir le simple substitut d'un prénom¹, mais éventuellement plus commode. Ainsi, *Schatz*, par sa brièveté, évite de dire un prénom plus long, même si celui-ci a un diminutif hypocoristique, ou de se tromper parmi les prénoms, erreur éventuellement dramatique. On observe donc un double phénomène : l'un vers la simplification, pratique, mais qui provoque l'usure sentimentale, l'autre vers la créativité, l'originalité, avec le risque de l'éphémère.

3. Par origine :

1. Persönliches (*Mitzel, Hatzi, Bogel*)
 2. Fremdländisches (*Cherie, Habibi*)
 3. Verehrendes (*Chef, Hübscher*)
 4. Intimes (*Stecher, Pussy*)
 5. Niedliches (*Muckele, Knüttelchen, Kuschi, Fussel*)
 6. Tierisches (*Rattenschwänzchen, Tatzi, Ziege*)
- (www.nambos.de/download/.../PM_Kosenamen.pdf.)

Il y a aussi d'autres origines. Par exemple :

- les parties du corps : *Ärschchen, Muschi, Apfelpopöschen, Fluffipopo, Füßchen*
- les fleurs : *Fleur, Rose, Dotterblümchen, Dotterblume*
- les fruits : *Nüsschen, Träubchen*
- même les légumes : *Erbse*
- les friandises : *Nachthupferl, Cremetörtchen, Erdbeertörtchen, Trüffel*
- les pierres précieuses : *Edelstein, Perle*
- les astres : *Energiesternchen*
- une hormone : *Adrenalinchen*
- les êtres célestes : *Engel, Nixe, Fee, Hexe* (parce qu'elle ensorcelle d'abord)
- la culture : *Adonis, Amazönchen, Amor, Apollo, Casanova, Romeo, Tarzan, Traumprinz,*
- un trait de caractère : *Nimmersatt,*
- les défauts mêmes : *Dummerchen, Eierköpfchen,* jusqu'aux défauts physiques : *Dicker, Schnarchi, Schnarchhase*

A quoi bon poursuivre ? Tout ce qui est aimable, ou plutôt perçu, conçu comme aimable d'une façon ou d'une autre, peut servir de terme d'affection, y compris ce qui est d'ordinaire utilisé comme insulte, pourvu que se soit dans un contexte favorable et avec le ton de la tendresse : *Ferkel, Filou, Schlawiner, Scheißerchen*

¹ „Der kleine Max hat sich verlaufen. Schließlich findet er einen Polizisten, der fragt: „wie heißen denn deine Eltern?“ – „Schatzi und Dicker.““

N'oublions pas la dérivation :

En *i* : *Schatzi, Vati, Mutti, Omi, Opi*

En *chen* : *Schätzchen, Paulchen, Fritzchen*

En *lein* : *Schätzelein*

En *le* : *Schätzele*

4. Par valeur sentimentale

Parfois, c'est le corps qui importe (donc '*Intimes*'). Ailleurs, le statut social : *Prinzchen*. Parfois, tel animal peut symboliser un trait de caractère apprécié. *Tiger* représente la force: « *Die Frau wünscht sich einen Partner, der Macht ausübt* » (<http://www.merkur-online.de/nachrichten-kosenamen>). J'ajoute qu'elle aime peut-être aussi qu'il soit jaloux. *Bär* est ambigu : la rudesse (« quel ours ! »), mais aussi la douceur du nounours, du *Teddybär*. « *Ein Bär ist tapsig, gemütlich und lieb. Die Frau erwartet, dass der Mann die väterliche, schützende Rolle übernimmt.* » (<http://www.merkur-online.de/nachrichten-kosenamen>).

5. Par l'accueil que fait ou peut faire le destinataire.

Mais sur ce point, la réponse est individuelle. Une épouse d'aujourd'hui n'appréciera sans doute guère qu'on l'appelle *Bobonne* ou *Bibiche*. On se souvient que Mademoiselle Mars, l'interprète de Doña Sol, se refusait à dire à Hernani : *Vous êtes mon lion superbe et généreux* (I, 4) et lors de la première représentation remplaça le roi des animaux par : *Vous êtes mon seigneur superbe et généreux* (Alexandre Dumas, *Mémoires, Tome V*). Cet accueil peut varier selon les circonstances : certains mots de la rubrique *Intimes*, acceptables derrière le « mur de la vie privée » peuvent provoquer un gêne réelle en public et pour la personne concernée et pour les auditeurs.

6. Par catégorie sociale :

<http://www.beliebte-vornamen.de/289-kosenamen-top-10.htm> s'intéresse à quelques différences:

Dabei verhalten sich die **Geschlechter** relativ gleich, auffällige Unterschiede gibt es jedoch im **Generationenvergleich**: Je älter die Befragten sind, desto variantenreicher sind die Bezeichnungen. Jüngere sind wenig einfallsreich, „begnügen“ sich mit den gängigen Kosenamen: 63% der unter 30jährigen nennen ihren Partner schlicht „Schatz“ oder „Schatzi“.

Cette différence peut s'expliquer en partie par le fait que SMS, *textos* et *Twitter* qu'utilisent les jeunes ne se prêtent guère à l'emploi de termes d'affection par la concision qu'ils requièrent.

Im **Ost-West-Vergleich** liegen „Schatz“ und „Schatzi“ relativ dicht beieinander. Sehr beliebt in den neuen Ländern sind Namen wie „Papa“, „Mutti“ oder „Liebster“, die Bewohner der alten Länder bevorzugen eher „Dicker“ oder „Spatz“

On peut admettre que cette différence s'estompera, puis s'évanouira avec le temps.

In **größeren Städten** sind die Kosenamen differenzierter, wahrscheinlich aufgrund von vielen verschiedenen Lebensstilen und Persönlichkeiten. In **ländlich strukturierten Gemeinden** dominieren eher die Schatz-Varianten.

Peut-être s'ajoute-t-il le fait qu'à la campagne, on utilise encore très souvent des mots d'affection dialectaux qui ne sont pas pris en compte dans les listes. De plus, il faudrait peut-être tenir compte des spécificités régionales : les *Ostfriesen* ne passent pas pour être très aussi expansifs que les Bavarois.

Ces différenciations omettent le facteur social. Le nombre et la nature des *Kosenamen* est-il fonction du niveau socioculturel ? On peut le penser. Il faudrait des études précises. Né dans un milieu d'ouvriers, je puis dire seulement que mon père préférait le prénom, d'ailleurs court, de ma mère à toute autre appellation et que ma mère se contentait de *chéri*. Peut-être peut-on supposer que plus le niveau socioculturel est élevé, plus riche est le vocabulaire et donc peut-être aussi le vocabulaire sentimental, comme le montrent *Amor, Adonis, Apollo*, etc. De plus, la connaissance des langues étrangères permet, le cas échéant, d'enrichir la liste des *Kosenamen* nationaux, d'où les *Honey* et *Baby* de la seconde liste.

7. Par individualité

Il faut distinguer les intravertis et les expansifs. Plus encore, il y a les conformistes, qui se satisfont très bien du stock existant de termes d'affection, et les créatifs, qui tiennent à manifester le caractère unique et particulier de leur amour. Est-il meilleur exemple que ce poulet de Kleist à Adolphe Henriette Vogel ? :

(Berlin, nach Michaelis 1810)

„Mein Jettchen, mein Herzchen, mein Liebes, mein Täubchen, mein Leben, mein liebes, süßes Leben, mein Lebenslicht, mein Alles, mein Hab und Gut, meine Schlösser, Äcker, Wiesen und Weinberge, o Sonne meines Lebens, Sonne, Mond und Sterne, Himmel und Erde, meine Vergangenheit und Zukunft, meine Braut, mein Mädchen, meine liebe Freundin, mein Innerstes, mein Herzglut, meine Eingeweide, mein Augenstern, o Liebste, wie nenn'ich dich ? Mein Goldkind, meine Perle, mein Edelstein, meine Krone, meine Königin und Kaiserin. Du Liebling meines Herzens, mein Höchstes und Teuerstes, mein Alles und Jedes, mein Weib, meine Hochzeit, die Taufe meiner Kinder, mein Trauerspiel, mein Nachruhm. Ach, du bist mein zweites besseres Ich, meine Tugenden, meine Verdienste, meine Hoffnung, die Vergebung meiner Sünden, meine Zukunft und Seligkeit oh, Himmelstöchterchen, mein Gotteskind, meine Fürsprecherin und Fürbitterin, mein Schutzengel, mein Cherubim und Seraph, wie lieb' ich dich !“

(Ich küsse dich von Kopf bis Fuß... *Liebesbriefe berühmter Männer und Frauen, Diana Taschenbuch, Nr 62/0130,p.163*)

III. ÉVOLUTION

On constate une double évolution : 1. une évolution générale, celle de la langue, et 2. une évolution particulière, celle de l'emploi des *Kosewörter/namen* chez un même individu.

A. Évolution de la langue

On note des disparitions ou du moins des désuétudes et à l'inverse des confirmations et innovations.

1. Certains mots tendres ont tendance à disparaître. C'est le cas de *traut* (qui ne reste plus vivant que dans certaines locutions comme *trautes Heim*) et de *teuer*. Ce dernier est en effet ambigu : *meine teure Frau* peut être chère au cœur de son mari, mais aussi à son portefeuille. On disait : « Le problème des célibataires est de déshabiller les femmes, celui des hommes mariés est de les habiller... ». Maintenant, beaucoup d'épouses gagnent leur vie, mais pas toutes et pas toutes assez. Il vaut donc mieux ne pas employer *teuer*, qui risquerait d'être compris comme un reproche. On n'est jamais trop prudent.

De même, l'évolution de la condition féminine aboutit à la disparition de *mein Kind* comme terme d'affection, un vocatif encore fréquent au xix^e siècle. Wagner l'emploie deux fois en s'adressant à Mathilde Wesendonck (lettre du 6 juillet 1858, dans *Ich küsse dich von Kopf bis Fuß...*, p.285 et p.287). Ce *mein Kind* serait de nos jours ressenti comme par trop protecteur, voire condescendant et ne plairait guère. L'objection : on emploie aujourd'hui *Baby* ne tient pas, car la connotation n'est pas du tout la même, ni d'ailleurs la dénotation. En anglais et plus encore en américain, *Baby* ne désigne pas seulement *a very young child or animal*, mais aussi *a young woman* et même en argot américain *person* (*Oxford Advanced Learners's Dictionary*).

2. À l'inverse, des innovations apparaissent. La première porte sur l'accroissement du nombre de mots d'affection en langue étrangère, accroissement accompagné d'une prédominance de l'anglais. Et d'abord aux dépens du français. Dans *Der Reigen*, Schnitzler, (scène *Der junge Herr und die junge Frau*) fait dire au jeune homme, (qui d'ailleurs dans la scène précédente lisait un roman français) : « *Emma, meine ange...* ». (sic). Il ne le dirait sans doute plus aujourd'hui. Certes, les listes donnent encore *mon amour*, *chérie* et *chouchou*, mais aucun de ces mots n'a la faveur de *Honey* et de *Baby*, qui, eux, figurent dans le *top ten* d'une des listes. Toutefois, l'anglais n'a pas pour autant l'exclusivité : comme les germanophones voyagent beaucoup en Italie et en Espagne, (les Baléares !) on rencontre *amore*, *tesoro*, *querida* (chérie). Et d'autres. Ce n'est pas parce qu'on est amoureux qu'on renonce à faire étalage de sa culture...

Autre innovation, l'importance du corps et des parties les plus intimes utilisées comme *Kosenamen*. Alors que, dans la suite de *Candide et sa suite*, l'auteur se plaint qu'il ne lui soit pas permis de nommer « l'obscur objet du désir » (terme devenu entre-temps l'insulte française la plus usitée...) ¹ et que Diderot emploie une comparaison : le bijou (*Les bijoux indiscrets*), à notre époque, où le sexe n'est plus tabou, mais revendiqué, étalé, exhibé et où un site s'appelle www.unicum.de/forum/intimes/11658-kosenamen-fuer-vagina-und-penis.html, on ne s'étonnera pas de rencontrer dans les listes *Muschi*, *Pussy* et d'autres. Précisons bien : il ne s'agit pas seulement de donner un nom à l'organe en question, mais d'employer ce nom comme *Kosename* de la personne. La partie pour le tout. Notre siècle appelle une chatte une chatte....

B. Évolution chez un même individu

Le livre *Fürst Bismarcks Briefe an seine Braut und Gattin* (herausgegeben vom Fürsten Herbert v. Bismarck, Cotta, Stuttgart, 1900) montre à merveille l'évolution quantitative et qualitative (thématique) des *Kosewörter/namen* tout au long d'une même vie ². La première lettre date de 1847, la dernière de 1892. Bismarck emploie en tout 59 *Anreden* et 48 vocatifs, tous d'affection. Pour nous limiter aux *Anreden*, on constate quantitativement trois périodes :

Le fiancé utilise 22 appellations (par ex. : *dearest*, *Très chère Jeanneton*, *Geliebteste*, *mein liebes Herz*, *liebes Herz*), puis à partir de 1865 on ne trouve plus que 6 formules : *mein geliebtes Herz*, *mein liebes Herz*, *mein Herz*, *mein Liebling*, *geliebtes Herz*, *mein geliebtes 18-jähriges Herz*, ensuite de 1885 à 1889 on n'a plus que *mein geliebtes Herz* et *mein liebes Herz*. On passe donc de la profusion à la parcimonie, puis au tarissement. Thématiquement, on note aussi des disparitions. Les appellations étrangères ne survivent guère au début du mariage. La dernière est *angela mia*. Disparaissent aussi les diminutifs : *Niedchen* et *Liebchen*, tout comme les jeux sur le prénom : plus de *Nanne*. Disparaissent également *Mein Engel*, *Liebling*, *mein Lieb*. La constante est *Mein liebes Herz*, mais qui diminue au profit de *mein Herz*.

Sur ce point, il convient de prendre en considération deux faits :

1. Ce tarissement n'implique pas du tout le tarissement de l'amour. Simplement, l'homme public qu'était Bismarck avait d'autres occupations et préoccupations. Ce n'est donc pas la tendresse qui s'émousse ou cesse, mais la nécessité de l'exprimer. À quelqu'un qui n'a aucune raison de nourrir des doutes. Les vieux couples solides n'ont plus guère besoin de mots pour se comprendre : ils

¹ « un...je suis obligé de respecter la fausse délicatesse de notre langue » (Seconde partie, chap. 6, « Plaisirs de Candide »)

² Y. Bertrand : « « Anreden » et « vocatifs » dans les lettres de Bismarck à Johanna von Puttkamer », *NCA*, 1988, pp.461-473.

s'entendent sans se parler. Il suffit de relire *Les vieux* d'Alphonse Daudet (dans *Les lettres de mon moulin*) pour s'en convaincre.

2. Ce n'est pas l'âge croissant des amants qui explique ce tarissement progressif, mais la durée de la liaison. Quand on aime, on a toujours vingt ans, y compris dans les maisons de retraite, et l'on peut penser (sans que je puisse en apporter la preuve) qu'au début d'un amour nouveau, le désir de le formuler et de faire connaître est plus fort que par la suite et faiblit avec le temps.

Si l'on compare ces *Kosewörter/namen* aux équivalents des langues de notre culture, on constate que les ressemblances l'emportent sur les différences. Certes, *my dearest treasure* est moins fréquent que *Schatz*, mais il existe. Espagnol et italien connaissent *tesoro* et nous avons *mon trésor*. Après tout, rien d'étonnant : ce besoin d'exprimer l'affection est inhérent au besoin de l'éprouver. Et l'on espère en plus qu'en l'exprimant on fait plaisir à l'être cher. Comme en France tout commence et finit, paraît-il, par une chanson, l'une vient tout de suite à l'esprit, parce qu'elle résume fort bien ce qui est à la source des *Kosewörter* et des *Kosenamen*. Chantons donc :

Parlez-moi d'amour,
Redites-moi des choses tendres.
Votre beau discours
Mon cœur n'est pas las de l'entendre.
Pourvu que toujours
Vous répétiez ces mots suprêmes :
Je vous aime.

Liste des articles publiés dans NCA 2012 classés par ordre alphabétique des noms d'auteur(e).

Bertrand, Yves : Traduire les noms composés du français. De liberté d'accès à maître du monde. (1) ; De maîtresse auxiliaire à marche forcée ; (2) ; De marche funèbre à mission de reconnaissance (3) ; De mission officielle à oiseau rare (4) ; Bertrand, Yves : Comment traduire 'Genosse Trend' ? (3) ; Bertrand, Yves : Comparatif et superlatif avec deux termes (3) ; Bertrand, Yves : La coexistence entre génitif adverbial et an + accusatif (4) ; Bertrand, Yves : Ordre et liberté dans l'organisation interne du Mittelfeld ; (2) ; Bertrand, Yves : Un mourant qui se porte bien : le génitif adverbial (4) ; Bleichner, Yves : Analyse sémantique de quelques ornithonymes du parler de Saint-Louis-Lès-Bitche ; (2) ; Briu, Jean- Jacques : Quelques réflexions sur le traitement du sujet – et du concept de personne – dans les grammaires : une comparaison entre le grec, le français et l'allemand (1) ;

Deissn Veronika / Geiger-Jaillet , Anemone: « Maîtresse, je ne comprends rien de ce que vous dites ». Evaluation des compétences langagières dans une classe alsacienne à parité horaire de la GS au CP (2) ;

Gautherot, Laure : L'interview « fatale » de Christian Wulff. Une analyse au prisme de l'ethos (4) ; **Geiger-Jaillet, Anemone / Huck, Dominique** /

Morgen, Daniel : Hommage à Yves Bleichner (2) ; **Gualberto-Schneider, Antje / Balnat, Vincent** : Petit dictionnaire permanent des « actes de langage stéréotypés » (ALS) Microstructure de 'na warte !' (3) ;

Huang, Chongling / Shi, Lirong : Sprachkompetenz in der schriftlichen Kommunikation: ein Vergleich zwischen Studenten mit Deutsch als Hauptfach und Studenten mit Deutsch als Anwendungsfach (3) ;

Kauffer, Maurice , avec la collaboration des membres du GLFA : Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS) - Microstructure de das ist die Höhe ; (2) ; **Kauffer, Maurice** : Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés ». Introduction (1) ;

Marx, Christoph : Diskursive Konstruktion von Verständigung in deutsch-tschechischen Organisationen (1) ; **Métrich, René** : Microstructure de tu parles ! (1) ; **Morgen, Daniel** : Sites à 8 heures d'allemand : Genèse d'un échec annoncé ; (2) ;

Nahon-Raimondez, Anne-Marie : Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS). Microstructure de n'empêche (4) ;

Olson, Anna : « Die Welle rollt weiter ». Le rôle des métaphores dans le discours de la crise financière (1) ;

Schaeffer-Lacroix, Eva : En quête de "cyber-profs" socio-constructivistes (2) ; **Schneider-Mizony, Odile** : Les figures de la similitude (4) ;

Vuillaume, Marcel : La place des éléments verbaux dans le groupe verbal (la proposition). Comment en parler ? (3).

Yves BERTRAND

À LA PÊCHE AUX MOTS
(COMMENT TRADUIRE EN ALLEMAND DES NOMS COMPOSÉS FRANÇAIS ?)
- de ombre au tableau à perte du sommeil -

OMBRE AU TABLEAU : *die Schattenseite*

OMBRE CHINOISE : *der Schattenriß*

ONDE DE CHOC : *die Druckwelle, die Stoßwelle*

Als **Druckwelle** werden allgemein kurzzeitige Schwankungen des Drucks in einem Medium (z. B. Luft, Wasser oder die Erdkruste) bezeichnet, die sich als Wellenfront fortpflanzen.

Selon *Wikipedia*, *die Stoßwelle* est un cas particuliers de *Druckwelle*:

Stoßwellen, bei denen sich der Druck sprunghaft ändert und die Amplitude zumeist vergleichsweise groß ist (z. B. ein Mehrfaches des Umgebungsdrucks). Beispiele hierfür sind Detonationswellen und der Machsche Kegel.

OPÉRA BOUFFE : *die Opera Buffa* (par opposition à l'*Opera seria*)

OPÉRATEUR DE SAISIE : *der Datentypist (en, en), die Datentypistin (forum de <http://dict.leo.org/frde>)*

OPÉRATION DE POLICE : *die Polizeiaktion*

Als **Polizeiaktion** bezeichnet man euphemistisch das militärische Vorgehen eines stärkeren Staates auf dem Territorium eines schwächeren, um dort echte oder vermeintliche Verbrecher zu bekämpfen. **Polizeiaktionen** sind häufig ein Vorwand, um bei Fehlen eines Kriegsgrundes in das Territorium eines anderen Staates bzw. einer nicht staatlich organisierten Stammesgesellschaft einzumarschieren (*Wikipedia*)

OPINION PUBLIQUE : *die öffentliche Meinung*

OPTIMISME DE FAÇADE : *der Zweckoptimismus*

OR EN BARRE : *das Barrengold*

ORAISON FUNÈBRE : *die Leichenrede, die Grabrede*

Die Leichenrede est plus fréquent que *die Grabrede*, qu'on prononce d'ordinaire (*meist*) mais pas exclusivement devant la tombe.

ORCHESTRE DE JAZZ : *die Jazzband, das Jazzorchester, die Jazzkapelle*

Jazzband est le terme habituel, plus fréquent que *Jazzorchester*, lui-même plus usité que *Jazzkapelle*.

ORDRE D'ATTAQUE : *der Angriffsbefehl*

ORDRE D'IDÉES

Ordre d'idées, système d'idées, classe particulière d'idées relatives à un même objet. (*Le Nouveau Littré* 2007)

Surtout dans l'expression : *dans cet /le même ordre d'ides* : *in diesem Zusammenhang*

Dans un autre ordre d'idées : *in einem anderen Zusammenhang*

ORDRE DE BATAILLE : *die Schlachtordnung*

ORDRE DE BASE : *die Grundordnung*

ORDRE DE BOURSE : *der Börsenauftrag*

ORDRE DE CHEVALERIE : *der Ritterorden*

ORDRE DE DÉCLENCHEMENT : *der Auslösebefehl*

ORDRE DE GRANDEUR : *die Größenordnung*

ORDRE DE GRÈVE : *der Streikaufruf*

ORDE DE JURIDICTION : *der Instanzenzug*

ORDRE DE LA JARRETIÈRE : *der Hosenbandorden*

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR : *der Orden der Ehrenlegion*

ORDRE DE LIVRAISON : *die Liefervorschrift*

ORDRE DE MALTE : *der Malteserorden*

ORDRE DE MARCHE : *der Marschbefehl*

ORDRE DE MISSION : *der Einsatzbefehl, der Dienstauftrag*

ORDRE DE PAIX : *die Friedensordnung*

ORDRE DE PAIEMENT : *die Zahlungsanweisung*

ORDRE DE PRÉFÉRENCE : *die Rangordnung*

ORDRE DE PRODUCTION : *der Fertigungsauftrag*

ORDRE DE PROGRAMMATION : *der Programmierbefehl*

ORDRE DE RECOUVREMENT : *der Inkassoauftrag*

ORDRE DE ROUTE : *der Marschbefehl, die Marschrout*

il partirait bien avec nous, n'importe où, sud!... mais son ordre de route est : Stettin!... (Céline, <i>Rigaudon</i> , p.84)	er würde gern mit uns wegfahren, irgendwohin, nach Süden ... aber sein Marschbefehl ist: Stettin! (p.56)
Voilà donc tous vos papiers : permission, affectation et ordre de route . Vous rejoindrez directement de Paris. (P. Mousset, <i>Quand le temps travaillait pour nous</i> , p. 93)	Hier sind also alle Ihre Papiere. Urlaub, Verwendung und Marschrout . Sie gehen direkt nach Paris (<i>Als die Zeit für uns arbeitete</i> , p. 81)

ORDRE DE SERVICE : *der Bedienungsbefehl*

ORDRE DE SUCCESSION : *die Erbfolge, die Erbschaftsfolge*

ORDRE DE VEUVE : *der Witwenstand*

ORDRE DE VIREMENT : *der Überweisungsauftrag*

ORDRE DES MOTS : *die Wortstellung*

ORDRE DU JOUR : *die Tagesordnung*

ORDRE PUBLIC : *die öffentliche Ordnung*

ORDRE SOCIAL : *die soziale Ordnung, die gesellschaftliche Ordnung*

The Hobbesian problem of order - Entstehen und Vergehen **gesellschaftlicher Ordnung** (...)

Die Frage nach den Entstehungsgründen **sozialer Ordnung** ist seit jeher eine Grundkategorie menschlichen Denkens. (Konrad Langer, <http://www.bod.de>)

ORDRES MAJEURS /ORDRES MINEURS : *höhere/niedere Weihen*

ORGANES GÉNITAUX : *die Genitalien*

ORGANISATION DES NATIONS UNIES : *die Organisation der Vereinten Nationen*

ORGUE ÉLECTRIQUE : *die elektrische/elektronische Orgel*

ORGUES DE STALINE : *die Stalinorgel*

OS À MOELLE : *der Markknochen*

OSSO BUCO : *das Ossobuco*

Das italienische *Ossobuco* bedeutet wörtlich „Knochen mit Loch“, nach dem Hohlknochen, der die Hachse durchzieht (<http://de.wikipedia.org/wiki>)

OURS BLANC : *der Eisbär(en,en), der Weißbär(en,en)*

Wie **der Weißbär** und der Braunbär auf die Welt kamen von Ira Schneider (wir-lesen-alles.de)

Der **Eisbär** (*Ursus maritimus*), auch Polarbär, ist eine Raubtierart aus der Familie der Bären (*Ursidae*). (de.wikipedia.org/wiki/Eisbär)

OUTRAGE À AGENT DE LA FORCE PUBLIQUE : *die Beleidigung eines Polizeibeamten, die Polizeibeamtenbeleidigung*

OUTRAGE À MAGISTRAT : *die Richterbeleidigung*

OUTRAGE À UN FONCTIONNAIRE : *die Beamtenbeleidigung*

OUTRAGE AUX (BONNES) MOEURS : *Verbreitung unzüchtiger Schriften/Abbildungen/ Darstellungen) (Sachs-Villatte)*

OUTRAGE PUBLIC À LA PUDEUR : *die Erregung öffentlichen Ärgernisses*

OUVRAGE D'ART : *der Ingenieurbau, der Kunstbau (pluriel : Kunstbauten), die Brücken/Tunnelkonstruktion*

OUVRAGE DE MAÇONNERIE/MARQUETERIE/ORFÈVREURIE :

die Maurer/Einleger/Goldschmiedearbeit

OUVRAGE DE LITTÉRATURE : *das Literaturwerk*

OUVRAGE DE PHILOSOPHIE : *das philosophische Werk/Buch*

OUVRAGE DE RÉFÉRENCE : *das Nachschlagewerk*

OUVRIER AGRICOLE : *der Feldarbeiter, der Landarbeiter, der Knecht*

PAIN DE SUCRE : *der Zuckerhut*

PANNEAU D’AFFICHAGE : *die Anzeigetafel*

PANSEMENT ADHÉSIF : *das Heftpflaster*

PAPIER À CALQUER/PAPIER CALQUE : *das Pauspapier*

PAPIER À CIGARETTES : *das Zigarettepapier*

PAPIER À DESSIN, À ÉCRIRE : *das Zeichen/Schreibpapier*

PAPIER À EN-TÊTE : *das Briefpapier mit (vorgedrucktem) Briefkopf*

PAPIER À LETTRES : *das Briefpapier*

PAPIER D’EMBALLAGE : *das Pack/Einwickel/Hüll/papier*

PAPIER D’IDENTITÉ : *der Ausweis ; au pluriel : die Ausweispapiere*

PAPIER DE BROUILLON : *das Konzeptpapier*

PAPIER DE VERRE : *das Glaspapier, das Sandpapier, das Schleifpapier*

PAPIER ÉMÉRI : *das Schmirgelpapier*

PAPIER MÂCHÉ : *das Pappmaché (das Papiermaché, das Papiermachee)*
qui a une mine de papier mâché : ist kreidebleich, hat eine bleiche/ungesunde Gesichtsfarbe)

PAPIER PEINT : *die Tapete*

PAPIER TIMBRÉ : *das Amtspapier*

PARACHUTE DORÉ : *Goldener Fallschirm, Goldener Handschlag*

(engl. golden parachute) ist eine Klausel in Verträgen von Führungskräften, derzufolge im Falle einer Übernahme des Unternehmens und des daraus folgenden Wegfalls der Stelle beziehungsweise im Falle einer vorzeitigen Vertragsauflösung die Person beträchtliche Zahlungen erhält, beispielsweise in Form von Boni, Aktienoptionen oder Kombinationen verschiedener Vergütungen. (http://de.wikipedia.org/wiki/Goldener_Fallschirm)

Eine Abfindung, die einem Arbeitnehmer beim freiwilligen Ausscheiden aus dem Unternehmen gezahlt wird, nennt man auch **Goldener Handschlag**. . (http://de.wikipedia.org/wiki/Goldener_Handschlag)

PARC À BÉBÉ : *der Lausfstall, das Laufstälchen*

PARC À BESTIAUX : *der Viehhof*

PARC À CHEVAUX : *die Pferdekoppel*

PARC À FERRAILLE : *der Schrottplatz*

PARC À GIBIER : *der Wildpark (s, plus rarement e)*

PARC À HUÎTRES : *der Austernpark*

PARC À MOUTONS : *die Schafhürde*

PARC D'ATTRACTIONS : *der Vergnügungspark*

PARC DE LOISIRS : *der Freizeitpark, die Freizeitanlage*

PARC DES EXPOSITIONS : *das Messegelände*

PARC DE STATIONNEMENT : *der Parkplatz*

PARCOURS DE SANTÉ : *der Trim-dich-Pfad*

PARCOURS DU COMBATTANT :

a) la course que doit accomplir le soldat : *der Hindernislauf, das Hindernisrennen*

Même un marine effectuant son centième parcours du combattant n'oserait pas : *Selbst ein Marinesoldat, der seine hundertste Hindernisrunde absolviert, würde es nicht wagen*) (Nicole de Buron, *Vas-y Maman*, p.41)/*Nimm's leicht, Mama*, p.34)

b. le lieu où s'accomplit cette course : *die Hindernisbahn*

(sens figuré = série d'épreuves) : c'est vraiment le parcours du combattant pour obtenir qqc. : *das ist der reinste Hindernislauf/man muss sich richtig durchkämpfen, um etwas zu erreichen* (Pons)

dans le forum de Leo : L'accès au logement est un parcours du combattant : *Der Zugang zum Haus/zur Wohnung gleicht/ähnelt einem Hindernislauf* ou : *eine Wohnung zu erhalten kann zum Hürdenlauf ausarten.*

On propose aussi : *der Leidensweg, der Spießbrutenlauf*

PARENT ISOLÉ : *alleinerziehender /alleinerziehender Elternteil*

PAROLE D'ÉVANGILE : *eine sichere /unbestrittene Sache (Lexikon der franz. Redewendungen)*

ce n'est pas parole d'évangile : *das ist kein Evangelium (Sachs-Villatte), es ist nicht der Weisheit letzter Schluss* (Pons)

croire une chose comme parole d'évangile: *fest an etwas glauben*

PAROLE D'HONNEUR : *das Ehrenwort*

Parole d'honneur ! : *Mein Ehrenwort (ich gebe Ihnen mein Ehrenwort !)*

PART DES ANGES : *der Engelsanteil, der Schluck der Engel*

La **Part des anges** (les messagers de Dieu) est la partie du volume d'un alcool qui s'évapore quand celui-ci est mis en fût pour vieillir. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Part_des_anges)°

Angels' share, auch *Angels' dram*, zu Deutsch etwa ‚**Engelsanteil**‘ bzw. ‚**Schluck der Engel**‘, ist ein Begriff aus der Whiskybrennerei (teilweise jedoch auch im Weinbau verwendet) und bezeichnet den Anteil des Whiskys, der im Laufe seiner Lagerung aus dem Fass verdunstet. (http://de.wikipedia.org/wiki/Angels%E2%80%99_share)

PARTI DE DROITE/DE GAUCHE : *die Rechts/Linkspartei*

PARTI PRIS : *die vorgefasste Meinung, die Voreingenommenheit*

être de parti pris : *vorgeingenommen/befangen sein*

PARTI UNIQUE : *die Einheitspartei*

PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT : *die Regierungsbeteiligung*

PARTICIPATION AUX FRAIS : *die Kostenbeteiligung*

PARTICIPATION AUX GAINS/BÉNÉFICES: *die Gewinnbeteiligung*

PARTICIPATION ÉLECTORALE : *die Wahlbeteiligung*

PARTICULE ÉLÉMENTAIRE : *das Elementarteilchen*

PARTICULES FINES (POUSSIÈRES FINES) : *der Feinstaub*

PARTIE CARRÉE : *Schäferstündchen zu viert mit Partnertausch (Sachs-Villatte), Sex mit Partnertausch, der Partnertausch, der Gruppensex, die Gruppenerotik*

PARTIE DE CARTES : *das Kartenspiel (cf. le tableau d'Adrien Brouwer : Rauferei beim Kartenspiel), die Kartenpartie*

faire une partie de cartes : *(miteinander) Karten spielen*

PARTIE DE CAMPAGNE : *die Landpartie (c'est ainsi qu'a été traduit le titre de la nouvelle de Maupassant et du film de Renoir : La partie de campagne)*

PARTIE D'ÉCHECS : *die Schachpartie*

PARTIE DE PLAISIR : *ce n'est pas une partie de plaisir : das ist kein Vergnügen*

PARTIE AJOURNÉE (aux échecs) : *die Hängepartie.*

Eine Hängepartie bezeichnete eine Schachpartie, die abgebrochen wurde, um zu einem späteren Zeitpunkt fortgesetzt zu werden. (Wikipedia)

Etwas ist eine Hängepartie: etwas ist ungewiss/noch unentschieden (www.redensarten-index.de/suche)

PARTIE FINE : *die Abendgesellschaft (Pons), das (Abend)essen in einem feinen Restaurant*

chef de partie fine : *Chef de Partie Fine Dining*

Il avoua (...), que, la Maréchale se trouvant libre, ils allaient faire ensemble une partie fine au Moulin-Rouge (G. Flaubert, <i>L'éducation sentimentale</i> , p.104)	(...) gestand er, daß sie, da die Marschallin frei sei, zusammen einen schönen Abend im Moulin-Rouge erleben wollten (<i>Die Schule der Empfindsamkeit</i> , s.p.)
--	--

L'exemple suivant montre que la *partie fine* ne se limite pas à la soirée :

<p>Et puis son jardin offrait aux buveurs l'abri verdoyant de ses berceaux couverts de pampres et de liserons, et les jeunes gens de la société ne dédaignaient point d'y venir déjeuner en partie fine .(G. Ohnet, <i>La grande marnière</i>, projet Gutenberg, s.p.)</p>	<p>Zudem bot auch sein Garten mit den grünen, von Weinreben und Schlinggewächsen umrankten Lauben den Trinkern ein angenehmes Versteck, und selbst junge Leute aus besseren Ständen kamen zuweilen, um hier oben in lustiger Gesellschaft zu frühstücken. (<i>Der Steinbruch</i>, Projekt Gutenberg, s.p.)</p>
---	---

Que l'on passe des plaisirs de la table à ceux du lit apparaît dans les contextes suivants :

<p>Cette pièce trop chauffée, cette table où traînait la débandade du couvert, l'imprévu du voyage qui tournait en partie fine, tout lui allumait le sang, la soulevait d'un frisson. (E. Zola, <i>La bête humaine</i>, Projet Gutenberg, s.p.)</p>	<p>Dieser überheizte Raum, dieser Tisch, auf dem das Geschirr in heilloser Unordnung herumstand, das Unvorhergesehene der Reise, die in eine Lustpartie auslief, all dies brachte ihr Blut in Wallung, wühlte sie erschauernd auf. (<i>Das Tier im Menschen</i>, DIBI, S. 11718)</p>
<p>Toutes les femmes présentes furent de son avis. C'était bien cela, elles se trouvaient comme en partie fine au Bonheur, elles y sentaient une continuelle caresse de flatterie, une adoration épandue qui retenait les plus honnêtes. L'énorme succès du magasin venait de cette séduction galante. (E. Zola, <i>Au bonheur des Dames</i>, Projet Gutenberg, s.p.)</p>	<p>Alle anwesenden Frauen waren seiner Ansicht. Genauso sei es, im »Paradies« befänden sie sich gleichsam auf einer geheimen Lustpartie, fühlten sich dort ununterbrochen durch Schmeichelei geliebkost, von einer Verehrung umgeben, die auch die Züchtigsten fessele. Der ungeheure Erfolg der Firma komme von dieser galanten Verführungskunst. (<i>Paradies der Damen</i>. DIBI, S. 7674)</p>
<p>Il se crut d'abord dans une librairie. Des livres aux couvertures criardes et aux titres énigmatiques couvraient les murs : Ma femme est une lesbienne, Partie fine, Nuits X, Trois allumeuses pour un cigare, Têtes à queues, Amours, délices et orgasmes, La femme descend du singe, La face cachée de la lune. (M. Tournier, <i>La goutte d'or</i>, M.188)</p>	<p>Zunächst glaubte er sich in einer Buchhandlung. Bücher mit grellfarbigen Umschlägen und rätselhaften Aufschriften bedeckten die Wände: Meine Frau ist eine Lesbierin - Die Lustpartie - Porno-Nächte - Scharfer Dreier - Liebe, Wonnen und Orgasmen - Die Frau stammt vom Affen ab - Sadomania. (<i>Der Goldtropfen</i>, p.205)</p>

Dans ce contexte, les participants au forum de *leo* « partie fine » proposent : *die Sexorgie* et *das Bacchanal*. Il faut ajouter aussi *die Sexparty/ Sex-party*.

L'ambiguïté de *partie fine* (l'estomac et le sexe) a pour conséquence qu'on n'a pas en allemand de traduction unique. Il faut, selon le contexte, s'orienter soit vers la gastronomie (*das Gourmetessen*) soit vers la galanterie (*die Lustpartie*).

PARTIE INDÉCISE : *die Zitterpartie, das Zitterspiel*

PARTIE PRENANTE : (cf. ci-dessous)

Une partie prenante est un acteur individuel ou collectif concerné par une décision ou un projet (http://fr.wikipedia.org/wiki/Partie_prenante)

Als **Stakeholder** (engl.) wird eine natürliche oder juristische Person bezeichnet, die ein Interesse am Verlauf oder Ergebnis eines Prozesses oder Projektes hat (...) Ein alle Aspekte des Begriffs „Stakeholder“ umfassender Ausdruck deutschen Ursprungs existiert in der Literatur nicht. Verwendete Näherungen sind „**Anspruchsträger**“, „**Interessenten und Betroffene**“, „**Interessierte Kreise**“ und bei Projekten „**Projektbeteiligte**“ und „**Projektbetroffene**“. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Stakeholder>)

PARTIE SERRÉE : *die Zitterpartie*

PARTIES GÉNITALES : *die Genitalien*

PARTIES HONTEUSES : *die Genitalien, die Schamteile, die Schamkörper-teile*

PARTICIPE PASSÉ : *das Partizip II, das zweite Partizip, das Partizip Perfekt* (selon les terminologies grammaticales)

PARTICIPE PRÉSENT : *das Partizip I, das Partizip Präsens*

PAS DE CHARGE : *der Sturmlauf, der Sturmschritt*

au pas de charge : *im Sturmschritt*

PAS DE CLERC : *der Fauxpas*

commettre/faire un pas de clerc : *einen Bock schießen*

VATELIN : Si quelqu'un peut être embêté, c'est vous ! PONTAGNAC : Moi ? VATELIN : Dame ! c'est toujours ennuyeux d'avoir fait un pas de clerc (G. Feydeau, <i>Le dindon</i> , p. 39)	VATELIN: Wenn jemand Grund hätte, böse zu sein, dann Sie! PONTAGNAC: Ich? VATELIN: Aber, verdammt nochmal, es ist doch immer ärgerlich, wenn man einen Bock geschossen hat (<i>Der Gockel</i> , p.13)
---	---

PAS DE GYMNASTIQUE : *der Laufschrift*

PAS DE L'OIE : *der Gänsemarsch, militaire : der Paradeschritt, der Stechschritt*

PAS DE PARADE : *der Paradeschritt*

PAS DE ROUTE : *der beliebige Marschschritt*

marcher au pas de route : *ohne Tritt marschieren*

PAS DE DEUX : *der Pas de deux, der Tanz/das Ballett für zwei*

PAS DE PORTE : *die Abstandszahlung, die Abstandssumme*

Ab|stands|sum|me, die [zu veraltet Abstand = das Aufgeben eines Rechts]: **a)** *Summe, die jmdm. gezahlt wird, damit er auf einen Besitz, ein Recht verzichtet: eine A. leisten; b)* *Summe, die beim Auszug einer Mietpartei von der nachfolgenden Mietpartei für überlassene Einrichtungsgegenstände gezahlt werden muss. (Deutsches Universalwörterbuch)*

PAS DE TANGO : *der Tangoschritt*

PAS DE TROIS : *der Pas de trois, der Tanz/das Ballett für drei*

PAS DE VIS : *der Schraubengang (Sachs-Villatte)*

PASSAGE À L'ACTE : *die Umsetzung in die Tat*

PASSAGE À L'EURO : *die Umstellung auf den Euro, der Übergang zum Euro*

PASSAGE À LA LIMITE : *der Grenzübergang*

PASSAGE À NIVEAU : *der Bahnübergang, der höhengleiche Bahnübergang, passage à niveau gardé : der beschränkte Bahnübergang*

PASSAGE À TABAC : *das Prügeln, die Verprügelung (durch die Polizei)*

Les dictionnaires donnent d'ordinaire *passer à tabac* : *jemanden verprügeln, auf jemanden eindreschen, jemanden zusammenschlagen*

PASSAGE À VIDE : *der Leerlauf*

aussi au sens figuré :

Leer|lauf, der: **1.** *das Laufen einer Maschine ohne Belastung*: die Maschine ist auf L. geschaltet; der Wagen rollt, der Motor läuft im L.; den L. einlegen, in den L. schalten (*den Gang herausnehmen*). **2.** *unproduktive Phase, nicht sinnvoll genutzte Zeit (innerhalb eines größeren Ablaufs)*: L. haben. (*Deutsches Universalwörterbuch*)

PASSAGE DE LA FRONTIÈRE : *der Grenzübergang, das Passieren der Grenze*

PASSAGE DES ALPES (ou d'un autre massif montagneux) : *der Übergang (über die Alpen)*

PASSAGE SOUTERRAIN : *die Unterführung, der Fußgängertunnel*

PASSATION DE MARCHÉS (PUBLICS) : *die (öffentliche) Auftragsvergabe*

PASSE D'ARMES : *der Waffengang*

Waffen|gang, der (veraltend): *Kampf innerhalb einer kriegerischen Auseinandersetzung*: die Gegner bereiten sich auf einen weiteren W. vor. (*Deutsches Universalwörterbuch*)

au sens figuré : *das Wortgefecht, der Wortstreit, der Disput, die Auseinandersetzung*

PASSE EN PROFONDEUR (sport) : *die Steilvorlage*

STEILVORLAGE :Begriff aus dem Fußball. Im übertragenen Sinne, wenn jemand etwas sagt, dass eine besonders gute oder witzige Erwiderung geradezu zwangsläufig nach sich zieht. (<http://mundmische.de/bedeutung>)

PASSÉ INDÉFINI = PASSÉ COMPOSÉ : *das Perfekt*

PASSEMENT DE JAMBES (football) : *der Übersteiger*

PÂTE À BISCUIT : *der Biskuitteig*
PÂTE À CHOUX : *der Brandteig*
PÂTE À GÂTEAUX : *der Kuchenteig*
PÂTE À MODELER : *die Knete, das Plastilin*
PÂTE À NOUILLES : *der Nudelteig*
PÂTE À PAPIER : *der Papierbrei, die Papiermasse*
PÂTE À RODER : *die Schleifpaste, die Schmirgelpaste*
PÂTE À SOUDER : *das Lötfett, die Weichlötmasse*
PÂTE D'AMANDES : *das Marzipan*
PÂTE DE COINGS : *das Quittenbrot*
PÂTE DE FRUITS : *Geleefrüchte (pluriel)*
PÂTE DE PORCELAINES : *die Porzellanmasse*
PÂTE DE VERRE : *die Glaspaste*
PÂTE FEUILLETÉE : *der Blätterteig*
PÂTE SABLÉE : *der Mürbeteig, der Sandteig*

PÂTÉ EN CROUTE : *die Pastete*

PATER NOSTER : *das Vaterunser, das Paternoster*

A ne pas confondre avec *der Paternoster* : der; -s, - [kurz für: Paternosterwerk, meist Bez. für ein Wasserhebewerk mit einer endlosen Kette; nach den aneinander gereihten Perlen der Paternosterschnur (= älter für »Rosenkranz«)]: *Aufzug mit mehreren vorne offenen Kabinen, die ständig in der gleichen Richtung umlaufen. (Deutsches Universalwörterbuch)*

PATIN À GLACE : *der Schlittschuh*

faire du patin à glace : *Schlittschuh laufen*

PATIN À ROULETTES : *der Rollschuh (Rollschuh laufen)*

PATINAGE EN /PAR COUPLE : *der Paarlauf*

PATTE DE VELOURS : *die Samtpfote das Samtpfötchen*

Die Katze schleicht auf **Samtpfoten/pfötchen** (<http://dict.leo.org/forum>)

faire patte de velours : *Samtpfötchen machen, die Krallen einziehen (figuré) katzenfreundlich sein*

PATTE FOLLE : *das Hinkebein, der Hinkenfuß*

avoir une patte folle : *einen Hinkenfuß, ein Hinkebein haben*

PATTE D'ÉPAULE : *die Schulter/Achselpatte, die Schulter/Achselklappe*

PATTE DE LAPIN : *der Hasenfuß*

PATTE DE MOUCHE : *der Krähenfuß ; figuré : das Gekritzel*

PATTE DE PANTALON : *der Hosenaufschlag*

PAUSE CAFÉ : *die Kaffeepause*

PAUSE PIPI : *die Pipipause, die Pipi-Pause, die Pinkelpause*

PAUVRE BOUGRE/DIABLE/HÈRE : *der arme Kerl/Teufel, das arme Schwein*

PAUVRE TYPE ! : *Blödmann ! Schwachkopf ! Arschloch !*

PAYS DE COCAGNE : *das Schlaraffenland*

PAYS ÉMERGENT : *das Schwellenland*

Ein **Schwellenland** (engl. Newly Industrialized Country) ist ein Staat, der traditionell noch zu den Entwicklungsländern gezählt wird, aber nicht mehr deren typische Merkmale aufweist. Deshalb wird ein solches Land begrifflich von den Entwicklungsländern getrennt. (de.wikipedia.org/wiki/Schwellenland)

PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT : *das Entwicklungsland*

PAYS ÉTRANGER : *das fremde Land*

Song: Polen - **Das Fremde Land** in Der Nähe.

à l'étranger : *im Ausland*

PAYS COMMUNISTE/SOCIALISTE : *das kommunistische/sozialistische Land*

PAYS ORGANISATEUR : *das Gastgeberland*

PAYSAN DU DANUBE : *(Sachs-Villatte) der Elephant im Porzellanladen), der Naturbursche (de.bab.la/woerterbuch/franzoesisch-deutsch)*

Les traducteurs choisissent des solutions diverses :

<p>Cet autre paysan du Danube regagna son toit à Blangy, regarda cheoir une à une ses illusions, vit sa république finir en queue d'empereur, et tomba dans une complète misère, sous les yeux de Rigou, qui sut hypocritement l'y réduire. (Balzac, <i>Les paysans</i>, s.p.)</p>	<p>Dieser andre Bauer von der Donau suchte sein Dach in Blangy wieder auf, sah seine Illusionen eine nach der anderen wieder versinken, sah seine Republik als Schlepenträgerin des Kaisers enden und versank unter Rigous Augen, der ihn heuchlerisch dahin zu bringen wußte, in völlige Armut. (<i>Die Bauern</i>, Projekt Gutenberg, s.p.)</p>
<p>Christophe rencontrait souvent de ces petits paonneaux : rapins, virtuoses, jeunes cabots, qui se font la tête d'un portrait connu : Van Dyck, Rembrandt, Vélasquez, Beethoven, ou d'un rôle à jouer : le bon peintre, le bon musicien, le bon ouvrier, le profond penseur, le joyeux drille, le paysan du Danube, l'homme de la nature... (R. Rolland, <i>Jean-Christophe</i>, 5, <i>La foire sur la place</i>, e-books libres et gratuits, s.p.)</p>	<p>Christof begegnete häufig solchen kleinen Pfauen: Farbenklecksern, Virtuosen, jungen Komödianten, die sich ihren Kopf nach einem bekannten Porträt zurechtmachten: van Dyck, Rembrandt, Velazquez, Beethoven, oder auch nach einer zu spielenden Rolle: der begabte Maler, der tüchtige Musiker, der wackere Arbeiter, der tiefe Denker, der lustige Kerl, der ungehobelte Mensch, der Naturbursche... (<i>Johann-Christof</i>, Band II, <i>der Jahrmarkt</i>, p.138)</p>
<p>Elle voyait aussi la toile blanche et noire, sur</p>	<p>Sie sah auch das schwarzweiße Gemälde mit</p>

<p>brouillards de soufre rose, qui était son corps imaginaire, mais rendu plus réel et plus éloquent par cette ombre et cette lumière qui le sectionnaient en deux longs triangles. A cette évocation mélancolique et dont Patrice avait su saisir toute la voluptueuse ambiguïté, ce paysan du Danube ? (P. Magnan, <i>La maison assassinée</i>, p.154)</p>	<p>dem rosafarbenen Dunstschleier im Hintergrund, das ihren eigenen imaginären Körper darstellte, der dank des Schattens und des Lichts, die ihn in zwei lange Dreiecke teilten, nur um so realer und sprechender erschien. Und was tat dieser Séraphin, dieses Abbild des paysan du Danube aus den Fabeln des Herrn La Fontaine? (<i>Das ermordete Haus</i>, p.139)</p>
---	---

La fable elle-même a été traduite par : *Der Bauer von der Donau*.

PEAU D'AGNEAU : *das Lammfell*

PEAU D'ÂNE : *das Eselsfell* ; figuré : *das Diplom, das Abschlusszeugnis, fam. der Wisch*

<p>"Bei uns auch nicht. Gewöhnlich haben wir Kunden, die abnehmen, was sie bestellen." "Wir haben ja gar nichts bestellt", mischt sich Emilie mit neuem Mut ein. (R-M. Remarque, <i>Der schwarze Obelisk</i>, p.271)</p>	<p>- Chez nous non plus. D'habitude nous avons affaire à des clients qui prennent ce qu'ils ont commandé. " Emilie s'en mêle : " On a commandé peau de balle, affirme-t-elle d'un ton sans réplique... (<i>L'obélisque noir</i>, p.180)</p>
---	--

PEAU DE BANANE : *die Bananenschale*, au figuré : *Vorsicht Falle !*

PEAU DE CHAGRIN : *das Chagrinleder* (titre du roman de Balzac)

se réduire comme peau de chagrin : *immer kleiner werden, immer weniger werden, sich immer mehr verringern, zusammenschrumpfen*

PEAU DE CERF : *das Hirschleder, das Rehleder*

PEAU DE CHAMOIS : *das Gems/Gämsleder ; das Autoleder, das Fensterleder*

PEAU DE CHAT : *das Katzenfell*

PEAU DE CHÈVRE : *das Ziegenfell*

PEAU DE CITRON : *die Zitronenschale*

PEAU DE LAPIN : *der Kaninchenbalg, das Kaninchenfell, das Kanin*

PEAU DE LÉZARD : *die Eidechs(en)haut*

PEAU DE LIÈVRE : *das Hasenfell*

PEAU DE L'OIE : *die Gänsehaut*

PEAU DE LOUP : *der Wolfspelz* (cf. le conte : *das Schaf im Wolfspelz*)

PEAU DE LOUTRE : *der Otternbalg*

PEAU DE MOUTON : *das Schaffell, das Schafleder*

PEAU D'ORANGE : *die Orangenhaut*

Vorab beachten Sie bitte, es gibt kein Rezept gegen **Orangenhaut** oder **Cellulite**, das bei allen Personen hilft. (www.qualimedica.de)

PEAU DE PÊCHE : *die Pfirsichhaut*

PEAU DE PORC : *das Schweinsleder*

PEAU DE SERPENT : *die Schlangenhaut, das Schlangenleder*

PEAU DE VACHE : *figuré : der Schuft, der gemeine Kerl, der fiese Hund, der Schleifer*

PÊCHE À LA BALEINE : *der Walfang*

PÊCHE À LA LIGNE : *das Angeln, die Angelfischerei*

PÊCHE À LA MOUCHE : *das Fliegenangeln*

PÊCHE AU CHALUT : *die Schleppnetzfisherei*

PÊCHE AU FILET : *die Netzfischerei*

PÊCHE AU LANCER : *das Spinnangeln*

PÊCHE AU LARGE/DE HAUTE MER/HAUTURIÈRE : *die Hochseefischerei*

PÊCHE AU SAUMON : *der Lachsfang*

PÊCHE DES PERLES : *die Perlenfischerei*

cf. l'opéra de Bizet : *Les pêcheurs de perles* : *die Perlenfischer*

PÊCHE DE VIGNE : (dans l'ordre de fréquence) *der Weinbergspfirsich, der Weinbergpfirsich, der Weinpfsich*

Pêche de Vigne - Pfirsichlikör, 18%, Baccate -F- B.de B. Dean de Luigne, Beaune. Reinstes Fruchtauszug aus Weinbergspfirsichen dessen Duft betörend ist (www.wein-bastion.de.)

Weinbergpfirsich : Günstige Angebote gibt's bei eBay. (www.ebay.de)

Pêche de Vigne (Weinpfsich) 500 ml Duftlampe von "Lampe Berger Paris" (www.evendi.de)

PÉCHÉ DE JEUNESSE : *die Jugendsünde*

PÉCHÉ D'ORGUEIL : *die Sünde des Hochmuts, die Hochmutsünde, die Hochmutssünde*

PÉCHÉ PAR OMISSION : *die Unterlassungssünde*

PÉCHÉ MIGNON : *die Schwäche*

c'est mon péché mignon : *ich habe eine Schwäche für...*

PÉCHÉ MORTEL/CAPITAL : *die Todsünde*

PÉCHÉ ORIGINEL : *die Erbsünde*

PÉCHÉ VÉNIEL : *die lässliche Sünde*

Eine **lässliche Sünde** ist eine Sünde, die (im Gegensatz zur Todsünde) nicht zum völligen Verlust der Gnade Gottes (des göttlichen Lebens in uns) führt. (www.kathpedia.com)

PEINE CAPITALE/PEINE DE MORT : *die Todesstrafe*

PEINE DE CŒUR : *die Herzenskummer, der Liebesschmerz, die Liebeskummer*

PEINE DE DÉTENTION (D'EMRISONNEMENT) : *die Haftstrafe*

PEINE DE PRISON : *die Gefängnisstrafe*

sous peine de prison : *bei Gefängnisstrafe*

PEINTRE ABSTRAIT : *der abstrakte Maler, der ungegenständliche Maler*

PEINTRE DE LA COUR : *der Hofmaler*

PEINTRE DE LA MARINE : *der Marinemaler*

PEINTRE DE PORTRAITS/PORTRAITISTE : *der Porträtmaler*

PEINTRE DU DIMANCHE : *der Sonntagsmaler*

PEINTRE EN BÂTIMENT : *der Anstreicher*

PEINTRE SUR PORCELAINE/VERRE : *der Porzellan/Glasmaler*

PEINTURE ABSTRAITE : *die abstrakte Malerei*

PELOTE BASQUE : *die Pelota, das Pelotaspiel*

PELTON D'EXÉCUTION : *das Erschießungskommando*

PENSION DE FAMILLE : *die Familienpension*

PENSION DE GUERRE : *die Kriegshinterbliebenenrente*

PENSION D'INVALIDITÉ : *die Erwerbunfähigkeitsrente, die Invalidenrente, die Invaliditätsrente*

PENSION D'ORPHELIN DE GUERRE : *die Waisenrente*

PENSION DE RETRAITE : *die Altersrente, die Altersversorgung, das Ruhegeld, das Ruhegehalt*

PENSION DE RÉVERSION (PENSION DE VEUVE, PENSION DE VEUF) : *die Hinterbliebenenrente, die Witwenrente, die Wittwerrente*

PENSION DE VIEILLESSE : *die Altersrente*

PENSION POUR LES DOMMAGES DE LA GUERRE : *die Kriegsrente*

PENSION POUR INCAPACITÉ DE TRAVAIL : *die Berufsunfähigkeitsrente*

PÈRE CÉLIBATAIRE : *alleinerziehender Vater*

PÈRE DE FAMILLE : *der Familienvater*

PÈRE DE LA PATRIE : *der Vater des Vaterlandes*

PÈRE DE L'ÉGLISE : *der Kirchenvater*

PÈRE ÉTERNEL : *der himmlische Vater, der Herrgott*

PÈRE FOUETTARD : *der Knecht Ruprecht, der Krampus (Autriche)*

PÈRE NOËL : *der Weihnachtsmann*

PÈRE LA MORALE : *der Moralapostel*

PÈRE PRIEUR : *der Prior, Pater Prior*

Solange ich im Kloster bin, hat dieses Kistchen niemand in der Hand gehabt als der Prior und ich; selbst die andern Brüder, viel weniger Fremde, wissen etwas von dem Dasein dieser Reliquie. (<i>ETA Hoffmann: Die Elixiere des Teufels., DIBI, S. 56</i>)	Depuis que j'habite le Couvent, personne n'a jamais touché cette cassette que le père prieur et moi. Les autres frères, et à plus forte raison les étrangers, ignorent jusqu'à l'existence de cette relique. (<i>L'élixir du diable, s.p.</i>)
--	---

Bei den Barmherzigen Brüdern werden die Prioren mit „**Pater Prior**“ angesprochen, obwohl diese in der Regel keine Priester sind.... (www.barmherzige.de)

PÉRIL JAUNE : *die gelbe Gefahr*

PÉRIL ROUGE : *die rote Gefahr*

PÉRIODE D'ATTENTE (chômage, assurances) : *die Karenzzeit*

PERMIS DE BÂTIR/CONSTRUIRE : *die Baugenehmigung*

PERMIS DE CHASSE/CHASSER : *der Jagdschein*

PERMIS DE CONDUIRE : *der Führerschein, Suisse : der Fahrausweis, der Führerausweis*

PERMIS DE DÉMOLITION : *die Abbruchgenehmigung*

PERMIS DE NAVIGATION : *der Zulassungsschein*

PERMIS DE PÊCHE : *der Angelschein*

PERMIS DE PORT D'ARMES : *der Waffenschein*

PERMIS DE RÉSIDENCE : *die Aufenthaltsgenehmigung*

PERMIS DE SÉJOUR : *die Aufenthaltserlaubnis*

PERMIS DE SORTIE/D'EXPORTATION (pour une marchandise) : *die Ausfuhrgenehmigung*

permis d'entrée/d'importation : *die Einfuhrgenehmigung*^o

PERMIS DE SORTIE DU TERRITOIRE (beaucoup moins fréquent que **autorisation de sortie du territoire**) (pour une personne) : *die Ausreisegenehmigung*

PERSONNAGE LUMINEUX : *die Lichtgestalt*

PERSONNE À TOUT FAIRE : *der Alleskönner*

PERSONNE MORALE/ PHYSIQUE : *die juristische/natürliche Person*

PERSONNE EN DÉBUT DE CARRIÈRE : *der Berufseinsteiger*

PERTE D'ARGENT: *der Geldverlust, die Geldeinbuße*

PERTE DE CAPITAL : *der Kapitalverlust, die Kapitaleinbuße*

PERTE DE CHEVEUX : *der Haarausfall*

PERTE DE CONNAISSANCE/CONSCIENCE : *die Ohnmacht, die Bewusstlosigkeit*

PERTE DE FORCE : *der Kräfteschwund*

PERTE DE LOYER : *der Mietausfall*

PERTE DE MÉMOIRE : *der Gedächtnisschwund*

PERTE DE POIDS : *der Gewichtsverlust, der Gewichtsschwund,*

PERTE DE PRESTIGE : *der Prestigeverlust*

PERTE DE RÉPUTATION : *der Reputationsverlust*

PERTE DE SALAIRE : *der Lohnausfall*

PERTE DE SANG : *der Blutverlust*

PERTE DE TEMPS : *der Zeitverlust*

PERTE DE VALEUR : *die Wertminderung, die Werteinbuße*

PERTE DE VITESSE : *der Geschwindigkeitsverlust, die Abnahme der Fluggeschwindigkeit, die Flugeschwindigkeitsabnahme*

PERTE D'INFLUENCE : *der Einflussverlust, die Einflussabnahme, die Einflusseinbuße*

PERTE DU SENS DES RÉALITÉS : *der Realitätsverlust*

PERTE DU SOMMEIL : *die Schlaflosigkeit*

Amandine Robert¹

Collège Jean-Philippe Rameau de Versailles

La langue allemande dans les communautés germanophones d'Argentine, à l'exemple de Villa General Belgrano et Eldorado.

Les recherches à l'origine de ce reportage ont été réalisées dans le cadre d'un mémoire de master 2 consacré à la langue allemande dans les communautés germanophones d'Argentine et soutenu en septembre 2012 à l'Université de Strasbourg. Elles se basent d'une part sur des monographies consultées dans des bibliothèques universitaires françaises et allemandes et d'autre part sur un voyage d'étude que j'ai fait en Argentine en juillet 2012. Dans ce reportage, je mettrai l'accent sur la situation de la langue allemande dans les villes de Villa General Belgrano (province de Córdoba) et d'Eldorado (province de Misiones), bien que je ne puisse faire l'économie de considérations plus générales d'ordre géographique, historique et linguistique. S'agissant de la terminologie adoptée ici, j'entends par personnes « d'origine allemande » toutes les personnes dont la langue maternelle est l'allemand (celles originaires d'Allemagne donc, mais aussi d'Autriche, de Suisse, de Bohême, de régions appartenant à l'heure actuelle à la Pologne, de Russie dans le cas des Allemands de Russie...) et leur descendants. Par ailleurs, l'emploi de l'adjectif « germanophone » ne préjuge pas du degré de maîtrise de la langue allemande par ses locuteurs.

La communauté germanophone en Argentine

Avec une superficie de 2.78 millions de km², la *República Argentina* est, après le Brésil, le deuxième plus grand pays d'Amérique du Sud. Ces deux pays comptent la communauté germanophone la plus nombreuse du continent. L'Argentine compte 40,3 millions d'habitants. 94 % des citoyens argentins sont des descendants d'immigrants et de colons ayant quitté l'Europe à la fin du XIX^{ème} siècle. Les 6% autres sont d'origine indienne (amérindienne).

Il est difficile de présenter une répartition géographique claire de la communauté germanophone sur le territoire argentin. Il convient par ailleurs de préciser que le terme « communauté » ne signifie en aucun cas que ces Argentins germanophones seraient concentrés sur le plan géographique ou qu'ils entretiendraient des rapports étroits les uns avec les autres. Les estimations du nombre de locu-

¹ amandine_robert@yahoo.fr

teurs diffèrent fortement selon la manière dont elles sont réalisées. Les sources n'indiquent par exemple pas toujours si leurs estimations incluent les descendants de ces germanophones, ou si elles tiennent compte des personnes dont seul un des parents est d'origine allemande.

Joachim Born et Sylvia Dickgießer estiment à 300 000 le nombre de germanophones qui vivaient en Argentine à la fin des années 1980 (Born/Dickgießer, 1989 : 7). Roberto Bein, quant à lui, considère que vivaient en Argentine, à la fin des années 1990, 200 000 germanophones et 800 000 personnes d'origine allemande (Bein, 2001 : 1450). Le Ministère des affaires étrangères allemand estime à environ un million le nombre actuel de personnes d'origine allemande en Argentine, Allemands de la Volga compris.

La communauté d'origine allemande vit principalement dans la ville et la province de Buenos Aires, ainsi que dans les provinces d'Entre Ríos et Misiones où des immigrants d'origine allemande fondèrent de nombreuses colonies agricoles. On trouve d'autres colonies germanophones dans les provinces de Santa Fe, de Córdoba, du Chaco et du Río Negro.

Les Allemands de Russie (Allemands de la Volga et Allemands de la Mer Noire) forment aujourd'hui encore une communauté importante en Argentine. Selon Born et Dickgießer, l'allemand est la langue maternelle de près de 40% d'entre eux. Les Allemands de la Volga sont établis principalement dans la province d'Entre Ríos et dans une moindre mesure dans celle de Misiones. Les Allemands de la Mer Noire en revanche sont regroupés autour des villes de Coronel Suárez et Bahía Blanca au sud de Buenos Aires.

Histoire de l'immigration allemande vers l'Argentine

Les premiers grands flux migratoires vers l'Argentine ont lieu au XIX^{ème} siècle. La structure démographique du pays (vaste superficie avec de très grandes surfaces cultivables, faible densité de population et manque de main d'œuvre) explique que l'Argentine ait eu besoin aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles de la venue d'une population extérieure. La plupart des présidents argentins, comme Domingo Faustino Sarmiento (président de la nation argentine de 1862 à 1868) ou Nicolás Avellaneda (à la tête du pays de 1874 à 1880) considéraient d'ailleurs l'immigration comme la réponse à un état d'urgence sur le plan économique et social. Ce sont principalement des motifs économiques et sociaux qui ont incité les émigrants à quitter l'Allemagne au XIX^{ème} siècle.

La période de 1812 (année de la libération du pays par General San Martín) à 1852 ne constitue que les prémisses de l'immigration allemande, qui reste numé-

riquement faible. De plus, la politique xénophobe de Juan Manuel de Rosas, à la tête d'une dictature de 1829 à 1852, y a fortement freiné le flux migratoire en provenance de l'Europe. La chute de Rosas en 1852 et l'industrialisation de l'Europe favorisent grandement l'essor de l'immigration allemande (et européenne) en Argentine, qui est essentiellement constituée de petits paysans relativement jeunes et émigrant sans famille. Ce mouvement prend brutalement fin en 1890 en raison de la crise économique qui touche l'Argentine.

Bien qu'une très forte proportion de l'immigration allemande se concentre, tout au long du XIX^{ème} siècle, dans la ville de Buenos Aires, c'est durant cette période (1852-1890) que sont fondées dans certaines provinces (Santa Fe, Entre Ríos, Córdoba, Chaco ou Misiones) les premières colonies allemandes de type agricole. Souvent bien loin de l'idylle qu'ils s'étaient imaginée depuis l'Europe, les colons sont confrontés à leurs débuts en Argentine à de grosses difficultés d'adaptation, en raison du climat subtropical, des maladies ou des nouvelles conditions de travail. Cependant, certaines de ces colonies finissent par prospérer.

Le mouvement migratoire cesse avec la Première Guerre Mondiale, puis reprend dans les années 1920 avec un pic en 1923-1924 en raison de la crise économique en Europe. Après la guerre, de plus en plus d'immigrés allemands se tournent vers la colonisation. C'est durant cette phase que sont fondées, dans la province de Misiones, à la frontière du Brésil et du Paraguay, les colonies d'Eldorado, Montecarlo et Puerto Rico. Alors qu'elle était essentiellement économique jusqu'au début des années 1930, l'immigration est aussi de nature politique de 1932 à 1945. Il s'agit alors d'une émigration contrainte, familiale, touchant Juifs et opposants au régime national-socialiste.

La Seconde guerre mondiale constitue une rupture dans l'histoire des communautés germanophones d'Argentine et met un terme définitif aux mouvements migratoires de masse. Sous la pression des Etats-Unis, l'Argentine déclare la guerre à l'Allemagne en mars 1945 : toutes les organisations allemandes se voient confisquer leurs biens et la majorité des écoles sont fermées pendant quelques années. Les effets psychologiques de la guerre accélèrent l'assimilation de la population allemande à la société argentine, où certains journaux de langue allemande sont provisoirement interdits, où parler allemand dans la rue est désormais vu d'un mauvais œil... C'est surtout à la campagne que l'on continue d'entretenir la langue et la culture allemandes.

Place de la langue allemande dans la société argentine

L'espagnol étant la seule langue officielle en Argentine, on peut supposer que tous les germanophones vivant en Argentine ont une certaine maîtrise de l'espagnol, en production et en réception. Durant mes recherches, je me suis intéressée au comportement linguistique de ces locuteurs, en essayant de déterminer dans quelles situations de communication l'usage d'une langue plutôt que l'autre était privilégié, et quels facteurs pouvaient expliquer soit le maintien, soit le recul de l'allemand en tant que langue minoritaire dans un environnement hispanophone.

Au fil des générations, on assiste en Argentine à un recul de la langue allemande dans les communautés germanophones. Après une phase de bilinguisme, l'espagnol y prend le dessus sur l'allemand. C'est le constat que fait Ulrich Ammon pour la plupart des minorités germanophones : "Unter den deutschsprachigen Minderheiten ist die Kenntnis der Mehrheitssprache derzeit die Regel, nicht selten sogar auf Kosten der Kenntnis der deutschen Herkunftssprache." (Ammon, 1991 : 77). Klaus Mattheier rappelle que, dans des constellations sociolinguistiques résultant de processus migratoires, comme c'est le cas ici, l'assimilation linguistique et culturelle a généralement lieu au bout de trois générations. (Brend / Mattheier, 1994 : 334).

Ce processus d'assimilation est plus marqué en ville, où la proportion d'interlocuteurs germanophones potentiels est moindre, qu'à la campagne. De plus, l'ascension sociale passe par une bonne maîtrise de la langue espagnole. En conformité avec ce que la sociolinguistique observe pour les minorités linguistiques, on constate également en Argentine que l'usage de l'allemand est presque exclusivement réservé à la sphère privée tandis que les situations de communication professionnelle et sociale ont souvent lieu en espagnol.

Plusieurs études réalisées dans différentes communautés germanophones d'Argentine ont permis de dégager les paramètres influant sur le choix de la langue, tels que l'âge ou la confession religieuse. Les générations plus âgées auront tendance à recourir davantage à l'allemand que leurs petits-enfants. L'appartenance religieuse, paramètre dont l'importance a été démontrée pour d'autres communautés germanophones d'Amérique du Sud, fait que les personnes de religion protestante considèrent plus souvent l'allemand comme leur langue maternelle, y ont plus souvent recours et estiment en avoir une meilleure maîtrise que les catholiques. Dans un pays majoritairement catholique, ces protestants ont en effet dû organiser eux-mêmes leurs offices religieux, et ce en allemand. De plus, cette langue les relie directement à leurs fondements religieux en tant que langue de la Bible de Luther.

La langue allemande dans les institutions

Afin de renforcer d'une part les liens entre les immigrants d'origine allemande et le pays d'origine, et d'autre part de lutter contre une assimilation trop rapide à la société et culture argentines, se sont créées, dès les premières vagues d'immigration au XIX^{ème} siècle, des associations et institutions de langue allemande. Tous les domaines de la sphère publique étaient concernés : école, église, presse, sport, culture, hôpitaux... La vie associative active témoignait d'une forte conscience identitaire de la part de ces communautés.

Le réseau d'écoles allemandes est relativement étendu en Argentine et il mène jusqu'à l'*Abitur*. Il existe à l'heure actuelle plus de vingt écoles dites allemandes, subventionnées par l'état allemand, quatre d'entre elles se trouvant à Buenos Aires. Néanmoins, contrairement à ce qui était le cas il y a encore trois décennies, la très grande majorité des élèves fréquentant ces écoles n'a pas d'origine allemande. Une des raisons qui incitent les parents à inscrire leurs enfants dans ce type d'école est le prestige lié à la langue allemande. La connaissance de l'allemand est en effet vue comme ouvrant des perspectives professionnelles supplémentaires dans les domaines techniques et économiques.

S'agissant de la presse, le nombre de journaux et magazines en langue allemande a fortement diminué au cours des dernières décennies, en Argentine comme dans tous les pays d'Amérique du Sud. Ne subsiste aujourd'hui que l'*Argentinisches Tageblatt*, hebdomadaire diffusé chaque semaine à 10 000 exemplaires. On peut se le procurer en kiosque ou par abonnement. Depuis quelques temps, il en existe une version électronique sur le site du journal <http://tageblatt.com.ar/> et son nombre de lecteurs est estimé à 200 000. Mais l'édition papier ne semble cependant pas toujours disponible chez n'importe quel marchand de journaux. En effet, bien que la capitale regorge de marchands de journaux et malgré ma recherche active, je n'ai pas trouvé une seule édition papier de l'*Argentinisches Tageblatt* à Buenos Aires. Le seul endroit où j'ai pu me le procurer durant mon voyage en Argentine était Villa General Belgrano, dans la boutique d'une buraliste suisse où quelques exemplaires de l'*Argentinisches Tageblatt* côtoyaient des magazines télé allemands passés d'actualité depuis plusieurs mois...

L'*Argentinisches Tageblatt* a été fondé en 1889 par un immigré suisse, Johann Alemann. Il s'agit du plus ancien journal de langue allemande d'Amérique du Sud, dont on a fêté le 120^{ème} anniversaire en 2009. Jusqu'en 1981, le journal paraissait quotidiennement, d'où son nom, mais est passé depuis à une parution hebdomadaire en raison de la baisse du nombre de lecteurs. L'*Argentinisches Tageblatt* a une très bonne réputation en raison de la qualité de ses contenus et du soin accordé à la langue allemande. L'orientation politique y est plutôt libérale. Le journal traite d'une part de sujets relatifs à l'actualité internationale et

argentine (politique, économie, sport,...) ; d'autre part, il rend régulièrement compte des activités de la communauté germanophone et y joue un rôle de porte-voix. A ce titre, il s'est vu décerner le 23 mai 2012, le prix "Dialog für Deutschland", par la fondation "Verbundenheit mit den Deutschen im Ausland". Ce prix vise à promouvoir la qualité des médias de langue allemande à l'étranger.

Situation linguistique dans les villes de Villa General Belgrano et Eldorado

Lors de mon voyage d'études de juillet 2012 en Argentine, j'ai interviewé 15 personnes d'origine allemande résidant dans les petites villes de Villa General Belgrano (province de Córdoba) et Eldorado (province de Misiones). Les personnes interrogées ont parlé de l'histoire de leur famille et de la place qu'y a occupée et y occupe encore la langue allemande

Présentation de Villa General Belgrano (VGB) :

A l'emplacement de l'actuelle petite ville VGB se trouvait déjà à la fin du XIX^{ème} siècle et jusque dans les années 1930 la colonie *Colonia Paraje "El Sauce"* (littéralement colonie "le saule") où vivaient des créoles et quelques colons originaires d'Espagne, Italie, France ou Allemagne. Paul Friedrich Heintze et Jorge Kappuhn, tous deux d'origine allemande, sont considérés comme les fondateurs de la ville. Entre 1932 à 1937, ils voulaient faire de cet endroit une colonie agricole fonctionnant sur le mode de la coopérative comme il en existait déjà dans d'autres colonies allemandes. Ils achetèrent d'abord 2000 hectares de terrain qu'ils vendirent, sous forme de lopins de terre, exclusivement à des Allemands, Autrichiens, Hongrois et Suisse, tous de langue allemande. Malgré l'échec par lequel se solda cette entreprise, Heintze et Kappuhn étaient parvenu à former une communauté villageoise majoritairement germanophone, qui sut se faire connaître au-delà de ses frontières et développer une activité touristique. En 1937, la *Colonia Paraje "El Sauce"* change de nom et devient *Villa Calamuchita* et en 1941, elle prend son nom actuel, *Villa General Belgrano*. En 1939, le cuirassé allemand "Admiral Graf Spee" sombre au large de Montevideo lors de la bataille du Rio de la Plata, à la suite de quoi environ vingt marins (certaines sources indiquent jusqu'à une centaine de plus) séjournent puis s'installent définitivement à VGB. Cet événement a été élevé au fil du temps au rang de mythe fondateur de la ville.

Selon certains habitants ayant suivi l'évolution de la ville au cours des dernières décennies, le tourisme y est plus florissant que jamais depuis une quinzaine

d'années. Cet endroit présenté par ses commerces, ses habitants et sa municipalité comme "typisch deutsch" éveille la curiosité de touristes argentins de toutes parts. S'y alignent des petites maisons en bois à colombage et vitres en culs-de-bouteille comme on peut en voir dans les Alpes suisses ou en Alsace ; les commerces portent tous des noms allemands. J'ai d'ailleurs mené une petite enquête afin de savoir dans quelle mesure les personnes n'ayant aucune origine allemande étaient sensibles au passé allemand de la ville, dans la mesure où il semble que ce passé allemand représente en premier lieu un bon filon commercial : j'ai été amusée de voir que certaines personnes tenant des boutiques avec un nom allemand, comme par exemple "Freunde", n'en connaissaient pas la signification. Les cultures allemande et argentine s'y mélangent allégrement : on y trouve le fast-food "Bierhaus Fritz y Franz", on peut y manger du "Goulasch con Spätzle". On apporte une touche allemande même aux spécialités d'Argentine : j'ai pu ramener de VGB une boîte d'*alfajores*, ces gâteaux typiquement argentins, sur laquelle étaient dessinés un drapeau argentin, un drapeau allemand et le *Bundesadler*.

Présentation de la ville d'Eldorado

La ville d'Eldorado ("le doré" en espagnol) est située au nord-est du pays dans la province de Misiones. Elle compte aujourd'hui environ 45 000 habitants. La ville a été fondée par son Adolfo Schwelm, originaire de Stuttgart. En 1919, il achète 67 000 hectares de terres recouvertes de forêts subtropicales le long du fleuve Paraná, afin d'y fonder des localités d'après le modèle des villes européennes. La colonie est officiellement créée le 29 septembre 1919 et prospère rapidement grâce à la propagande très active qu'opère Schwelm afin de faire venir des colons européens en Argentine. Comme dans les colonies voisines de Puerto Rico et Monte Carlo, il s'agit d'une immigration de type familial, venue du sud de l'Allemagne et de la Suisse. Bien qu'on y cultivât aussi des pommes de terre, du maïs, du manioc ou du tabac, Eldorado fut dès le début une colonie à dominante de yerba maté. Aussi appelé "or vert", cet arbre, qui ne pousse dans le monde qu'au Paraguay, dans le nord-est de l'Argentine, dans le sud du Brésil et en Uruguay, fournit les feuilles à la base du "maté", cette boisson très populaire en Amérique du Sud. La création d'une coopérative agricole en 1931 à Eldorado permet la commercialisation de la *yerba maté* sans passer par des intermédiaires, et joue un rôle décisif dans l'essor de la ville.

Rencontres avec les locuteurs

Revenons maintenant aux interviews menées avec quelques précisions sur la méthode employée. La première difficulté fut de trouver des personnes parlant l'allemand avec qui m'entretenir. Pour ce faire, je me suis rendue dans des lieux publics (restaurants, cafés, magasins) et ai demandé aux gens autour de moi s'ils connaissaient des "personas que hablan alemán", et l'on a pu rapidement me renseigner. Puis j'ai demandé à chaque personne rencontrée si elle connaissait d'autres habitants d'origine allemande et ai ainsi constitué un petit réseau à l'intérieur de chaque ville.

Il s'est agi d'une discussion libre sans enregistrement sonore au cours de laquelle j'ai pris des notes. J'ai néanmoins orienté la discussion afin que soient abordés certains aspects que la personne interrogée n'aurait pas évoqués par elle-même. Voici les questions auxquelles je souhaitais avoir une réponse :

Quand et où êtes-vous né(e) ? Quand et pour quelle raison vos parents / grands-parents ont-ils émigré en Argentine ? Quelle langue avez-vous parlé avec vos parents / frères & sœurs ? Avez-vous fréquenté une école allemande (avec ou sans enseignements en langue allemande) ? Dans le cas de personnes ayant intégré une école allemande à partir du secondaire seulement, était-ce votre choix ou une décision de vos parents et pour quelle raison ? Êtes-vous déjà allé(e) en Allemagne / Autriche / Suisse ? Avec qui avez-vous la possibilité de parler l'allemand aujourd'hui ? Avez-vous épousé un(e) Allemand(e) ? Parlez-vous allemand avec vos enfants ? Le concept de 'Belgranodeutsch' vous dit-il quelque chose ? Avec qui et dans quel contexte avez-vous tendance à mélanger allemand et espagnol ? Avez-vous en tête des exemples typiques où les deux langues se mélangent, à l'intérieur d'un mot, d'une phrase ou d'une conversation ?

Suite à ces entretiens, j'ai essayé de dégager quelques liens entre les éléments biographiques de certaines familles et leur degré de maintien de l'allemand. Il s'agit de tendances concernant la plupart des personnes interrogées mais qui ne constituent en rien des lois systématiques. Avant de les exposer, je souhaite procéder à une clarification terminologique. Lorsque l'on aborde la question de l'immigration, il existe plusieurs définitions des termes "première / deuxième / troisième génération ". Dans la présentation qui suit, j'entends par "première génération" les personnes nées dans un pays germanophone et s'étant installés en Argentine à l'âge adulte. Leurs enfants appartiennent à la deuxième génération, qu'ils soient nés en Argentine ou aient émigré durant l'enfance. Leurs enfants appartiennent ensuite à la troisième génération, etc.

Les locuteurs que j'ai interrogés dont les deux parents sont nés en Allemagne ont principalement parlé allemand dans leur famille, avec parfois une interdiction d'y parler l'espagnol. L'espagnol était de toute façon appris ensuite à l'école. Lorsqu'il y a une école allemande à proximité, comme c'est le cas de VGB et

d'Eldorado, les parents y envoient leurs enfants. C'est le cas de 7 des personnes interrogées.

Il n'est pas rare de trouver des locuteurs s'identifiant à la langue espagnole, bien que ce ne fût la langue familiale. Une femme d'une cinquantaine d'année interviewée à VGB m'a dit qu'elle avait toujours parlé allemand avec ses parents et grands-parents, qu'elle avait épousé un Argentin et qu'à son grand regret, elle n'a jamais parlé allemand à ses enfants. Aujourd'hui, sa mère est la seule personne avec qui elle peut encore communiquer en allemand: "Meistens drückt sich meine Mutter auf Deutsch aus, weil es ihr leichter fällt, und ich antworte auf Spanisch – das ist ja meine Muttersprache." Cela montre que, surtout à un âge avancé, la première et deuxième génération, bien qu'ayant appris l'espagnol, a davantage recours à l'allemand que les générations suivantes.

Toutes les générations semblent accorder beaucoup d'importance à la transmission de l'histoire familiale, mais cela ne va pas toujours de pair avec la transmission de la langue allemande. J'ai constaté avec étonnement que toutes les personnes interrogées à VGB et Eldorado avaient une bonne, voire très bonne connaissance de l'histoire de leur famille. Ils étaient en mesure de dire précisément de quelle ville allemande, autrichienne ou suisse leurs ancêtres étaient originaires, en quelle année ils s'étaient installés en Argentine et en quelle année ils s'étaient mariés. En revanche, plusieurs personnes interrogées à VGB ont déclaré ne pas connaître les raisons de cette émigration, à mon grand étonnement dans la mesure où ils se sont montrés particulièrement bien informés sur les autres éléments. Cela s'explique peut-être par le fait que l'immigration économique (de pauvreté) n'a pas grand prestige et que l'on préfère ne pas en parler.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer chez les personnes interrogées que lorsqu'au cours de l'histoire familiale, une des générations a souhaité ou a dû déménager, ce sont presque systématiquement toutes les autres générations qui ont suivi. On peut supposer que ce phénomène a généré davantage de situations de communications en allemand et participé ainsi au maintien de la langue allemande dans la sphère familiale. De manière générale, la recherche sur le contact des langues montre que la concentration de population freine le recul d'une langue minoritaire face à la langue dominante. Jusqu'à la deuxième génération, on observe une tendance à se marier entre personnes d'origine allemande. Pour plusieurs personnes interrogées, cela serait le fruit du hasard ; cependant, il s'agit d'un phénomène que les ethnologues connaissent bien et qu'ils interprètent comme une volonté de préserver l'ethnie.

Lorsqu'un des deux parents ne parle pas l'allemand, on a recours de manière moins conséquente à l'allemand et, conformément aux résultats de la recherche sur le bilinguisme, les aînés d'une fratrie le maîtrisent mieux que les derniers

nés. Au plus tard à partir de la quatrième génération, beaucoup d'adolescents et jeunes gens n'endossent pas la langue allemande comme une langue leur étant propre et ne la parleront pas à leurs enfants. Ainsi en témoigne cette anecdote que m'a racontée une octogénaire de VGB : "Als einer meiner Enkel sieben war, gingen wir in ein Geschäft und ich fing an auf Deutsch zu reden. Da zog er mir das Ärmel und sagte: 'Oma, sprich bitte Spanisch!'".

Quatre personnes d'une trentaine d'années que j'ai interrogées et qui n'avaient jamais parlé allemand avec leurs parents, ont souhaité apprendre l'allemand durant l'adolescence ou au début de l'âge adulte, en mémoire de leur grands-parents germanophones : "Als meine Großmutter starb, empfand ich das Bedürfnis, die deutsche Sprache besser zu lernen." (pharmacienne d'une trentaine d'années à Eldorado). Cela s'accompagne parfois d'un voyage dans le pays dont étaient originaires leurs grands-parents. Deux de ces quatre personnes (cette même pharmacienne et une esthéticienne à VGB) sont mères de famille. Bien qu'elles aient conscience d'avoir une bien meilleure maîtrise de l'espagnol que de l'allemand, elles parlent très volontiers en allemand et ont fait le choix de le parler à leurs enfants, parallèlement à l'espagnol. De plus, ceux-ci fréquentent l'école allemande de la ville. Dans ces deux cas de figure, une maîtrise limitée de la langue minoritaire ne semble pas avoir accéléré le processus d'assimilation à la culture argentine.

La volonté de perpétuer l'usage de l'allemand s'accompagne d'un engagement dans la sphère publique chez deux informateurs (cette même esthéticienne de VGB et un homme né en 1933 à Eldorado). Cette femme de VGB, dont les grands-parents étaient autrichiens, est membre de l'association "Verein für Österreich und österreichische Freunde". Cet homme d'Eldorado fait partie des fondateurs du *Museo cooperativo* retraçant l'histoire de la ville. Ce sont les employés du musée qui m'ont mise en contact avec lui ; ils font très souvent appel à lui lorsque des voyageurs s'intéressant à l'histoire de la ville viennent à Eldorado. Raconter l'histoire de ses grands-parents relève pour lui d'une mission presque pédagogique : il m'a apporté des photocopies de plusieurs articles parus à leur sujet dans la presse locale ! La biographie linguistique de la famille de cet homme est particulièrement intéressante dans la mesure où elle constitue un exemple de la manière dont une langue minoritaire a pu se maintenir à un haut niveau. Parallèlement à cela sont réunis dans cette famille nombre de facteurs reconnus par la recherche sur le bilinguisme comme favorisant le maintien d'une langue. J'ai déjà évoqué l'engagement de cet homme dans la sphère publique. Il convient également d'évoquer l'origine de ses grands-parents maternels : il s'agissait d'Allemands de la Volga, communauté dont l'attachement à l'Allemagne et à la langue allemande a déjà été souligné, et on peut supposer que cela ait joué un rôle dans la transmission de la langue d'une génération à l'autre. Cette

personne est très fière du travail réalisé par ses grands-parents en 1923 et en 1924 à leur arrivée en tant que colons à Eldorado : "Da war nichts. Es war nur Urwald. Meine Großeltern haben alles selber gemacht." Sa remarque "Auf dem Papier bin ich Argentinier. Aber im Blut bin ich Deutscher" va dans le sens d'un fort patriotisme. La relation à l'Allemagne n'est pas que sentimentale puisque son père l'a envoyé par deux fois en voyage en Allemagne. Enfin, il a épousé dans les années 1960 une jeune femme d'origine souabe ; les deux parents n'ont toujours parlé que souabe à leurs enfants, et ont donc réalisé une transmission générationnelle bi-parentale, situation relativement rare pour une langue fort minoritaire en Argentine.

Variété de l'allemand parlé en Argentine

Ces germanophones vivant en Argentine, pays dont la langue officielle est l'espagnol, se trouvent dans une situation de contact linguistique. Au cours de mes recherches, je me suis penchée sur les phénomènes linguistiques naissant de cette situation de contact (*Sprachkontakterscheinungen*). Nina Berend souligne que ce type de situation de contact finit toujours par mener à une "Mischvarietät zwischen dem Inseldialekt und der überdachenden Fremdsprache führen" (Berend / Mattheier, 1994: 319). Dans le cas de l'allemand en Argentine, cette variété s'appelle le "Belgranodeutsch".

L'appellation "Belgranodeutsch" vient du nom d'un quartier de Buenos-Aires, "Belgrano", où s'établirent nombre d'immigrés allemands. Tous les germanophones d'Argentine, à l'instar de ceux que j'ai rencontrés à VGB et Eldorado, connaissent cette appellation et le pratiquent à l'envi. Le *Belgranodeutsch* revêt plusieurs formes divergeant des parlers germanophones d'origine, avec code-switching, créations lexicales et emprunts.

Le code-switching désigne :

la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans un même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les interlocuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés (alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance d'incompétence) [...]. (Dubois, 1994 : 30)

C'est le cas du *Belgranodeutsch* où le locuteur passe d'une langue à l'autre à l'intérieur d'une phrase ou d'une conversation. En règle générale, la langue de base du *Belgranodeutsch* est l'allemand et on y introduit des éléments espagnols. Mais l'inverse existe aussi.

Une partie des attestations de *Belgranodeutsch* ci-dessous provient d'ouvrages de littérature secondaire traitant de la question des personnes d'origine allemande vivant en Argentine. J'ai entendu les autres lors de mon séjour à VGB et Eldorado.

Exemple de *Belgranodeutsch* avec pour base l'allemand :

Der Herr X wohnt *im puerto* [= Der Herr X wohnt *im Hafen*] (Micolis, 1973 : 139).

A l'intérieur de cet usage alterné de l'allemand et de l'espagnol, il est possible de dégager certains éléments pour lesquels le locuteur recourra systématiquement à l'espagnol. Cela concerne par exemple des marqueurs de discours tels que *bueno* [= bon], *claro* [= bien sûr] et *pero* [= mais]. En outre, l'espagnol s'avère être la langue dans laquelle le locuteur compte. J'ai d'ailleurs constaté à Eldorado, au cours de la conversation que j'ai eue avec une octogénaire née en Allemagne et ayant toujours parlé allemand avec son mari et ses enfants, qu'elle indiquait les années systématiquement en espagnol.

Le *Belgranodeutsch* se traduit également par des créations lexicales, notamment de verbes, par la suffixation en *-ieren* de verbes espagnols. En allemand standard, ce suffixe permet en effet d'emprunter des verbes issus de langues romanes. Ainsi, à partir du verbe espagnol *arreglar*, qui signifie "régler, arranger, améliorer", le *Belgranodeutsch* forme le verbe *arreglieren*. Sur le même modèle, j'ai entendu à Eldorado "Ich muss meine Wäsche *planchieren*.", *planchar* signifiant en espagnol repasser un vêtement. La plupart de ces créations linguistiques sont des créations occasionnelles, même si quelques-uns, comme *arreglar*, sont progressivement intégrés à la langue allemande parlée en Argentine.

A Villa General Belgrano, une des personnes interrogées m'a fait part d'une création lexicale concernant cette fois-ci un substantif, il s'agit du mot *panaderei* utilisé à la place de *Bäckerei*. Dans le mot espagnol *panadería*, signifiant "boulangerie", on a remplacé le suffixe *-ería*, très productif dans la désignation de commerces en espagnol, par son équivalent allemand *-erei*.

Une troisième forme que peut prendre le *Belgranodeutsch* est l'emprunt. A la différence du code-switching qui est un processus spontané, individuel et lié à la situation de communication, l'emprunt mène à l'intégration d'un élément d'une langue étrangère dans la langue cible. On peut citer comme exemple de mots empruntés à l'espagnol et intégrés à l'allemand *colectivo* (= omnibus) ou *camión*. (Saint Sauveur-Henn, 1995 : 302). D'ailleurs, lorsque j'ai interrogé la consule honoraire d'Eldorado sur les mots qui, selon elle, sont toujours employés en espagnol par les locuteurs germanophones de sa ville, elle a immédiatement pensé

à *camión* ("Keiner würde *Lkw* oder *Lastwagen* sagen!"). L'emprunt de l'espagnol peut servir à combler une lacune du lexique allemand et désigner une réalité quotidienne spécifique à l'Argentine ou l'Amérique du Sud. C'est par exemple le cas du substantif *cuadra* (pluriel *cuadras*) qui fait partie intégrante du lexique des Argentins germanophones. Cela désigne l'espace entre les deux extrémités d'un bloc de maisons dans les villes au plan quadrillé d'Amérique du sud. On y indique toujours le chemin en nombre de *cuadras*.

Conclusion

En raison de sa situation minoritaire au contact de l'espagnol, la langue allemande continue de reculer en Argentine et son usage se limite presque exclusivement à la sphère privée. La recherche dans le contact des langues a dégagé certains facteurs pouvant, en particulier lorsqu'ils agissent de façon concomitante, freiner le recul d'une langue minoritaire. Certains paramètres (comme l'âge) concernent le locuteur individuel. D'autres facteurs en revanche se rapportent à une échelle plus grande (sphère familiale, association...), comme par exemple l'identification du locuteur à ses racines allemandes ou le souhait de transmettre aux générations futures des valeurs considérées comme typiquement allemandes (ponctualité, sens de l'effort qui se cache derrière le "Fleiß"...). Enfin, certains paramètres extérieurs au locuteur, comme la concentration de population en un lieu donné et la présence d'institutions de langue allemande, peuvent participer à une certaine conservation de la langue minoritaire. Mais il n'est pas possible de prouver l'influence directe de tel ou tel facteur sur le maintien ou le recul d'une langue à l'intérieur d'une communauté de locuteurs, la sociolinguistique ne pouvant mettre à jour que des corrélations. L'étude de ces situations reste un objet complexe, aussi attachant par son peu de trivialité que par les personnes et les espaces qu'il permet de rencontrer : est-il utile de préciser que le bilan de mon petit voyage d'études en Argentine m'a donné une forte envie d'y retourner ?

Bibliographie

AMMON, Ulrich : *Die internationale Stellung der deutschen Sprache*. de Gruyter: Berlin New-York, 1991.

BEIN, Roberto : Deutschunterricht und Germanistik in Argentinien. In: HELBIG, Gerhard (Hrsg.), *Deutsch als Fremdsprache. Ein internationales Handbuch*. de Gruyter: Berlin und New York, 2001, 1450-1456.

BEREND, Nina / MATTHEIER, Klaus (Hrsg.) : *Sprachinselforschung. Eine Gedenkschrift für Hugo Jedig*. Peter Lang: Frankfurt/Main, 1994.

BORN, Joachim / DICKGIEßER, Sylvia : *Deutschsprachige Minderheiten. Ein Überblick über den Stand der Forschung für 27 Länder*. Institut für deutsche Sprache: Mannheim, 1989.

DUBOIS, Jean / GIACOMO, Mathée / GUESPIN, Louis / MARCELLESI Christiane / MARCELLESI Jean-Baptiste / MEVEL Jean-Pierre : *Dictionnaire de linguistique*. Larousse : Paris, 1994.

KOVACS, Karolin : *Deutsch in Argentinien und in Chile: Eine aktuelle Bestandsaufnahme der Verwendung der deutschen Sprache in Chile und in Argentinien*. Diplomarbeit - Magistra der Philosophie: Universität Wien, 2009.

MICOLIS, Marisa : *Une communauté allemande en Argentine, Eldorado : problèmes d'intégration socio-culturelle*. Centre international de recherches sur le bilinguisme : Québec, 1973.

ROBERT, Amandine : *La langue allemande dans les communautés germanophones d'Argentine*. Mémoire de master 2, Département d'études allemandes, Université de Strasbourg, septembre 2012.

SAINT SAUVEUR-HENN, Anne : *Un siècle d'émigration allemande vers l'Argentine : 1853-1945*. Böhlau Verlag : Köln Weimar Wien, 1995.

Webseite des *Argentinischen Tageblatts*: <http://www.tageblatt.com.ar/>

Annexe : carte des communautés germanophones d'Argentine (Kovacs, 2009 : 232)



Communiqué de presse conjoint des associations ABIFA57, Culture et Bilinguisme de Lorraine et Lehrer (Association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue paritaire dans les académies de Strasbourg et Nancy-Metz)

Depuis la fin des années 80, des élèves français suivent un enseignement bilingue à parité horaire français/langue régionale (12 heures de cours dans chacune des langues) qui a fait ses preuves, tant à Sarreguemines que dans les autres régions françaises où un enseignement similaire est organisé à une échelle bien plus importante (seulement 159 élèves concernés en Moselle contre, par exemple, quelque 15 000 élèves en Bretagne). Un tel enseignement a été encadré par la circulaire ministérielle du 7 avril 1995, remplacée depuis par l'arrêté du 12 mai 2003 et le bloc de textes publiés en septembre 2001 dans des encarts du Bulletin officiel du 13 septembre 2001 et du 9 mai 2002.

Depuis 1995, le rectorat de l'académie de Nancy-Metz refuse l'ouverture de nouvelles classes bilingues paritaires français-allemand (l'allemand standard étant la forme normée de notre langue régionale) en invoquant l'insuffisance des moyens financiers disponibles et en minimisant la valeur ajoutée de l'enseignement bilingue à parité horaire comparé à un enseignement à 6 ou 9 heures en allemand.

Cependant, il a ouvert en septembre dernier deux classes bilingues français-anglais à Nancy ! Ces deux ouvertures démentent à la fois l'argument financier et la dévalorisation de l'enseignement bilingue affichée jusqu'ici. En effet, nous nous étonnons que le rectorat plébiscite pour l'anglais seul une méthode d'enseignement dont ses principaux responsables ont toujours minimisé la valeur ajoutée dans le cas de l'allemand. À l'évidence, l'anglais trouve sa place dans le dispositif d'enseignement bilingue et dans les sections "bilangues", en complémentarité de l'allemand et en synergie avec lui. Mais nous refusons qu'il soit privilégié aux dépens des classes bilingues paritaires français-allemand qui sont une priorité dans notre région frontalière, où l'allemand est une forme de notre langue régionale, la langue de notre principal partenaire économique - l'Allemagne - et l'une des langues du pays voisin qui emploie le plus grand nombre de frontaliers lorrains, le Luxembourg.

En dépit des résultats probants des élèves du cursus bilingue paritaire, de l'avis des spécialistes de l'acquisition précoce des langues et des recommandations du Conseil Économique et Social de Lorraine (CESEL) invitant les autorités scolaires à développer la voie bilingue paritaire français-allemand pour répondre aux défis économiques de la région, le rectorat a refusé jusqu'ici de développer cette filière. Il préfère concentrer les moyens sur une filière dite biculturelle offerte dans un nombre limité d'établissements. Contrairement aux principes de l'enseignement bilingue à parité horaire qui prévoit le partage des matières entre les deux langues dans le cadre du volume horaire normal, le rectorat a laissé se développer dans certaines écoles une pratique contraire aux textes réglementaires: le doublement de l'heure d'enseignement assuré en allemand par une heure de cours traditionnel en français. Cette méthode coûte plus cher que l'enseignement immersif paritaire et décourage les élèves.

Nous espérons que la nomination de Madame Béatrice GILLE en qualité de rectrice de l'académie de Nancy-Metz marquera le coup d'arrêt d'une politique qui fait fi de l'identité linguistique et des intérêts de la région ainsi que des chances des jeunes Lorrains sur le marché de l'emploi.

Nous demandons l'ouverture de nouvelles classes bilingues paritaires français/langue régionale dans l'académie de Nancy-Metz, à l'image de celles existant dans l'académie voisine, celle de Strasbourg, et sur la base de l'expérience acquise en Alsace et dans d'autres régions de France.

Contact: Philippe Mouraux contact@culture-bilinguisme-lorraine.org

<http://abifa57.free.fr/>

www.culture-bilinguisme-lorraine.org

<http://assoc-lehrer.onlc.fr/>

SCHULZ, Jochen : *Abtönungspartikeln – dargestellt am Beispiel des Ausdrucks wohl*. 2012 Tübingen : Stauffenburg Verlag [Linguistik Band 59], 360 p.

Autant le signaler d'entrée de jeu : l'ouvrage, reproduction telle quelle d'une thèse soutenue en 2010 devant la Faculté des Sciences culturelles (*Kulturwissenschaft*) de l'Université Technique de Dortmund, n'est pas d'une lecture aisée et ne peut être recommandé qu'à des lecteurs ayant une bonne formation linguistique et une connaissance déjà relativement approfondie des « particules modales ». Pour ceux qui remplissent ces conditions et sont prêts à fournir l'effort qu'elle exige, la lecture sera en revanche hautement intéressante et profitable tant des points de vue historique, méthodologique et théorique que pour ce qui concerne la connaissance des particules en général et celle du fonctionnement de *wohl* en particulier.

Du point de vue historique, on y apprend par exemple (p. 29-35) que les Grecs avaient déjà reconnu aux *parapleromatikoi* – en gros nos particules (modales, illocutoires etc.) – la double fonction d'expression de l'attitude du locuteur et de « remplissage ». Cette dernière, comparée à la paille que l'on bourrait entre les pots de terre transportés en charrettes pour éviter qu'ils ne s'entrechoquent et se disloquent, n'était d'ailleurs nullement comprise péjorativement comme ce fut le cas bien plus tard avec la notion de *Füll-/Flickwort*.

Du point de vue méthodologique, l'examen détaillé auquel procède l'auteur sur des dizaines de pages des multiples tentatives des linguistes et des grammairiens pour définir et délimiter par rapport à ses voisins une catégorie des particules et ses sous-catégories fait particulièrement bien apparaître la gageure que constitue la prise en compte, pourtant nécessaire, des innombrables paramètres, prosodiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques – eux-mêmes toujours interconnectés – qui gouvernent le fonctionnement de ces éléments naguère considérés comme inutiles ou parasites.

Quant au point de vue théorique, il consiste en l'exposé sur une soixantaine de pages du modèle de la « Funktionale Pragmatik/Grammatik » élaboré par Konrad Ehlich et Jochen Rehbein depuis les années 70 et qui constitue le cadre dans lequel se situe l'analyse de *wohl* proprement dit.

L'auteur passe en revue de nombreuses études antérieures, relève la diversité des types de phrases dans lesquelles le mot apparaît (assertion, question globale, question partielle etc.) et la diversité des fonctions qu'il y exerce. Il note tout particulièrement la difficulté à délimiter la variante accentuée du mot (qu'il catégorise comme *Modalpartikel*) de sa variante non accentuée (qu'il catégorise comme *Abtönungspartikel*) : *Hein ist wohl auf See* / *Hein ist WOHL auf See* (Hein est sans doute en mer / Hein est assurément en mer). Il accorde aussi une attention aux combinaisons de *wohl* avec d'autres particules (*ja wohl, doch wohl, wohl auch, wohl schon* etc.) ainsi qu'à l'étymologie en constatant avec les frères Grimm que la valeur conjecturale (*Vermutungsfunktion*) procède de la valeur de « protestation » (au sens de *protester de qch*, autrement dit de *Beteuerungsfunktion*). Le processus de grammaticalisation conduisant de l'adjectif *wohl*, synonyme de *gut*, à la particule est examiné lui aussi, de même que l'ensemble des autres emplois du mot, où l'on ne sait pas toujours dans quelle catégorie il convient de le ranger. On arrive ainsi à une description à trois étages – *Kernbedeutung, Gesamtbedeutung, funktionale Variation* – qui s'efforce de mettre en cohérence en les hiérarchisant l'ensemble des « valeurs » du mot. Une bibliographie de plus de 40 pages et des annexes de près de 30 clôturent ce travail assurément sérieux et intéressant pour le spécialiste.-
R.Métrich

Müller, Sonja. (Un)informativität und Grammatik. Extraktion aus Nebensätzen im Deutschen. 2011 [Studien zur deutschen Grammatik 81]. Tübingen, Stauffenburg Verlag. 396 S., 64 €

Cet ouvrage correspond à la version légèrement remaniée de la thèse de Sonja Müller, soutenue en juin 2010 à l'université de Cologne, *(Un)informativität und Grammatik. Extraktion aus ‚dass’-/‚ob’- und w-Komplementsätzen im Deutschen*. Se plaçant à l'interface entre pragmatique et sémantique¹, et se distançant de la syntaxe *stricto sensu*, l'auteure propose de 'revisiter' un objet d'étude 'cher' à la grammaire générative : les « structures présentant une extraction » (*Extraktionsstrukturen*), i.e. un déplacement en tête de phrase d'un syntagme d'une subordonnée complétive en *dass*, en *ob* ou introduite par un outil interrogatif en *w*-. L'étude porte sur des exemples – construits – tels que les suivants :

- (10) (i) Wen glaubt/sagt/wünscht Peter sich, [_{CP} dass der Chef ~~wen~~ entlässt]?
- (ii) ?? Wen ignoriert/verursacht Peter, [_{CP} dass der Chef ~~wen~~ entlässt]?
- (iii) * Wen sagt Peter, [_{CP} ob der Chef ~~wen~~ entlässt]?
- (iv) * Wen sagt Peter, [_{CP} wann der Chef ~~wen~~ entlässt]? (p. 3 et p. 5)

L'ouvrage comporte sept chapitres, dont l'introduction (*chapitre 1*, pp. 1-8) et la conclusion (*chapitre 7*, pp. 369-374). La bibliographie est très étoffée (pp. 375-390, soit 15 pages!); elle est elle-même suivie, *in fine*, d'un index appréciable et utile (pp. 391-396).

Conformément aux 'lois' du genre, l'introduction (*chapitre 1*) expose succinctement l'objet d'étude, la problématique centrale et les objectifs visés. Ainsi, l'auteure se demande, sur un arrière-plan de grammaire générative, comment expliquer l'(in-)acceptabilité de certaines structures présentant une extraction. L'hypothèse de départ consiste à faire valoir – à la différence de travaux existants – des facteurs non-structurels qui exerceraient une certaine influence sur lesdites structures. À l'appui des exemples cités *supra* (10) (i) à (iv), l'objectif poursuivi est double : (i) global en ce qu'il s'agit de mettre en évidence l'influence potentielle des opérateurs *dass* vs. *ob* sur l'(a)grammaticalité des structures présentant ce type de déplacement vers l'amont et (ii) plus spécifique, dans la mesure où il ne concerne que l'extraction affectant les complétives en *dass* (cf. (10) (i) et (ii)). À cet égard, l'auteure accorde un intérêt particulier aux « verbes de la phrase-matrice » (*Matrixverben*) et met en regard, dès les propos liminaires, des verbes comme *glauben*, *sagen*, *sich wünschen* (= *Brückenverb* – en référence à l'anglais *bridge verb*) et des verbes comme *ignorieren* ou *verursachen* (= *Non-Brückenverb*). Le dénominateur commun sous-jacent à l'ensemble de l'analyse repose sur le critère *(Un)informativität* (« informativité/non-informativité »). Dans ce contexte, Sonja Müller va plaider pour un double éclairage, pragmatique et sémantico-logique, respectivement au centre des chapitres 5 et 6.

Dans la mesure où les chapitres 5 et 6 apportent les principales réponses à la problématique initiale et posent explicitement la thèse défendue par l'auteure, ce compte rendu s'arrêtera plus longuement sur ces deux chapitres. Auparavant, précisons que le *chapitre 2* (*Das Phänomen: Extraktionsstrukturen*, pp. 9-20), et le *chapitre 3* (*Brückenverben*, pp. 21-110) sont l'occasion pour l'auteure de porter un regard critique sur les théories et tentatives de modélisation et classifications ébauchées jusqu'alors. Au terme de ces deux chapitres, Sonja Müller plaide fermement – et argumente en ce sens – en faveur d'une approche pragmatique, avec une orientation vers la sémantique discursive (pp. 107-110).

¹ « Argumentation an der Semantik-Pragmatik-Schnittstelle » (p. 110).

Consacré à la *Kontexttheorie* (pp. 116-161), le *chapitre 4* pose les jalons théoriques de la thèse développée dans les chapitres 5 et 6. Ainsi, ne perdant ses objectifs de vue, l'auteure s'intéresse au contenu propositionnel véhiculé par les assertions (p. 113), avant de pointer « l'exigence d'informativité d'une assertion » (*Forderung nach Informativität einer Assertion*, p. 119). Cette exigence d'informativité est subsumée par Farkas (2003)¹ sous le concept de *decidedness / Entschiedenheit*, un concept que Sonja Müller placera au coeur de sa démonstration (cf. chapitre 5).²

Le *chapitre 5, Extraktion aus dass-Komplementsätzen* (pp. 163-282), expose et met en lumière la thèse avancée pour expliquer l'(in-)acceptabilité des structures présentant une extraction affectant les complétives en *dass*. Ce chapitre se décline en deux temps : sont approfondis (i) le concept de « 'décidabilité' discursive » (*(Diskurs)entschiedenheit*, pp. 163ff.), et (ii) les notions de « présupposition » et d'« implication » (pp. 184ff.). Dans un premier temps, Sonja Müller revient sur l'influence du verbe de la phrase-matrice corrélée à l'interprétation du contenu propositionnel véhiculé par la subordonnée (\pm *diskursentschieden*). Ainsi, force est de constater, dans les exemples suivants, un degré d'acceptabilité décroissant – ce qui est matérialisé par le trait qui sépare les échantillons à partir de l'exemple (27) (p. 166):

- (19) Welchen Schlüssel sagt der Hausmeister, dass der Lehrer sucht?
 (20) Welchen Stammgast glaubt die Wirtin, dass der Kellner vergrault hat? (...)
 (24) Welchen Mitarbeiter zieht die Kassiererin vor, dass der Vorgesetzte entlässt? (...)
-
- (27) Welche Fenster verdrängt der Rentner, dass die Kinder beschmiert haben?
 (28) Welchen Schrank ignoriert der Trödler, dass die Kundin kaufen möchte? (...)
 (30) Welche Aktien verursacht die Meldung, dass der Angestellte verkauft?

Et l'auteure de formuler sa thèse : si le contenu propositionnel véhiculé par la subordonnée est 'décidable' (valeur de vérité vraie ou fausse) dans le contexte d'énonciation, la structure présentant une extraction est inacceptable; l'inverse conduit à une structure acceptable (p. 167).³ Cette thèse est renforcée, complétée par la prise en compte des notions sémantiques de présupposition et d'implication. Deux équivalences sont approfondies : « présupposition = *diskursentschieden* » et « implication = *diskursunentschieden* ». Quelque peu complexes, la réflexion et démonstration ramènent ainsi l'attention sur le caractère « *diskursentschieden vs. diskursunentschieden* » ou « présupposé vs. impliqué » spécifique au contenu propositionnel véhiculé par la complétive à l'instant t. Selon des conventions régissant la communication, un locuteur ne devrait pas poser une question dont il connaît déjà la réponse ou bien dont il remet en cause la valeur de vérité de la subordonnée. Si tel est le cas, il en résulte une contradiction, elle-même à l'origine du caractère douteux (*schlecht*), voire pragmatiquement inacceptable de certaines structures, avec des verbes de la phrase-matrice tels que *ignorieren, verursachen*,

¹ Farkas, D. (2003). « Assertion, Belief and Mood Choice ». Paper presented at ASSLLI, Conditional and Unconditional Modality Workshop. Vienna. <http://www.semanticsarchive.net/> (29.01.2013).

² Ce concept autorise deux lectures, présentées comme suit : « Ein Satz (mit einem propositionalen Inhalt p) kann relativ zu einer Menge von Welten *unentschieden* oder *entschieden* sein. Ein Satz ist relativ zu einer Menge von Welten *entschieden*, entweder, wenn er in diesen Welten wahr ist (positiv *entschieden*), oder, wenn er in keiner dieser Welten wahr ist (negativ *entschieden*) und *unentschieden*, wenn er weder positiv noch negativ *entschieden* ist, d.h. wenn weder klar ist, dass der Satz in diesen Welten wahr, noch dass er in diesen Welten falsch ist. » (p. 119)

³ « Die im Folgenden ausgearbeitete These lautet deshalb:

(34) Die Akzeptabilität der Extraktion aus einem *dass*-Komplementsatz ist abhängig von der *Entschiedenheit* der Nebensatzproposition im Äußerungskontext: Ist die Nebensatzproposition *diskursentschieden*, führt die Extraktion zu inakzeptablen Strukturen. Ist die Nebensatzproposition *diskursunentschieden*, führt die Extraktion zu akzeptablen Strukturen. » (p. 167)

bewirken etc. (verbes factifs et implicatifs) (pp. 210-211). Dans ce cas, le locuteur se comporte de manière « non-informative », en référence notamment à la théorie de l'« autorité épistémique » (*epistemische Autorität / epistemic authority* - Schwager (2005)).¹ Vue sous un angle pragmatique, la « non-informativité » d'une question permet ainsi de comprendre et d'expliquer le caractère bancal, peu acceptable ou inacceptable des structures analysées. En témoigne l'exemple suivant : (96) ?? *Wen ignoriert Peter, dass Maria eingeladen hat?* (p. 220).

L'extraction d'un syntagme constitutif d'une complétive en *ob* ou introduite par un mot en *w-* est au centre du dernier chapitre (*Extraktion aus [+w]-Komplementsätzen* (pp. 283-368)). Ce chapitre 6 discute et précise le critère d'« informativité / non-informativité » dans le discours en s'inscrivant dans une perspective sémantico-logique. Ainsi outillée, l'auteure propose une analyse sémantique permettant d'expliquer l'agrammaticalité des structures suivantes :

- (1) (i) * *Wen weiß Peter, [CP ob Maria liebt]?*
- (ii) * *Wohin erzählt Paul, [CP ob Fritz gefahren ist]?* (...)
- (2) (i) * *Wen weiß Peter, [CP wann Maria gesehen hat]?* (...)
- (iii) * *Wo erinnert Paul sich, [CP wer die Blumen gekauft hat]?*
- (iv) * *Wie fragt Fritz, [CP wer den Rasen gemäht hat]?* (p. 283)

L'arrière-plan théorique repose sur la théorie des partitions développée par Groenendijk / Stokhof (1982)² – dans le cadre de la sémantique des questions.

En conclusion (chapitre 7), l'auteure rappelle la problématique de départ et les réponses apportées au fur et à mesure des chapitres, en retraçant de manière synthétique le cheminement de sa pensée.

Cet ouvrage bien écrit invite le lecteur à s'interroger sur des structures majoritairement inacceptables d'un point de vue pragmatique, voire agrammaticales. Force est de reconnaître que l'appareillage théorique multiple, convoqué par Sonja Müller pour mener à bien sa propre réflexion, rend parfois la lecture et la compréhension ardues pour le lecteur non initié. Et c'est là une caractéristique centrale de l'ouvrage : celui-ci ne s'adresse pas à n'importe quel public, le public visé est un public de spécialistes, adaptés notamment du modèle de la grammaire générative! On soulignera, pour finir, les mérites de l'auteure par rapport au sujet d'étude pointu et complexe auquel elle a choisi de 's'attaquer' : la nouveauté réside dans la mise en évidence de facteurs autres que syntaxiques pour expliquer l'extraction d'un syntagme affectant une complétive en *dass* d'une part et l'agrammaticalité de structures avec extraction d'un syntagme concernant une complétive en *ob* ou en *w-*. La clé de voûte de l'ensemble fait la part belle au critère d'« informativité / non-informativité ». Au terme de la lecture de l'ouvrage, le lecteur a bel et bien saisi les tenants et aboutissants de la corrélation établie dès le titre entre (*Un*)informativität d'une part et *Grammatik* d'autre part. – **Hélène Vinckel-Roisin.**

¹ Schwager, M. (2005). *Interpreting Imperatives*. Dissertation, Universität Frankfurt.

² Groenendijk, J. / Stokhof, M. (1982). « Semantic Analysis of WH-Complements ». In : *Linguistics and Philosophy*, 5, 175-233. Selon l'interprétation 'partitionnelle' des questions, une question a pour effet de partitionner un ensemble contextuel, chaque sous-ensemble de la partition correspondant à une réponse possible.

RISPAIL Marielle et alii¹, *Esquisses pour une école plurilingue, réflexions sociodidactiques* – 2012 L'Harmattan, Paris 251 p., 26 €

Cet ouvrage est, pour la plus grande partie, la mise en forme et donc la trace rédigée d'un colloque international organisé sous la direction de l'auteure en octobre 2009 au sein de son université. Il rassemble ainsi dix articles émanant de chercheurs issus d'Europe et d'Afrique du Nord principalement. Il a le mérite d'aborder un concept actuel et pourtant malmené, celui de plurilinguisme, par le biais de la question du traitement de la différence et sous les éclairages théorique et pratique.

En effet, il est acquis aujourd'hui que cette approche est moderne, car partant de l'apprenant, comme le souligne Joachim DOLZ² dans sa préface : « à l'école, une vision restreinte des pratiques langagières peut contribuer à l'exclusion et à l'échec. Du point de vue des apprentissages, le problème n'est pas tant le bilinguisme ou le plurilinguisme, mais bien la prise en considération des contextes sociaux et des situations d'enseignement des langues »³. Par conséquent, s'il se contente de considérer les élèves vierges de tout vécu personnel et langagier, cet enseignement sera voué à l'échec.

Et c'est ce qui fait l'originalité de cet ouvrage : il met en lumière des besoins et quelques dispositifs innovants pour l'enseignement des langues dans des contextes plurilingues. Il propose de sortir de cette ornière scolaire qui ne fait qu'ajouter et superposer des langues à la langue maternelle et plaide pour une école « intelligente », tenant compte de tous les paramètres des apprenants. On est décidément aux antipodes de la didactique du savoir.

Ainsi, Joachim DOLZ dégage six facteurs de réussite, à ses yeux indispensables au développement du plurilinguisme, facteurs qu'il retrouve également dans les articles de l'ouvrage, et qui sont : « la vitalité et les rapports entre les langues en contact, [les] attitudes et [les] représentations sur les langues en présence, le profil linguistique [des apprenants], [les] phénomènes migratoires et [les] réalités des communautés plurilingues, la prise en compte des niveaux socio-économiques des parents et la place de ces langues dans l'institution scolaire »⁴.

Diversité de contextes plurilingues

Les trois premières contributions de cet ouvrage visent à définir ce que représente un contexte plurilingue. Et c'est ce qui permet d'ancrer ce travail dans le vaste domaine de la sociodidactique, puisque « la notion de contexte est développée ici dans ses dimensions à la fois géographique et sociale »⁵.

Ainsi, trois contextes plurilingues sont mis en lumière. Marielle RISPAIL présente celui de l'aire francique française et parle principalement de l'évolution du statut de cette langue qui est passée d'un quasi déni à une reconnaissance et une promotion dans les études universitaires. Amel BELLOUCHE présente ensuite le contexte plurilingue d'Algérie, plus précisément de la région de Béjaïa (Bougie), et montre comment les acquis d'une langue déjà activée sont réinvestis pour l'acquisition d'une langue supplémentaire. Véronique FILLOL, quant à elle, présente le contexte plurilingue calédonien, notamment le binôme français / langues kanaks.

¹ Cet ouvrage est édité sous la direction de Marielle RISPAIL, Professeure en sciences du langage à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, en collaboration avec Céline JEANNOT, Sandra TOMC et Marine TOTOZANI, de la même université.

² Université de Genève (Suisse).

³ Cf. op. cit., p. 8.

⁴ Cf. op. cit. pp. 9-10.

⁵ Cf. op. cit. p. 15.

Le lecteur pourra par contre regretter que les trois auteures ne fassent qu'une présentation de ces contextes, risquent certes quelques constatations, mais ne vont jamais au-delà. On n'aura pas droit à une analyse prospective, permettant de comprendre comment les plurilinguismes présentés pourront s'intégrer et se développer dans le système scolaire, pour lequel ils doivent devenir un objet d'étude autant qu'un outil de travail, ni même comment l'école peut se mettre au service du monde socioéconomique, pour lequel ils sont déjà les plurilinguismes du quotidien.

Représentations et contextes scolaires

Les trois contributions suivantes¹, à visée professionnalisante, font émerger des notions fondamentales pour la sociodidactique et indispensables à la mise en place et la pratique du plurilinguisme, tout en les définissant.

Ainsi, la notion de biographie langagière, considérée par R. RICHTERICH comme étant l'« *étape préalable à l'identification des besoins par les apprenants* »² permet aux futurs enseignants de langue de dresser leur identité professionnelle. Cette identité est matérialisée par la tension exercée « *entre une tendance à l'identification (se définir à l'image d'un groupe auquel on appartient) et une tendance à la différenciation (repérer ses différences par rapport à ce groupe)* »³. Par conséquent, la construction d'une identité professionnelle et linguistique passe également par ces deux étapes : l'apprenant mène d'abord une réflexion sur ses expériences d'apprentissage et rencontres de langues, le futur enseignant pense aux pratiques enseignantes qu'il mettra en place et à l'apprentissage, tel qu'il sera vécu par ses propres élèves ; le tout est bien entendu basé sur son vécu langagier à lui.

Une dernière notion définie est celle de la représentation linguistique. Dans l'enquête qu'elle a menée sur les pratiques de langue dans les universités de Blida et d'Alger, Ouardia ACI montre à quel point les représentations influent sur le statut et l'usage des langues en présence : « *le(s) contexte(s) sociolinguistique(s) génère(nt) des représentations langagières et ces dernières ont un impact direct sur l'enseignement / apprentissage de l'oral en classe* »⁴.

Situations d'enseignement-apprentissage dans des perspectives sociodidactiques

Parmi les quatre contributions de ce chapitre, l'une, un article de Tahsin ABOUD, ne traite pas de plurilinguisme, mais bien de l'enseignement du français langue étrangère en Syrie, une autre, celle d'Ibon MANTEROLA et alii, est rédigée en espagnol⁵. Choix contestable : laisser une contribution aussi pointue en espagnol en proposant aux lecteurs de se mettre dans la peau d'un apprenant met inutilement un non hispanisant en difficulté.

L'article de Zahir MEKSEM, quant à lui, montre une approche sociodidactique dans un cas pratique, celui de Béjaia, en Algérie, où le plurilinguisme est un état de fait : l'Algérie est une région au moins tétraglossique⁶, autant au niveau de la société qu'au sein de l'école ou encore core dans le monde du travail.

Dans cet article, l'auteur met en pratique les enseignements de la sociodidactique dans l'enseignement de la langue amazighe. Le principe éprouvé consiste à recentrer les apprentis-

¹ Contributions basées sur les analyses de trois enquêtes menées par des universitaires, à savoir celle menée par Sandra TOMC, Marine TOTOZANI et Céline JEANNOT, celle menée par Ouardia ACI et dans une moindre mesure celle menée par Nguyen Viet Quy Lan.

² Cf. op. cit. p. 102.

³ Cf. op. cit. p. 106.

⁴ Cf. op. cit. pp. 121-122.

⁵ Nous n'en rendons donc pas compte dans cet article.

⁶ L'arabe littéral et le français en sont les langues dominantes, l'arabe dialectal et la langue amazighe (le berbère) en sont les langues dominées. D'autres langues, comme l'anglais y trouvent bien entendu leur place également.

sages sur l'apprenant. Il « permet à l'enseignant d'identifier au préalable les représentations des apprenants, d'une part, et d'autre part, [...] de focaliser son travail directement sur les manques des élèves »¹. L'auteur montre ainsi comment il articule la théorie et la pratique, dans le seul but de rendre le plurilinguisme scolaire réel ou à défaut plus efficient. Il résume par là même la démarche sociodidactique idéale – qu'il a mise en place :

« Cette articulation entre les éléments sociolinguistiques et didactiques nous a permis, par un mouvement de va-et-vient entre l'extra-scolaire et le scolaire de réaliser la double-transposition didactique que requiert le sociodidactique. Autrement dit, [...] l'une est ascendante, elle part des pratiques langagières sociales extrascolaires vers leur enseignement en classe, [...] l'autre est descendante, elle part des savoirs universitaires scientifiques, comme la linguistique, la littérature, les sciences du langage, vers leur réinvestissement en classe »².

Dans une dernière contribution, une sorte de conclusion, Isabelle ALIAGA et Martine DREYFUS indiquent quelles activités et quels contenus de formation et d'enseignement sont à mettre en place pour développer la diversité linguistique et culturelle à l'école. À côté de la présentation de dispositifs connus, elles présentent des dispositifs qui le sont moins, mais qui méritent que l'on s'y intéresse, tel le dispositif appelé « couleurs du français », qui traite de la valorisation de la variation linguistique et permet à des primo-arrivants d'entrer plus facilement dans la langue française, ou encore le dispositif appelé « le voyage de mon ami », basé sur une réflexion sur les systèmes des repères spatiaux dans quatre langues très différentes.

Conclusion

La sociodidactique a désormais son mot à dire dans l'enseignement des langues et dans la construction du plurilinguisme, mais les portes des cours de langues ne lui sont pas grandes ouvertes pour autant. Les pratiques enseignantes et les formations professionnelles, initiales et continues, devront par conséquent innover et prendre davantage en compte les identités linguistiques, les vécus langagiers et les représentations linguistiques des enseignants et des apprenants.- Yves RUDIO

Lahr-Kurten, Matthias *Deutsch sprechen in Frankreich. Praktiken der Förderung der deutschen Sprache im französischen Bildungssystem*. Bielefeld: transcript-Verlag. 2012. 332 p., 35,80 €

Cet ouvrage est la publication consécutive à une thèse de doctorat en géographie politique et culturelle soutenue en 2011 à l'Université de Mayence. Son sujet, repris en quatrième de couverture sous la forme de la question « Wie wird die deutsche Sprache in Frankreich gefördert ? » semble concerner au premier chef les enseignant/e/s et autres acteurs de l'enseignement de l'allemand en France, Inspection, Ministère de l'Education Nationale, associations professionnelles ou disciplinaires, ADEAF, AGES³, Instituts Goethe, DAAD, etc. Et la plupart de ces acteurs et institutions ont effectivement été interrogé/e/s par l'auteur, ou certaines de leurs publications prises en compte.

Mais les germanistes que nous sommes feront moins de découvertes que le titre et la question pouvaient nous le faire espérer. L'auteur a appliqué les plus récents développements de la « théorie de la pratique » (*Praxistheorie*) de la géographie sociale au champ des politiques linguistiques de la France et de l'Allemagne en matière d'enseignement de l'allemand

¹ Cf. op. cit. pp. 195-196.

² Cf. op. cit. pp. 191-192.

³ Dont M. Lahr-Kurten ignore manifestement l'existence : elle ne fait partie ni des consultés, ni des référenciés.

DaF. Même s'il se déclare francophile, a fait séjours de recherche et enquêtes de terrain en France, et qu'il parle avec empathie des personnes rencontrées et de l'allemand discipline scolaire, Matthias Lahr-Kurten reste un géographe, dont les propos sembleront quelquefois bien abstraits et inutilement terminologisant à l'enseignant/e d'allemand. Ces derniers penseront, à la lecture d'affirmations telles que « Die Praktik des Deutsch-Unterrichtens und die Praktik des Deutsch-Lernens überschneiden sich im Deutsch-Unterricht » (p. 300) que c'est heureux, ou que ce n'est malheureusement pas toujours vrai, mais ils risquent aussi de se demander si le gain cognitif vaut le décodage. Cette réticence serait regrettable en raison de certains bons bilans ou avancées réflexives du chapitre 4 « Die deutsche Sprache im französischen Bildungssystem », qui, avec ses 220 pages, est le gros morceau qui intéressera essentiellement nos lecteurs.

Les trois premiers chapitres proposent un état des données objectives (Chapitre 1 Partnersprache Deutsch), son paradigme théorique (Chapitre 2 : Die Analysekatégorien : Theorie sozialer Praktiken nach Schatzki und Reckwitz) et sa méthodologie de recherche (Chapitre 3 Vorgehensweise und Methodik). On regrettera que les chiffres d'élèves apprenant l'allemand remontent parfois jusqu'aux années 2003 ou 2004 ; dans une réalité se mouvant rapidement, même les chiffres de l'année 2007-2008, qui sont son année principale d'enquête, ont perdu une partie de leur pertinence en ce début 2013. On regrettera également que ses références et lectures sur la situation de l'allemand en France soient, à une exception près (un article de Jean-Michel Hannequart de 2009 dans le bulletin de l'ADEAF), exclusivement germanophones, ignorant ce que les universitaires français ont pu écrire sur la question depuis une dizaine d'années. On prendra ou non connaissance du chapitre 2, qui informe sur la Praxis-theorie, et s'intéressera à sa méthodologie (chapitre 3) en raison d'une frustration croissante : les interviewés dont les propos sont cités sont référenciés sous une forme codée IP + 1 chiffre allant jusqu'à 23, et leur identité est couverte par le secret de la recherche : lorsqu'on lit les propos des uns et des autres qui ont été homogénéisés en langue allemande, on ne sait pas s'il s'agit d'un directeur de cabinet du ministère ou d'un inspecteur général, gens informés parlant après réflexion, ou de germanophones de passage à un cocktail donné par l'Institut Goethe à Paris ou à Lille et n'ayant pas de connaissance particulière sur le sujet. Ce qu'on appelle en rhétorique l'éthos prédiscursif et qui est l'image de sérieux et de vertu de l'orateur, qui fait qu'on accorde tel ou tel crédit à ses propos, manque ici cruellement. Dit autrement : si le propos X a été prononcé par un non-expert, c'est une hypothèse fantaisiste, si c'est par un Inspecteur, il révèle une stratégie du ministère soigneusement cachée aux milliers d'enseignant/e /s français de l'allemand. Que les informateurs aient alors souhaité l'anonymat¹ est compréhensible, mais la version publiée de la thèse, tronquée de ces informations contextuelles pour être *ad usum delphini*, perd de son intérêt en proportion.

Le chapitre 4 commence par un panorama du système scolaire français remontant au collège Haby, toutes choses connues des enseignant/e/s français, mais nécessaires à la contextualisation pour des lecteurs germanophones. Il se concentre sur les bilangues, dernière réforme importante pour l'enseignement de l'allemand au moment de son enquête, mais que la valse incessante des changements institutionnels et pédagogiques a éloignée aujourd'hui de l'actualité brûlante. Cependant, décrivant les champs argumentatifs à partir desquels se font les campagnes promotionnelles pour l'allemand, il retrouve les 5 principes qui légitiment l'allemand dans le discours public ou non (pp. 91-102) :

¹ Connaissant le contexte français, l'auteur de ce compte-rendu a réussi à lever quelques-uns de ces anonymats, mais on ne souhaite cependant pas lire un ouvrage sur ce sujet comme si on résolvait un sudoku....

- * le discours sur l'emploi (Arbeitsmarktdiskurs), énonçant que l'allemand est plus utile que telle autre langue dans le futur professionnel ;
- * le discours de la compréhension franco-allemande (Verständnisdiskurs), auquel le récent prix Nobel pour l'Europe aura apporté une nouvelle légitimité ;
- * le discours sur la diversité linguistique (Mehrsprachigkeitsdiskurs), voulant éviter le tube anglo-espagnol ;
- * le discours sur l'innovation (Innovationsdiskurs), faisant des enseignant/e/s d'allemand aussi bien les pionniers de la certification que les accompagnateurs-voyagistes attitrés de l'enseignement secondaire ;
- * et le discours de l'attractivité, façon dont je traduirais volontiers « Imageträgerdiskurs », dans lequel le groupe Tokyo Hotel (historique à présent) lutte contre la programmation d'Arte.

Ces principes connus sont accompagnés d'observations de bon sens, mais qui sont à ma connaissance peu verbalisées comme les difficultés plus grandes du « prof » d'allemand que du « prof » d'une langue plus enseignée : la solitude du prof d'allemand dans son établissement, la pression à l'image qui s'exerce sur lui ou elle quand il est seul en poste, la fatigue à partager son service entre 2 ou 3 établissements et la difficulté résultante à organiser des voyages scolaires dans ces conditions. Novatrices sont les considérations froides sur le peu de succès mesurable des campagnes d'image ou sur la difficulté à attendre un parallélisme des politiques scolaires entre un état jacobin (promotion de l'allemand en France) et des Länder fédéraux (promotion du français en Allemagne ?), surtout quand l'état jacobin est dans le statut hybride d'une déconcentration/régionalisation progressive : la France et l'Allemagne ne seraient ainsi que rarement coordonnées. En poste en Alsace, j'ai moins goûté l'interprétation suivant laquelle (p. 272 sq.) les enseignant/e/s d'allemand du Nord-Est de la France, nantis de leurs bons chiffres, feraient preuve de moins d'innovation que dans des endroits en crise, et me suis demandée si on n'avait pas là une forme d'ultra-libéralisme intellectuel, soutenant qu'il fait plonger les grenouilles dans l'eau bouillante si on veut qu'elles s'agitent.

Cette sorte de radio-tomographie de l'institution scolaire française à la lumière du soutien (« Förderung ») à l'enseignement de l'allemand permet d'apercevoir des acteurs, des communautés, des discours, des pratiques, qu'on connaît pour certaines, et qu'on découvre sous une perspective nouvelle pour d'autres. Prenant le point de vue de Sirius, on aperçoit l'effroyable complexité du système, qui amène ainsi les efforts des acteurs à se contrecarrer partiellement, ou à s'épuiser en bout de chaîne. Les graphiques à cercles s'entrecroisant et cachant les unes aux autres les « communautés de pratiques » sont alors une bonne métaphore du fonctionnement ou dysfonctionnement des politiques scolaires. On ne saura ainsi trop recommander la lecture de cet ouvrage à nos décideurs.- *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg*

MAURO Cristina et RUGGIERI, Francesca (dir.), *Droit pénal, langue et Union européenne*. 2012, = Droit de l'Union européenne n°21, Bruylant, 252 p.

La collection droit de l'Union européenne dirigée par Fabrice Picod couvre un large éventail d'études et de recherches interdisciplinaires sur les questions européennes. Le dernier numéro porte sur les interactions entre langues et droit pénal, en abordant en quatre parties les aspects juridiques du multilinguisme en Europe (Joël Rideau, p.21), l'analyse des textes spécialisés en la matière et leur traduction juridique, leurs incidences sur la coopération judiciaire et les aspects procéduraux au regard des droits de la défense (notamment Mario Chiavario et Thierry Marembert, p.221). Il s'agit de la publication des actes du colloque international qui s'est dé-

roulé le 25 novembre 2011 à l'Université Panthéon-Assas, sous les auspices de l'Institut de criminologie de Paris, accueillant des universitaires mais aussi des praticiens d'Eurojust, des magistrats, des avocats et des traducteurs. Certes, le pluralisme juridique et linguistique apporte une dynamique innovante pour l'élaboration d'un droit pénal harmonisé en Europe mais soulève en même temps toutes les difficultés liées aux différences culturelles d'un pays à l'autre faisant parfois obstacle à l'entraide judiciaire entre les Etats. Concevoir une langue juridique commune permet aux spécialistes de mieux se comprendre et d'agir en conséquence en matière de prévention ou de sanction. L'intervention des traducteurs et des terminologues (Sylvie Monjean-Decaudin, p.71) corrige le discours juridique pour le rendre davantage performatif (John Langshaw Austin, 1962) et pragmatique (contexte/cotexte). Grâce à cette collaboration interprofessionnelle, les décisions judiciaires circulent plus facilement en Europe et sont exécutées sur l'ensemble du territoire en application du principe de reconnaissance mutuelle. Ainsi, les avancées techniques et les nouveaux instruments communautaires participent à la définition d'un nouvel espace linguistique et judiciaire dans lequel le futur parquet européen et l'administration d'Eurojust étendront leurs modes d'interventions sur la base des succès déjà enregistrés avec le mandat d'arrêt européen (p. ex. Didier Rebut et Sylvie Petit-Leclair, p.167). La pratique judiciaire souligne l'importance du traitement automatique et informatif des données. Il participe à la mise en place de glossaires, lexiques et dictionnaires spécialisés au sein des institutions communautaires, en particulier auprès de la Cour de Justice (Luxembourg) qui tranche de nombreux litiges dans toutes les langues officielles de l'Union européenne et développe une jurisprudence moderne capable de surmonter les défis économiques, politiques et sociaux du XXIème siècle (Caroline Reichling, p.129). Sur le plan scientifique, ces réflexions associent finement les travaux des juristes-linguistes européens et se rapprochent des études de Pierre Lerat (*Les langues spécialisées*, PUF, 1995) poursuivies par Jean-Claude Gémard & Nicholas Kasirer dans leur ouvrage *Jurilinguistique* (2005, éd. Bruylant au Québec) consacrant un nouveau champ de recherches interdisciplinaires entre langues et affaires internationales. Pendant longtemps, la matière pénale est restée une discipline propre aux cultures nationales mais la mondialisation accrue de ces dernières années et la volonté de renforcer la sécurité des citoyens au sein de l'Union ont rapproché les modes de pensée dans un souci de transparence. C'est ce qu'explique cet ouvrage dont le mérite est de réunir des analyses complémentaires sur la fabrique d'une législation pénale multilingue pour un continent en pleine mutation et dont les priorités en matière de sécurité collective restent toujours disputées. - *Philippe Gréciano*

Schneider-Mizony, Odile et Sachot, Maurice (sous la direction de) : Normes et normativité en éducation entre tradition et rupture 2011, L'Harmattan, Paris, 185 p., 19€

C'est une bonne idée de consacrer un ouvrage à la question de la norme et de la normativité en éducation, car le problème se pose dès qu'il s'agit d'instruire, de former et d'éduquer. C'est aussi une bonne idée de faire appel à des chercheurs de disciplines très diverses, mais toutes concernées par les questions éducatives, donc des enseignants de langue, de philosophie, des sociologues, des philologues, etc. Le résultat est d'ailleurs un livre très riche, très attachant, très décuplant et stimulant, où le lecteur découvre des modes de pensée, des points de vue, des méthodes et des terminologies différents.

Je regrette toutefois que dans l'idée générale du livre, idée qui revient constamment dans l'introduction (plus que dans le reste du texte) et qui est une attaque directe contre la « société de marché », la « logique du marché », « le néolibéralisme », on ne distingue pas entre ce qui relève des exigences, contraintes et normes de toute économie, quelle qu'elle soit, et ce qui

relève du type d'économie capitaliste. Toute économie doit résoudre des problèmes d'approvisionnement en matières premières et en énergie, de coût du travail, de recherche de débouchés, d'investissements et aussi de qualification du personnel. L'économie libérale, comme son contraire, l'économie dirigiste et planifiée, et ses contradictoires, comme l'économie mixte ou la cogestion, est concernée par ces problèmes et n'y apporte pas pour la formation des « ressources humaines » des solutions très différentes de celles des autres types d'économie. Reprenant l'exemple de M. Sachot (p.177) : « l'apprenti électricien doit être capable de... », je complète : « de ne pas s'électrocuter, de poser ou de réparer des installations et des appareils électriques, voire d'en inventer. ». Et cette compétence, on la demande non seulement à Paris mais à Pyongyang, à la Havane, à Caracas, à Sucre, partout. Donc il ne me paraît pas scandaleux que l'économie intervienne dans la formation de ses acteurs. Apprendre un métier pour trouver un emploi est d'ailleurs le souhait des parents et des enfants eux-mêmes, les préoccupations de culture, quand elles existent, sont dans la plupart des familles reléguées au second plan. Le scandale n'est pas la formation à l'emploi mais la non formation, lorsque l'élève quitte l'école sans qualification et sans diplôme, autrement dit, lorsqu'il connaît l'échec scolaire. L'autre scandale est que le métier exercé ne corresponde pas à l'enseignement reçu, donc une mauvaise orientation, quand par exemple un licencié en histoire de l'art se retrouve facteur, privant ainsi d'embauche un jeune qui n'aura pas eu, lui, la possibilité ou la chance de faire des études supérieures.

Une fois le départ fait entre ce qui relève de toute économie et de ce qui relève d'un type particulier, ici l'économie de marché, il est alors tout à fait légitime de s'en prendre au néolibéralisme, à la recherche exclusive du profit, à l'égoïsme et autres « vices privés » (p.174), d'en dénoncer les dangers et les dérives et j'ajouterai pour ma part les contradictions : car la même doctrine qui refuse l'intervention de l'État quand celle-ci la gêne recherche l'aide de cet État quand elle l'arrange. Même les pays ultralibéraux comme le Royaume-Uni avec la nationalisation (!!!) d'une banque et les États-Unis avec l'intervention de l'État Fédéral pour sauver l'industrie automobile sont appelés à la rescousse, sans oublier la France, avec le renflouement d'Alst(h)om en 2003 et plus récemment celui des banques. Il faut ajouter aussi que si puissants que soient ces lobbies auprès de la Commission européenne (p.16), celle-ci condamne régulièrement les contrevenants à de fortes amendes, dont au début de décembre, 7 entreprises de fabrication de tubes cathodiques.

Cette réserve faite, je passe en revue les onze contributions. Et d'abord la savoureuse étude de notre collègue germaniste Monique Mombert sur *La normativité dans l'enseignement de l'allemand au XXème siècle* ; avec « l'imposition de la méthode directe en 1901 ou la victoire de la normalité », savoureuse dans la mesure où l'on voit les réticences des enseignants soucieux de préserver leur autonomie et leurs habitudes. Je corrige pourtant un point. Ce n'est pas parce qu'un réfugié polonais, à qui le gouvernement de la Monarchie de Juillet avait donné l'asile et un travail et qui enseignait sa langue maternelle en la faisant passer pour l'allemand, qu'on peut parler d'anarchie (p.28). C'est simplement le révélateur de l'absence d'intérêt porté alors aux langues modernes. Il n'y avait pas d'inspecteurs spécialistes et peu importait qu'on enseignât une langue étrangère ou une autre, pourvu que la classe fût bien tenue (et elle l'était), l'essentiel étant de former de bons latinistes et des hellénistes distingués. Il a fallu la défaite de 1870 pour changer les mentalités et les comportements.

Le linguiste allemand Jochen Hafner étudie dans *Entre normativité et scientificité, Ferdinand Brunot et le système éducatif sous la IIIème République française*, le combat épique que livra le promoteur de la réforme de l'orthographe, avec l'Académie française conservatrice et son vain appel au Ministre de l'instruction publique. Homme attachant que ce Brunot, savant reconnu, fervent républicain, ardent défenseur du français aux dépens des patois, qu'il aimait

par ailleurs. Dans sa tombe, il a dû se réjouir de voir que dans la timide réforme de l'orthographe de 1990, lancée par le pouvoir politique, des représentants de l'Académie ont participé aux travaux du Conseil supérieur de la langue française. Même une vénérable institution peut évoluer...

La philosophe Nassira Hedjerassi (*Les dissertations de philosophie d'élèves de lycée : entre normalisation et normativité*) nous apporte une nouvelle réjouissante : le passage obligé par les normes n'empêche pas certains élèves de construire leur pensée, « de développer une argumentation, structurée, balisée par les règles suivies » (p.55). On passe donc « du travail scolaire au travail de la pensée ». La norme encadre mais ne stérilise pas.

Le mérite de l'étude d'Andrea Cnyrin, qui travaille dans une faculté allemande de linguistique et d'études culturelles approchées, est de nous exposer avec beaucoup de clarté trois hypothèses complémentaires sur les styles d'apprentissage et leurs liens avec l'appartenance culturelle, les normes culturelles et l'adaptation aux styles intellectuels. Sur un cas particulier, il faudrait noter une évolution : « dans le cas d'un conflit entre élèves et professeur, les parents sont supposés être plutôt solidaires des apprenants » (p.63). Ce n'est plus vrai aujourd'hui, en France. Certains parents ne demandent plus à leur enfant : « T'as été gentille avec la maîtresse ? » mais : « La maîtresse, elle a été gentille ? ».

L'article du linguiste Pierre Frath : *Le Portfolio européen des langues et le Cadre européen de référence : entre normalisation institutionnelle et responsabilité individuelle* est passionnant. Il est émouvant aussi dans le pessimisme désenchanté de l'homme qui s'est engagé dans un combat perdu. C'est une analyse précise, détaillée, sans illusion, réaliste, des conflits entre le programme affiché et la pratique réelle. Et, à la lecture, on comprend les réactions d'enseignants qui finissent par voir dans ces textes « de la langue de bois bien-pensante » (p.93).

Dans *Le conseil de l'Europe et l'éducation aux langues : la normativité du réalisable*, la linguiste et germaniste Odile Schneider-Mizoni se livre à une critique serrée, dense et vigoureuse de trois documents du conseil de l'Europe, pour en démasquer la pseudo-scientificité et en dénoncer l'inféodation aux principes du néolibéralisme. Critique mordante, percutante, formulée avec un réel talent polémique. Peut-être en fait-elle un peu trop : valait-il la peine de consacrer tant de pages à tant de médiocrité ?

Avec beaucoup de précision et de sens des nuances, la didacticienne Marie-Christine Riedlin montre dans *Le système éducatif français entre lois, discours et pratique : le cas de l'orientation scolaire* l'intégration de l'orientation, dispositif extérieur à l'école, dans notre système scolaire même. Passage progressif ponctué par trois lois (loi Haby de 1975, loi Jospin de 1989 et la loi anonyme de 2005) avec une évolution qui, tout en ne cessant d'insister sur les objectifs humanistes et la réussite pour tous, conduit progressivement vers « l'insertion professionnelle » (1989) puis vers la professionnalisation et « l'emploi » (2005). Si l'on considère qu'à la fin de 2004 le taux de chômage avoisinait 9,6 % de la population active (http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_de_ch%C3%B4mage) et que celui du chômage des jeunes était passé de 16,5% en moyenne en 2003 à 17,4% en 2004 (<http://www.insee.fr/fr/ffc>) -il dépasse 20 % aujourd'hui-, cette préoccupation ne me paraît pas choquante, d'autant que l'emploi, ce n'est pas uniquement les grande et moyenne industries capitalistiques, mais les petites entreprises, l'artisanat, les métiers d'arts, l'agriculture, le petit commerce, les professions libérales, les services et la fonction publique, nationale et régionale.

Le sociologue Jean-Yves Causer (*Cadres normatifs et logiques d'action dans les stratégies organisationnelles*) explique de façon fort intéressante et instructive le « lien entre pouvoir et règles du jeu » (p.131). Il étudie le passage de la norme à l'institution, celui de l'effritement des cadres traditionnels à la normalisation néolibérale pour insister sur le fait que le champ

éducatif est concerné par cette évolution. Malheureusement, je n'ai pas vu comment et en quoi.

C'est ce que montre l'étude de Pascal Politanski : *Les politiques scolaires et la question de la normativité*. D'où sans doute la permutation des deux articles : dans l'introduction celui de Politanski précède celui de Causer, il le suit dans le corps du livre. Travail passionnant et enrichissant et qui amène entre autres choses à réfléchir sur les droits des collégiens et lycéens. Je regrette que l'auteur ne donne pas d'exemples quand il cite : « l'humiliation des élèves est partout présente » (p.149) et affirme (p.149) « de nombreux règlements intérieurs des collèges et lycées ne sont pas conformes au droit scolaire ou sont particulièrement incomplets ». Venant en aide depuis une vingtaine d'années à des élèves en difficulté, de classe modeste (un fils d'immigré turc) ou de classe moyenne inférieure, j'ai reçu des confidences. Si l'on se plaint souvent de tel ou tel « prof », je n'ai jamais entendu évoquer des humiliations systématiques (tant à Poissy qu'à Gap) ni des règlements intérieurs arbitraires. On est loin du film *Zéro de conduite* de Vigo (1933). Si les parents ne mentent pas, leurs enfants « aiment aller au collège », même quand ils n'y réussissent pas. Et il arrive que mon élève se plaigne du manque d'autorité de tel ou tel enseignant. L'humiliation, la violence, ce sont souvent celles d'élèves entre eux et de certains envers les professeurs. Une violence qui reproduit dans l'école la violence de la société.

Quand un philosophe, c'est le cas de Michel Le Du (*Règles et Capacités*), analyse pas à pas, avec rigueur, précision, clarté et autant d'exemples que nécessaire, la variété des « objets d'éducation », les « capacités critiques » et les « capacités protocolaires », le passage des capacités aux règles et en conclusion la nécessité de ne pas de limiter aux règles protocolaires mais d'insister sur les « capacités actives, critiques au sein des objets d'éducation » (p.164), on ne peut qu'applaudir.

La dernière contribution est celle du philologue Maurice Sachot : *De la norme comme loi*. Partant de la nécessité et de l'étymologie de la norme, il en arrive à formuler une opposition fondamentale, celle de la « norme en régime républicain laïc » (« norme qui permet de penser et de réaliser l'éducation comme instruction ») et de « la norme en régime libéro-capitaliste européen » (norme qui permet « d'envisager l'éducation comme inculcation ») (p.20). Autant il dresse un tableau vibrant de l'idéal républicain épris de vérité scientifique, de justice et de liberté, autant il critique avec vigueur la mentalité capitaliste dans laquelle, ce qui motive les hommes, ce ne sont pas « leurs vertus intellectuelles et morales, mais leurs pulsions, leurs passions, la cupidité, la recherche de l'intérêt, la gloire, bref leurs vices » (p.174). Opposition frappante et pertinente. Je ferai cependant trois remarques : 1. Sachot a raison de préciser que le régime républicain laïc « est plus un idéal qu'une réalité » (p.169). La III^{ème} République envoyait les enfants pauvres à la communale et les riches dans les petits lycées payants et elle refusait le droit de vote aux femmes. La IV^{ème} s'est cramponnée au colonialisme et quant à « Liberté, Égalité, Fraternité » sous la V^{ème}, on voit ce qu'il en est, avec une inégalité croissante des revenus, plus de violence et d'égoïsme individualiste. 2. Pour Sachot, le régime libéro-capitaliste européen « est issu du régime de la christianité » (p.174). En fait, la Rome antique connaissait déjà des sociétés par actions (*partes*), les *societates publicanorum*. Le capitalisme moderne s'est certes développé dans les pays chrétiens occidentaux, mais non pas parce que chrétiens, mais parce que plus avancés scientifiquement et techniquement que les chrétiens d'Orient, l'Islam ou l'Asie. C'est que les vices du capitaliste, auxquels on pourrait ajouter « la peur de manquer », la soif du « toujours plus », le culte du « moi d'abord » existent depuis que le monde est monde et sont inhérents à la nature humaine. 3. Chez beaucoup d'humains les deux « systèmes de valeurs » coexistent. Lors de la journée du bénévolat du 5 décembre dernier on a pu apprendre qu'un quart des Français, au-delà de leurs divergences

idéologiques, pratiquent le bénévolat. Or, on peut penser que parmi ces généreux il en est de fort soucieux aussi de faire fructifier leurs économies, donc leurs capitaux. Je connais au moins un bénévole fidèle, qui par ailleurs possède des actions (quelle horreur !), avec la circonstance atténuante, il est vrai, que ces actions figurent dans un PEA créé par un ministre socialiste (Bérégovoy), qui voulait ainsi promouvoir un actionnariat individuel modéré au service des entreprises et de l'économie françaises. Donc l'Homme est porteur en soi et de l'esprit républicain et de l'esprit capitaliste.

Si je me suis attardé si longtemps sur ce livre, c'est que j'en ai rarement lu d'aussi captivants et stimulants. Donc, mes remarques et objections n'ont pas du tout pour but de détourner mes lecteurs de l'ouvrage, mais bien plutôt de les inciter à le lire. Peut-être, en les invitant à partager mon plaisir, ne me montré-je pas un trop mauvais républicain laïc. **Y. Bertrand**

Mussner, Marlene : *Jedem Tierchen sein Pläsierchen, Phraseme mit Tierbezeichnungen im Komponentenbestand im Vergleich zwischen den Sprachen Deutsch, Französisch und Italienisch* 2012 Peter Lang, Francfort sur le Main, , 339 p.)

L'auteure indique elle-même les raisons du choix de son travail (p.312) : un double penchant (*Neigung*), le premier pour la phraséologie, en particulier comparative, le second pour les animaux. Voilà de quoi intéresser les linguistes, surtout si eux aussi ont en plus une « Faszination für alles, was da kreucht und fleucht » (p.312). La place et le rôle du règne animal dans nos cultures sont souvent trop négligés. Est-il en plus besoin de souligner l'intérêt d'une telle étude pour la création ou la mise à jour des dictionnaires monolingues et bilingues et aussi pour l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères ?

L'ouvrage se compose de trois grandes parties (p.19) : Präsentation und Auswertung des Korpus ; II. Umfrage zur Bekanntheit von Tierphrasemen, III. Äquivalenzanalyse.

La première partie (chapitres II et III), après une définition et les critères de sélection des phrasèmes, donne une liste des locutions animalières en allemand, français et italien, de 48 locutions pour *le chien* dans les trois langues, jusqu'à une seule pour des animaux comme *Ziegenbock*, *truie*, ou *Zanzara (=Mücke)*. Ce corpus établi, est donné un tableau comparatif des 20 animaux les plus représentés. Si pour les trois langues, *le chien* arrive en tête, la suite est fort variable. Et l'on a non seulement des habitants de nos contrées mais aussi d'exotiques, comme *le singe* pour l'allemand, *le lion* pour le français et l'italien. Puis les animaux sont classés par groupes : oiseaux, animaux marins, insectes et autres petites bêtes, amphibiens, animaux domestiques ou de ferme, animaux exotiques, dénominations par sexe ou par âge, hyperonymes, dénominations diastratiques/diatopiques, animaux fabuleux ou disparus, divers. Les trois langues sont comparées dans le cadre de ces tableaux et il apparaît que le français est particulièrement riche en phrasèmes animaliers.

La deuxième partie (chapitre III) s'efforce de répondre à la question de savoir dans quelle mesure une locution est comprise des usagers, ici uniquement l'allemand, car le travail équivalent pour les deux autres langues aurait dépassé le cadre de l'ouvrage. Cette question se pose effectivement, car je me suis aperçu, à ma grande honte, que certains phrasèmes français m'étaient inconnus. Je me suis consolé en constatant que bien des germanophones ignoraient certaines des locutions qui leur étaient présentées dans l'enquête. Germanophones au sens large : 40 Allemands et 40 Autrichiens/Tyroliens du Sud, contactés par courriel et interrogés à l'aide de questionnaires. Il fallait choisir pour chaque locution proposée entre *kenne ich*, *hab ich schon gehört*, *bin ich nicht sicher*, *kenne ich nicht*. Résultats autrichiens et allemands ne coïncident pas pour tous les phrasèmes, comme on pouvait s'y attendre. D'ailleurs non seulement l'origine géographique, mais aussi l'âge jouent un rôle dans le degré de connaissances.

Et le sexe ? Vient ensuite un classement qui va des *Bekannten*, aux *Diffusen*, jusqu'aux *Unbekanntes*. Le résultat est double : d'un côté un noyau dur de locutions connues de tous, de l'autre, « einen breiten Bereich an Phrasemen mit sehr unterschiedlichen Bekanntheitsgrad » (p.186) avec des variations très diverses, diatopiques, diastratiques, diachroniques et individuelles. Dans la partie consacrée aux équivalences (chapitre IV), Marlene Messner commence par étudier les nombreux *Äquivalenzmodelle* qui traitent des équivalences totales, partielles ou nulles. Elle finit par retenir celui de Korhonen, qu'elle adapte à son objet de recherche (chapitre V), donc les équivalences entre les phrasèmes des trois langues, comparés selon tous les aspects : dénotation, caractère imagé, *Idiomizität*, morphosyntaxe, connotation, style, valence, stabilité. Elle passe en revue les dictionnaires phraséologiques allemands, français, italiens monolingues puis bilingues, pour en montrer avec pondération les mérites et les insuffisances. La partie pratique suivante est consacrée à la comparaison détaillée des trois langues dans onze exemples de phrasèmes animaliers, suivis des tableaux correspondants. Dans les remarques finales (*Schlussbemerkungen*) elle retrace l'historique de sa recherche, en indique les limites (par exemple : « kein Anspruch auf Vollständigkeit » (p.314), les difficultés dans la délimitation des classements, la part de subjectivité dans les décisions et autres problèmes qu'elle expose avec modestie, sincérité et parfois humour.

Je garde une excellente impression de cette étude toujours intéressante, bien menée, précise, nuancée, riche sur le plan théorique et claire dans l'exposition. Il n'est donc pas surprenant que ce travail ait été distingué par le *Dr.-Otto-Seibert-Preis zur Förderung wissenschaftlicher Publikation 2010*. Une récompense amplement méritée. **Y. Bertrand**

de Zarobe, Leyre Ruiz & de Zarobe, Yolanda Ruiz (eds) : *Speech acts and politeness across languages and cultures* 2012 Peter Lang, Berne, , 402 p.

Politesse, actes de paroles, langues et cultures, autant d'universaux à modalités variables. C'est donc à l'étude des manifestations diverses de la politesse, telle qu'elle apparaît dans les actes de parole, qu'est consacré cet ouvrage collectif.

Après une introduction très pertinente des deux « éditeurs » *Pragmatics across Languages and Cultures*, le livre comprend treize contributions regroupées de façon logique sous quatre sections. La section 1 (*Speech Acts and Politeness in Some Languages and Cultures*) rassemble quatre articles consacrés respectivement au turc (remerciements), au grec (demandes d'étudiants adressées aux professeurs), au basque (*you* générique) et au chinois (dans cette langue il convient de refuser une invitation avant de l'accepter). La section 2 (*Speech Acts and Politeness Across Languages and Cultures*) est comparative dans 3 trois études : la première oppose les façons de remercier en espagnol et en allemand (cette langue étant plus explicite), la seconde les offres de cours en espagnol et en français (*the French offer tries harder to seize the reader*, p.192), la troisième porte sur l'humour, tel que le pratiquent les russophones et les anglophones américains. La section 3 : *Speech Acts and Politeness in Second/Foreign Language Teaching and Learning* (quatre contributions) tire les conséquences didactiques de ces différences de culture sous l'angle des actes de paroles dans l'enseignement et l'apprentissage de l'espagnol, du japonais, ainsi que des styles de communication en slovène et en italien (les Italiens plus exubérants, les Slovènes plus réservés), tandis qu'une contribution demande : *Are Women more Polite than Men, : an Effect of Gender on the Use of Request Modifiers by Spanish EFL University Students*. Je me garderai bien de donner les résultats. A propos de résultats, la section 4 : *Methodological Resources in Pragmatics* ne contient qu'une contribution, mais fort utile, intéressante et claire malgré l'appareil mathématique : elle s'intéresse au bon usage des statistiques dans la collecte et l'interprétation

des faits. Ces analyses, toutes intéressantes et instructives, d'un niveau très homogène, présentent des caractéristiques communes :

La *première* est de faire référence aux théories existantes sur la politesse, en particulier celle de Brown/Levinson sur la notion de *face* (au sens de « perdre la face »), le plus souvent pour en admettre les limites selon la langue et la culture concernées. La *seconde* est de montrer que toute politesse est spécifique d'une culture, ce que l'on savait déjà, mais il est intéressant de le constater à chaque fois jusque dans les détails. Cette opposition entre types de politesse menace la communication et donc est source de malentendus et d'impairs. La *troisième* est le souci de fonder les observations non sur l'impressionnisme mais sur des constatations chiffrées, souvent avec tests scientifiques à l'appui (en particulier le Chi² et le test de Mann-Whitney). La *quatrième* est le caractère féminin de cet ouvrage : deux femmes ont rédigé l'introduction et sur les 17 auteurs (il y en a parfois deux pour un article) on ne compte que 3 hommes. Rien de surprenant à cela. D'abord parce que dans l'enseignement des langues, les femmes sont de plus en plus nombreuses, ensuite parce qu'elles attachent plus d'importance que les hommes à la politesse. Comme il s'agit de données statistiques il ne sert à rien d'objecter qu'on trouve des femmes d'une impolitesse toute masculine, y compris dans leur langage.

Un livre doublement précieux : on ne s'ennuie pas à le lire et on y apprend beaucoup. **Y Bertrand**

de Langen-Müller, Ulrike / Kauschke, Christina / Neumann, Katrin / Kiese-Himmel, Christiane / Noterdaeme, Michele (Hrsg.) : Diagnostik von (umschriebenen) Sprachentwicklungsstörungen. Eine interdisziplinäre Leitlinie = Sprachentwicklung 2012 Peter Lang, 94 p.

Ce guide de référence pour la démarche diagnostique des retards de langage chez l'enfant rend compte d'une conférence de consensus entre treize sociétés savantes allemandes pour le diagnostic des troubles du langage isolés suivant la classification de la CIM-10 par opposition aux troubles du langage avec comorbidités. Il aborde par ailleurs la place des programmes de stimulation langagière simple par rapport aux indications de thérapie orthophonique. Une démarche pluridisciplinaire comprenant médecins, psychologues et orthophonistes est vivement recommandée. La ligne de conduite diagnostique développée dans ce livre s'adresse prioritairement aux prescripteurs et praticiens de l'orthophonie du jeune enfant. Les situations de plurilinguisme sont abordées mais ne justifient pas de programme spécifique. L'apprentissage simultané de deux ou plusieurs langues peut conduire à certaines particularités linguistiques comportant des interférences mais sans nocivité particulière. Aucune contre-indication au bilinguisme du fait d'un trouble préexistant du langage n'est retenue. - **Dr Ch. Huber**

SCHÄFER, Patrick & SCHOWALTER, Christine (Hrsg.): In mediam linguam – Mediensprache – Redewendungen – Sprachvermittlung. Festschrift für Heinz-Helmut Lüger. Verlag Empirische Pädagogik, Landau, 2011, 445 S. ISBN 978-3-941320-65-9 Preis: 44,90 €

In der vorliegenden Festschrift anlässlich des 65. Geburtstages von Heinz-Helmut Lüger findet der Leser drei große thematische Blöcke vor, die die verschiedenen Beiträge der Autoren gruppieren. Nach einem Vorwort der Herausgeber, welches die wichtigsten beruflichen Stationen des Jubilars zusammenfasst und einem Grußwort von Heribert Rück, welcher die Länderehre Jahre von Lüger genauer betrachtet, folgt der erste Teil der Festschrift *Sprache und Kultur in den Medien*. Die drei Bausteine der Festschrift nehmen die Forschungsgebiete von

Lüger in ihren Beiträgen auf. Sie sind jeweils in die Bereiche „Sprache und Kultur in den Medien“ (9 Beiträge), „Formelhafte Sprache und Phraseologie“ (9 Beiträge) und „Sprachvermittlung“ (10 Beiträge) unterteilt und knüpfen somit an die drei von Lüger hauptsächlich bearbeiteten Forschungsgebiete an.

Die Beiträge des ersten Großkapitels haben die Sprache in den Printmedien (Beiträge von Hoffmann, Schowalter, Kirstein, Friedl und Schäfer) und den Neuen Medien, vor allem dem *WorldWideWeb* zum Thema (Beiträge von Kirstein, Hauser / Luginbühl, Bachmann-Stein Tinnfeld und Giessen).

Im zweiten Teil der Publikation geht es um verschiedene Elemente der Phraseologie; die Beiträge von Stein und Schmale beschäftigen sich mit Elementen der allgemeinen Phraseologieforschung. Hinzu kommen zwei Beiträge von Skog-Södersved und Ernst zu Phraseologismen in den Medien. Rösler und Ettinger thematisieren in ihren Artikeln didaktische Aspekte und drei weitere Beiträge (jeweils von Lenk, Korhonen und Hammer) beschreiben und analysieren formelhafte Sprachelemente in verschiedenen Textgattungen.

Die Beiträge des letzten Abschnitts sind unter dem Sammelbegriff „Sprachvermittlung“ gebündelt, was jedoch nicht heißt, dass diese alle in das Forschungsfeld der Fremdsprachendidaktik einzuordnen wären. Die Beiträge von Hollm, Segermann, Sambanis beschäftigen sich mit fremdsprachendidaktischen Fragen für den Bereich Schule. Bertrand und Rist thematisieren in ihren Beiträgen grammatische Themen und die damit verbundenen (didaktischen) Überlegungen in der Sprachvermittlung. Breugnots fremdsprachendidaktische Untersuchung widmet sich der LehrerInnenausbildung. Der Beitrag von Métrich ist wiederum in den Bereich der Lexikologie einzuordnen und erläutert die Herausforderung, welche die Konzeption eines deutsch-französischen Wörterbuchs zu stereotypischen Sprechakten darstellt. Schlemminger thematisiert in seinem Artikel epistemologische Fragen zum Forschungsfeld bilingualer Unterrichtsformen. Der Beitrag von Billut-Homplewicz ist dem Forschungsfeld Textlinguistik zuzuordnen und präsentiert deutsch- und polnischsprachige Monographien, die sich zu textlinguistischen Untersuchungen anbieten. Da es nicht möglich ist, auf alle Beiträge der Publikation im Detail einzugehen, möchten wir im folgenden Abschnitt, aus einer fremdsprachendidaktischen Forschungsperspektive heraus, drei Beiträge des Kapitels „Sprachvermittlung“ rezensieren, welche in unseren Augen besonders interessante wissenschaftliche Fragestellungen thematisieren.

Der Beitrag von Gérald Schlemminger (S. 303- 317) hat die unterschiedlichen Bezeichnungen für bilinguale Unterrichtsmodelle im französischen Sprachgebrauch und ihre Bedeutungen zum Thema. Der Autor erklärt die Tatsache, dass das im Laufe der letzten Jahre sich verstärkter durchsetzende neue Lehr- und Lernparadigma des Bilingualen Unterrichts ein „Begriffswirrwarr“ (der Autor nutzt als bildlichen Vergleich die Situation des Turmbaus zu Babel, um zu verdeutlichen, dass bilingualer Unterricht nicht gleich bilingualer Unterricht bedeutet) mit sich bringt, in welchem es gilt, sich zurecht zu finden. Schlemminger erklärt zunächst die verschiedenen bereits existierenden französischen beziehungsweise englischen Abkürzungen und nennt punktuell auch die deutschen Fachbegriffe für den jeweiligen Unterrichtstypen. Hier wird nicht an allen Stellen klar, welcher Begriff dem Pendant in der jeweils anderen Sprache entspricht, bzw. wird der Leser nicht darüber informiert, wenn es kein Pendant in der anderen Sprache gibt. Besonders informativ und übersichtlich ist die Zusammenschau von vier möglichen (S. 306) bilingualen Unterrichtsmodellen, die beschrieben werden und tatsächlich den momentanen *Modus vivendi* des bilingualen Unterrichts treffend beschreiben und erklären. Schlemminger nennt und begründet anschließend Qualitätsmerkmale für bilingualen Unterricht, die in einem selbsterklärenden Schema (S. 308) zusammengefasst werden und sowohl Qualitätsindikatoren für den Inhalt des Faches, welches bilingual unterrichtet wird, nennen,

als auch für die Sprache, die dafür als Vehikel verwendet wird. Der Beitrag von René Métrich (S. 331 – 348) befasst sich mit dem spannenden Projekt der Erstellung eines deutsch-französischen Wörterbuchs zu stereotypen Sprechakten der beiden Sprachen. Anhand des Beispiels *tu parles* wird dem Leser präsentiert, wie ein möglicher Wörterbucheintrag eines solchen selbststehenden Phraseologismus aussehen könnte (der Autor präzisiert in seinem Beitrag, dass dieser ein Projekt in der Entstehungsphase thematisiert). Stereotype Redewendungen beider Sprachen sollen in dem enzyklopädischen Wörterbuch ihren Platz haben, welches drei Funktionen erfüllen soll (S. 335), die eines Nachschlagewerks in Zweifelsfällen, die eines Lernwerks und eine Dokumentationsfunktion für die Vielfalt beider Sprachen. Man könnte aus fremdsprachendidaktischer Sicht ebenfalls anmerken, dass ein solches Wörterbuch hilfreich für sprachreflexiven Unterricht sein kann und auch im Sinne einer kontrastiven, deutsch-französischen Mehrsprachigkeitsdidaktik von Lehrenden verschiedener Bereiche gut verwendet werden könnte. Jacqueline Breugnot (S. 377 – 388) erklärt in ihrem Beitrag wie die Diskursanalyse von reell erlebten Situationen des Schulalltags, die in der Form von *théâtre-forums* von Lehrenden nachgespielt werden, um negativ Erlebtes zu thematisieren und anschließend zu verstehen und zu analysieren, ein spannendes Mittel sein kann, Studierende für sprachwissenschaftliche Fragestellungen zu begeistern. Der Beitrag ist insofern doppelt interessant, da er zwei Blickwinkel thematisiert, einerseits einen aktionsforschungsbasierten Ansatz für die Lehreraus- und Weiterbildung mit Hilfe des *théâtre-forum*, andererseits die Verbindung zwischen Forschung hochschuldidaktischer Fragestellungen, indem nämlich die Transkriptionen der nachgespielten Situationen für eine sprachwissenschaftlich-didaktische Ausrichtung in der universitären Lehre dienen können.

Abschließend bleibt festzuhalten, dass sich die Festschrift nicht global in eine Forschungsrichtung deuten lässt und spiegelt durch ihre Vielfalt die Forschungsgebiete des Jubilars wider. Die Unterteilung in drei Großkapitel ist einerseits hilfreich für die Leseorientierung, andererseits nicht für alle Beiträge von gleicher Pertinenz.

Ein hervorzuhebender, sehr positiver Punkt, ist die Verbindung von Beiträgen aus der multiperspektivischen linguistischen (Medienlinguistik, Phraseologie, Lexikologie etc.) Grundlagenforschung mit fremdsprachendidaktischen Forschungsbeiträgen, was eine gegenseitige Ergänzung ergibt und Neugier auf weitere Fragestellungen, die diesbezüglich „interdisziplinär“ ausgerichtet sind, weckt. - **Julia Putsche (Université de Strasbourg)**

Colloque pluridisciplinaire et international 13-15 mai 2013

Chaque enfant peut réussir en langues

Université de Haute-Alsace, Mulhouse

Organisé par : Greta Komur-Thillooy (Université de Haute-Alsace et Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes, ILLE 4363) en collaboration avec Hélène Barthelmebs, Tatiana Musinova (docteurs de l'Université de Haute-Alsace, ILLE) & Marion Apffel, Sladjana Djordjevic, (doctorantes, Université de Haute-Alsace, ILLE) Olivier Mentz (Pädagogische Hochschule, Freiburg) Małgorzata Pamuła-Behrens (Université Pédagogique de Cracovie) Urszula Paprocka-Piotrowska (Université Catholique de Lublin Jean Paul II) & doctorants (séminaire *Acquisition et Didactique des Langues*)

Appel à communications

Depuis la rencontre du Conseil européen à Barcelone (2002), les spécialistes travaillent sur les indicateurs des compétences linguistiques pour accroître la qualité des systèmes d'éducation et de formation afin de permettre aux États membres d'ajuster leurs politiques d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères. Ces indicateurs se basent sur l'évaluation des compétences linguistiques des apprenants. De nombreux travaux ont permis de développer des évaluations permettant d'attester l'acquisition des compétences linguistiques. Or, les outils d'évaluation et les référentiels utilisés conditionnent fortement le processus d'enseignement-apprentissage. En outre, ils ciblent une population de 15 ans et plus et ne sont pas adaptés à l'enseignement auprès des jeunes publics alors que durant ces dernières années, l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires a été généralisé dans la plupart des pays européens. Cet engouement pour l'apprentissage des langues étrangères mène à l'introduction d'enseignement d'une langue étrangère dans les écoles maternelles et élémentaires. L'acquisition d'une langue étrangère permet aux enfants non seulement de prendre conscience de l'altérité, de construire une culture multiple et par conséquent d'enrichir le regard sur le monde, mais aussi de développer sa conscience métalinguistique et une compétence communicative.

Le *Cadre Européen commun de référence pour les langues (CECR 2001)* propose deux circulaires concernant l'enseignement précoce des langues. Il s'agit d'une part de l'éveil aux langues et d'autre part de développer la compétence à communiquer avec un contenu linguistique bien déterminé. Dans les deux cas, le contexte européen encourage une éducation bilingue dès les premières années de la scolarité. Mais qu'en est-il en pratique ?

Si les travaux récents en acquisition des langues s'intéressent à la question d'enseignement/apprentissage précoce d'une langue étrangère, la transposition des résultats de recherche en direction des classes n'est pas systématique.

Le colloque proposé sera l'occasion de réfléchir sur les questions relatives à la façon de promouvoir l'enseignement précoce bilingue dès l'école maternelle. Pour cela les communications pourront s'articuler autour de trois axes (sans pour autant s'y limiter) que nous proposons de développer :

Axe linguistique

Comment se met en place la capacité à construire un discours dans le cas des enfants bi voire tri-lingues chez qui l'on note un déséquilibre dans la maîtrise de deux (ou trois) langues, à savoir, entre la langue d'intégration permettant la communication sociale, la langue ayant le statut vernaculaire et la langue se mettant en place surtout via l'enseignement scolaire.

Axe didactique

Quels sont les difficultés et les avantages de l'enseignement/apprentissage précoce des langues étrangères ? Quels sont les éléments de réflexion pédagogique et les propositions didactiques qui permettront de développer l'enseignement plurilingue dès l'école maternelle à des enfants monolingues et bi-/multilingues d'origine ? Comment envisager l'enseignement du français (langue seconde) à l'école maternelle (dès 3 ans) aux enfants non francophones issus de l'immigration et souvent de milieu défavorisé ?

Axe socio-politique

Il nous paraît fondamental de réfléchir à des politiques langagières adéquates prenant en considération l'hétérogénéité des élèves et leur intégration. Y a-t-il un âge optimal pour l'apprentissage des langues ? Comment promouvoir l'approche scientifique d'une politique langagière ? Le statut socio-politique des langues liées au contexte frontalier (comme la région Alsace par exemple) a-t-il un impact sur l'acquisition des langues ? Y a-t-il des arguments incitant à apprendre la langue du voisin et comment en persuader les politiques ?

Calendrier :

15 janvier 2013 : Réception des propositions de communication

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés dans la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une courte biographie de (des) l'auteur(s).

Les propositions sont à adresser à : **greta.komur@gmail.com**

15 février 2013 : Sélection des communications par le Comité scientifique et notification aux auteurs.

INTERNATIONALE TAGUNG
Université Paris-Sorbonne (Paris, Frankreich)
30./31.01.2014

Das ‘Nachfeld’ im Deutschen zwischen
Syntax, Informationsstruktur und Textkonstitution:
Stand der Forschung und Perspektiven

Im Vergleich zum Vorfeld und allgemeiner zum linken Rand des deutschen Satzes wurde das ‚Nachfeld‘ in der linguistischen Forschung lange Zeit stiefmütterlich behandelt. Traditionell als Satzposition nach dem ‚rechten Klammerteil‘ definiert, findet es erst in jüngerer Zeit verstärkt Beachtung. Dabei richtet sich das Augenmerk nicht nur auf satzwertige Konstituenten wie Subjunktior- oder Relativsätze, die entsprechend der unmarkierten Linearisierungsabfolge üblicherweise im Nachfeld stehen, sondern auch und gerade auf *nicht-satzwertige Konstituenten* – als einen exemplarischen Fall von strukturell markierter Abfolge. In präskriptiven Grammatiken eine Zeit lang als „Abweichung von der Norm“ bzw. als „unkorrekt“ in der Schriftsprache bezeichnet, erfreut sich die Besetzung des Nachfeldes durch eine oder mehrere nicht-satzwertige Konstituente(n) im heutigen Sprachgebrauch großer Beliebtheit. Während bisher vor allem die Formen nicht-satzwertiger Nachfeldkonstituenten und die morphosyntaktischen Gründe für die Nachfeldstellung behandelt bzw. terminologische Abgrenzungsversuche unternommen wurden (siehe z.B. *Ausklammerung* vs. *Nachtrag*), stand die Forschung zu den Effekten solcher Nachfeldbesetzungsformen und zu deren textueller Relevanz hingegen bislang eher im Hintergrund.

Im Rahmen der Tagung sollen daher vielfältige Funktionen nicht-satzwertiger Nachfeldbesetzungen auf Satz- ebenso wie auf Textebene in gesprochener und geschriebener Sprache diskutiert werden. Im Mittelpunkt steht die allgemeine Frage nach dem Zusammenhang zwischen der optionalen Nachfeldstellung einer Konstituente und ihren (im weiteren Sinne) pragmatischen Auswirkungen. Auf diese Weise soll zum einen eine Brücke zu bisherigen Ansätzen/Ergebnissen geschlagen werden, zum anderen sollen Ansatzpunkte für die künftige Forschung in diesem Bereich identifiziert werden. Mögliche Leitfragen lauten:

- ✓ Was ist unter „nicht-satzwertige Nachfeldkonstituenten“ zu verstehen? Gibt es funktionale Unterschiede zwischen Einheiten des Nachfeldes und Einheiten des sog. rechten Außenfeldes? (Man denke z.B. an die terminologische Ausdifferenzierung: *Ausklammerung*, *Rechtsverschiebung*, *Nachtrag*, *Zusatz*, *Rechtsversetzung*, *Reparatur-Nachtrag*, *turn-continuation/Expansion...*).
- ✓ Lassen sich bei der Mehrfachbesetzung des Nachfeldes bestimmte Abfolgeregularitäten feststellen? Erweist sich die Anhäufung von nicht-satzwertigen Konstituenten nach dem rechten Klammerteil als besonders charakteristisch für die gesprochene Sprache? Sind spezifische prosodische Muster zu beobachten? Sind solche Konstellationen auch in geschriebenen Texten anzutreffen?
- ✓ Inwiefern beeinflussen informationsstrukturelle Faktoren das Vorkommen nicht-satzwertiger Einheiten im Nachfeld?
- ✓ Was leisten nicht-satzwertige Nachfeldkonstituenten im Hinblick auf die Textkohärenz? Inwiefern unterscheiden sich ihre textuellen bzw. diskursfunktionalen Merkmale von denen nicht-satzwertiger Vorfeldeinheiten?
- ✓ Treten nicht-satzwertige Nachfeldkonstituenten in bestimmten Textsorten besonders häufig auf? Gibt es überhaupt eine Textsortenspezifität im Bereich der Besetzung des Nachfeldes?

- ✓ Lassen sich situationsgebundene stereotype Verwendungsmuster feststellen, die von einem hohen Grad an Konventionalisierung zeugen würden? Kann man die optionalen Nachfeldfüllungen als syntaktische Tendenzen der Gegenwartssprache betrachten? Hier wären zum Vergleich auch diachrone Überlegungen einzubeziehen: Gibt es eine „Normveränderung“? Welche Implikationen hätte dies für den Sprachunterricht?

Ziel der Tagung ist es somit, einen internationalen Dialog unter ForscherInnen anzustoßen, die sich mit der Besetzung des Nachfeldes im Deutschen beschäftigen.

Erbeten werden empirie-gestützte und theoretische Beiträge aus verschiedenen Forschungsbereichen, u.a. Syntax, gesprochene Sprache/Konversationsanalyse, Prosodie, Informationsstruktur, Textlinguistik, Kognition, Sprachgeschichte, Spracherwerb, Didaktik. Neben Analysen zum Deutschen sind auch kontrastive Studien willkommen, die sich mit dem Vergleich zwischen der fakultativen Besetzung des Nachfeldes als Fall markierter Linearisierung im Deutschen und entsprechenden Realisierungsstrukturen in der Kontrastsprache befassen.

Für die einzelnen Vorträge sind jeweils 40 Minuten vorgesehen (25 Min. Vortrag + 15 Min. Diskussion). Tagungssprache ist Deutsch. Die Veröffentlichung ausgewählter Beiträge ist geplant.

Plenarvortrag

Prof. Dr. Gisela Zifonun: „*Der rechte Rand in der IDS-Grammatik: Evidenzen und Probleme*“

Organisation/Kontakt:

Hélène Vinckel-Roisin, Université Paris-Sorbonne U.F.R. d'Etudes germaniques et nordiques
108, boulevard Maiesherbes, F-75850 Paris Cedex 17 Email: helene.vinckel@paris-sorbonne.fr

Wissenschaftlicher Beirat:

Séverine Adam (Université Paris-Sorbonne), Martine Dalmas (Université Paris-Sorbonne), Karl Gadelii (Université Paris-Sorbonne), Thierry Gallèpe (Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3)), Laurent Gautier (Université de Bourgogne), Susanne Günthner (Westfälische Wilhelms-Universität Münster), Gottfried Marschall (Université Paris-Sorbonne), André Meinunger (Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft, Berlin), Valeria Molnár (Lund University), Jan Pekelder (Université Paris-Sorbonne), Eva Schlachter (Humboldt-Universität zu Berlin), Angelika Wöllstein (Institut für Deutsche Sprache, Mannheim)

Einreichung der Abstracts:

- ✓ Bitte senden Sie Ihr Abstract in deutscher Sprache (max. 500 Wörter) als PDF-Datei bis zum **15.12.2012** per E-Mail an Hélène Vinckel-Roisin (helene.vinckel@paris-sorbonne.fr).
- ✓ Geben Sie Ihre Kontaktdaten bitte in der Begleit-E-Mail an, das Abstract enthält lediglich den Titel Ihres Vorschlags.
- ✓ Die Auswahl aus den eingereichten Vorschlägen trifft der wissenschaftliche Beirat. Die Entscheidung über die Annahme des Vorschlags erfolgt **spätestens Mitte Februar 2013**.

Termine:

1. Call for Papers: 12.07.2012

2. Call for Papers: 31.10.2012

Deadline für das Einreichen von Vorschlägen: 15.12.2012

Nachricht über die Annahme: Februar 2013

Anmeldung ohne Vortrag: bis spätestens Ende November 2013

Tagungsgebühr: 50 €; Ermäßigter Preis für Studierende / Doktoranden und Teilnehmer ohne Einkommen: 25 €

Achévé d'imprimer le 18 mars 2013 à l'imprimerie du CRDP de Lorraine
99 rue de Metz 54000 Nancy. Dépôt légal mars 2013

(RE)ADHESION ET/OU (RE)ABONNEMENT *

Mme/Mlle/M. Prénom : Nom :

Adresse : n° rue ou lieu dit

Code postal : Ville :

--	--	--	--	--

Ancienne adresse (en cas de changement récent) :

@-adresse :

Etablissement d'exercice :

- Se réabonne aux NCA pour l'année 2013 tarif ordinaire : 25 €
Tarif étudiant (joindre photocopie de carte étudiant) : 20 €
Tarif pour les institutions : 40 €

- Commande *Initiation au commentaire grammatical* (concours) 6° édition, revue et augmentée 1995, de René Métrich : 12 €

- Commande *Les invariables difficiles*. Dictionnaire allemand-français des particules, interjections et autres mots de la communication (les 4 tomes 44€)

- Commande *Principes de métrique allemande* de Jean Fourquet : 10 €

- Commande *Des Racines et des Ailes. Mélanges en l'honneur de Jean Petit* : 10 €

- Commande *Didascalies. Mélanges en l'honneur d'Yves Bertrand* : 12 €

Participation aux frais de port pour toute commande : 3 €

- Renouvelle son adhésion à l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand : cotisation 4 €

Date et signature :

La liste des articles parus dans les numéros des années précédentes peut être envoyée sur demande (joindre timbres pour une valeur de 1,50 €).

Adresser le chèque global libellé à l'ordre de l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand, avec le présent bulletin, à Madame METRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMENIL.

PRIX DE VENTE AU NUMERO 10 €

* Rayer les mentions inutiles